

Notice d'utilisation

AMAZONE

Catros 12003-2TS

Déchaumeur à disques



MG5317
BAG0110.15 06.23
Printed in Germany

SmartLearning



**Avant la mise en service,
veuillez lire attentivement la
présente notice d'utilisation
et vous conformer aux con-
signes de sécurité qu'elle con-
tient !**

**est à conserver pour une
utilisation ultérieure !**

fr



IL NE DOIT PAS

paraître superflu de lire la notice d'utilisation et de s'y conformer; car il ne suffit pas d'apprendre par d'autres personnes que cette machine est bonne, de l'acheter et de croire qu'elle fonctionne toute seule. La personne concernée ne nuirait alors pas seulement à elle-même, mais commettrait également l'erreur, de reporter la cause d'un éventuel échec sur la machine, au lieu de s'en prendre à elle-même. Pour être sûr de votre succès, vous devez vous pénétrer de l'esprit de la chose, ou vous faire expliquer le sens d'un dispositif sur la machine et vous habituer à le manipuler. Alors vous serez satisfait de la machine et de vous même. Le but de cette notice d'utilisation est que vous parveniez à cet objectif.

Leipzig-Plagwitz 1872. Rud. Stark.

Données d'identification

Veillez reporter ici les données d'identification de l'outil de préparation du sol. Ces informations figurent sur la plaque signalétique.

N° d'identification de l'outil de préparation du sol :
(dix caractères alphanumériques)

Type :	Catros
Année de construction :	
Poids à vide (en kg) :	
Poids total autorisé (en kg) :	
Charge maximale (en kg) :	

Adresse du constructeur

AMAZONEN-WERKE
H. DREYER SE & Co. KG
Postfach 51
D-49202 Hasbergen
Tél. : + 49 (0) 5405 50 1-0
E-mail : amazone@amazone.de

Commande de pièces de rechange

Les listes de pièces détachées figurent dans le portail des pièces détachées avec accès libre sous www.amazone.de.

Veillez adresser vos commandes à votre concessionnaire AMAZONE.

Informations légales relatives à la notice d'utilisation

Référence du document : MG5317
Date de création : 06.23

© Copyright AMAZONEN-WERKE H. DREYER SE & Co. KG, 2023

Tous droits réservés.

La reproduction, même partielle, est autorisée uniquement avec l'autorisation préalable de AMAZONEN-WERKE H. DREYER SE & Co. KG.



Avant-propos

Avant-propos

Cher client,

Vous avez choisi d'acquérir un produit de qualité, issu de la vaste gamme de produits proposée par AMAZONEN-WERKE, H. DREYER SE & Co. KG, et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

A la réception de l'outil, veuillez vérifier qu'il ne manque rien et que l'outil n'a pas été endommagée pendant le transport. Assurez-vous que l'outil livré est complet et comporte tous les équipements en option commandés, en vous aidant du bordereau de livraison. Seules les réclamations immédiates seront prises en considération.

Avant la mise en service, veuillez lire cette notice d'utilisation et respecter les consignes qu'elle contient, en particulier celles relatives à la sécurité. Après avoir lu soigneusement la notice, vous serez en mesure de tirer le meilleur parti de votre nouvel outil.

Veuillez vous assurer que tous les utilisateurs de l'outil ont bien lu la présente notice d'utilisation avant de procéder à la mise en service.

Si vous avez des questions ou rencontrez des problèmes, veuillez consulter cette notice d'utilisation ou contactez votre partenaire de services local.

Un entretien régulier et le remplacement en temps utile des pièces usées ou endommagées sont indispensables pour accroître la durée de vie de votre outil.

Avis de l'utilisateur

Chère Madame, cher Monsieur,

Nous actualisons régulièrement nos notices d'utilisation. A cet égard, vos suggestions d'amélioration nous permettent de rendre nos notices plus agréables et faciles à utiliser.

AMAZONEN-WERKE
H. DREYER SE & Co. KG
Postfach 51
D-49202 Hasbergen
Tél. : + 49 (0) 5405 50 1-0
E-mail : amazone@amazone.de

1	Remarques destinées aux utilisateurs.....	8
1.1	Objet du document.....	8
1.2	Indications de direction dans la notice d'utilisation	8
1.3	Conventions utilisées	8
2	Consignes générales de sécurité	9
2.1	Obligations et responsabilité.....	9
2.2	Conventions relatives aux symboles de sécurité.....	11
2.3	Mesures à caractère organisationnel.....	12
2.4	Dispositifs de sécurité et de protection	12
2.5	Mesures de sécurité informelles	12
2.6	Formation du personnel	13
2.7	Mesures de sécurité en service normal	14
2.8	Dangers liés aux énergies résiduelles	14
2.9	Entretien et réparation, dépannage	14
2.10	Modifications constructives	14
2.10.1	Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires.....	15
2.11	Nettoyage et élimination des déchets.....	15
2.12	Poste de travail de l'utilisateur	15
2.13	Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur l'outil	16
2.13.1	Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages	16
2.14	Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité	22
2.15	Travail respectueux des règles de sécurité	22
2.16	Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur	23
2.16.1	Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents	23
2.16.2	Circuit hydraulique	26
2.16.3	Installation électrique	27
2.16.4	Outils attelés	27
2.16.5	Système de freinage	28
2.16.6	Pneumatiques	29
2.16.7	Nettoyage, entretien et réparation	29
3	Chargement et déchargement	30
4	Description de l'outil.....	31
4.1	Vue d'ensemble des modules.....	31
4.2	Dispositifs de sécurité et de protection	33
4.3	Conduites d'alimentation entre le tracteur et l'outil	33
4.4	Équipements pour les déplacements sur route	34
4.5	Utilisation conforme	35
4.6	Espace dangereux et zones dangereuses	36
4.7	Plaque signalétique.....	37
4.8	Conformité.....	37
4.9	Caractéristiques techniques.....	38
4.9.1	Charge utile.....	39
4.10	Équipement nécessaire du tracteur	41
4.11	Données concernant le niveau sonore	41
5	Structure et fonction.....	42
5.1	Fonctionnement	42
5.2	Raccords hydrauliques	43
5.2.1	Branchement des conduites hydrauliques.....	44
5.2.2	Débranchement des conduites hydrauliques.....	44
5.3	Système de freinage à deux conduites.....	45
5.3.1	Éléments de commande du circuit de freinage à air comprimé à deux conduites	46
5.3.2	Branchement des conduites de frein et de réserve	47

5.3.3	Débranchement des conduites de frein et de réserve	48
5.4	Système de frein de service hydraulique	49
5.4.1	Raccordement du système de freinage de service hydraulique	49
5.4.2	Débranchement du système de frein de service hydraulique	49
5.4.3	Frein de secours.....	50
5.5	Frein de stationnement.....	51
5.6	Cales repliables devant les roues	51
5.7	Déchaumeur à deux rangées de disques	52
5.8	Rouleau	53
5.9	Châssis.....	55
5.10	Timon	56
5.10.1	Robinets d'arrêt sur le timon	57
5.11	Bras repliables avec pré-contrainte.....	58
5.12	Compensation des oscillations.....	58
5.13	Béquilles.....	59
5.14	Roues support	59
5.15	Protection contre les utilisations non autorisées	60
5.16	Chaîne de sécurité pour machines sans système de freinage	60
5.17	Graissage central (option).....	61
6	Mise en service.....	63
6.1	Contrôle des caractéristiques requises du tracteur.....	64
6.1.1	Calcul des valeurs réelles de poids total du tracteur, de charge par essieu de celui-ci et de capacité de charge des pneus, ainsi que du lestage minimum requis	64
6.1.2	Conditions préalables à l'utilisation de tracteurs avec des outils attelés	68
6.2	Immobilisation du tracteur / de l'outil.....	72
7	Attelage et dételage de l'outil.....	73
7.1	Attelage au bras inférieur	76
7.2	Attelage de l'anneau/la coque d'attelage	77
8	Réglages	79
8.1	Profondeur de travail.....	79
8.1.1	Réglage mécanique de la profondeur de travail	80
8.1.2	Réglage hydraulique de la profondeur de travail	80
9	Déplacements sur la voie publique	81
9.1	Passage de la position de travail à la position de transport.....	83
10	Utilisation de l'outil	85
10.1	Passage de la position de transport à la position de travail.....	86
10.2	Dans le champ	88
10.3	Travailler avec une largeur de travail réduite (7 m)	90
11	Pannes et incidents.....	91
12	Nettoyage, entretien et réparation	92
12.1	Nettoyage	93
12.2	Consignes de lubrification	94
12.3	Planning de maintenance.....	96
12.4	Essieu (châssis / roue de jauge) et frein	99
12.4.1	Consignes de contrôle pour le système de freinage de service à deux conduites	104
12.4.2	Frein hydraulique.....	105
12.4.3	Vis de l'essieu.....	105
12.5	Vérification du dispositif d'attelage	106
12.6	Pneumatiques / roues	107
12.6.1	Pression des pneus.....	107
12.6.2	Montage des pneus (en atelier)	107



12.6.3	Montage des roues (opérations en atelier)	107
12.7	Décrotteurs.....	108
12.8	Remplacement des disques (en atelier)	108
12.9	Remplacement du rouleau.....	108
12.10	Contrôler le graissage central.....	109
12.11	Système hydraulique (en atelier)	111
12.11.1	Marquage des conduites hydrauliques	112
12.11.2	Périodicités d'entretien.....	112
12.11.3	Critères d'inspection concernant les conduites hydrauliques	112
12.11.4	Pose et dépose des conduites hydrauliques	113
12.12	Schéma hydraulique	114
12.13	Couples de serrage des vis	118
13	Notice abrégée	119

1 Remarques destinées aux utilisateurs

Le présent chapitre fournit des informations concernant la manière d'exploiter cette notice d'utilisation.

1.1 Objet du document

La présente notice d'utilisation

- décrit les modalités d'utilisation et d'entretien de l'outil.
- fournit des instructions importantes pour une utilisation efficace et en toute sécurité de l'outil.
- fait partie intégrante de l'outil et doit être conservée à proximité de celle-ci ou sur le tracteur.
- doit être conservée pour une utilisation ultérieure.

1.2 Indications de direction dans la notice d'utilisation

Toutes les indications de direction dans la notice d'utilisation sont fournies par rapport au sens de la marche.

1.3 Conventions utilisées

Consignes opératoires et réactions

Les actions à exécuter par l'utilisateur sont représentées sous formes de consignes opératoires numérotées. Il convient de respecter l'ordre indiqué des consignes. La réaction consécutive à l'application de la consigne opératoire correspondante est signalée, le cas échéant, par une flèche.

Exemple :

1. Consigne opératoire 1
→ Réaction de l'outil à la consigne opératoire 1
2. Consigne opératoire 2

Énumérations

Les énumérations sans indication d'un ordre à respecter impérativement se présentent sous la forme d'une liste à puces (points d'énumération).

Exemple :

- Point 1
- Point 2

Indications de position dans les illustrations

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux indications de position dans les illustrations. Le premier chiffre indique le numéro de l'illustration et le second, la position au sein de l'illustration correspondante.

Exemple (6)

- Position 6

2 Consignes générales de sécurité

Ce chapitre comporte des consignes importantes pour une utilisation en toute sécurité de l'outil.

2.1 Obligations et responsabilité

Respect des consignes exposées dans la notice d'utilisation

La connaissance des consignes de sécurité essentielles et des prescriptions de sécurité constitue une condition préalable fondamentale à l'utilisation en toute sécurité et au fonctionnement sans incidents de l'outil.

Obligations de l'exploitant

L'exploitant s'engage à confier l'utilisation de l'outil exclusivement à des personnes qui

- connaissent les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- ont été formées au travail sur/avec l'outil.
- ont lu et compris la présente notice d'utilisation.

L'exploitant s'engage à

- faire en sorte que les pictogrammes d'avertissement sur l'outil demeurent lisibles.
- remplacer les pictogrammes d'avertissement abîmés.

Pour toute question en suspens, adressez-vous au constructeur.

Obligations de l'utilisateur

Toutes les personnes amenées à travailler sur/avec l'outil s'engagent avant le début du travail à

- respecter les consignes fondamentales relatives à la sécurité du travail et à la prévention des accidents.
- lire le chapitre "Consignes générales de sécurité" de cette notice d'utilisation et à respecter ses indications.
- lire le chapitre "Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur l'outil" (page 17) de cette notice d'utilisation et suivre les consignes de sécurité des pictogrammes lors du fonctionnement de l'outil.
- se familiariser avec le fonctionnement de l'outil.
- lire les chapitres de cette notice importants pour l'exécution des tâches qui leur sont confiées.

Si l'utilisateur constate qu'un dispositif présente un risque pour la sécurité, il doit immédiatement prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer le défaut. Si cette tâche ne relève pas des attributions de l'utilisateur ou s'il ne possède pas les connaissances techniques suffisantes à cet effet, il doit signaler le défaut à son supérieur (exploitant).



Consignes générales de sécurité

Risques liés à l'utilisation de l'outil

L'outil a été construit selon l'état de la technique et les règles de sécurité reconnues. Néanmoins, l'utilisation de l'outil peut constituer une source de risques et de préjudices

- pour la vie et la santé des utilisateurs ou de tiers,
- pour l'outil proprement dit,
- pour d'autres biens matériels.

Utilisez l'outil exclusivement

- conformément à sa finalité.
- dans un état ne présentant aucun risque pour la sécurité.

Remédiez immédiatement aux dysfonctionnements susceptibles de nuire à la sécurité.

Garantie et responsabilité

En principe, nos "conditions générales de vente et de livraison" sont applicables. Celles-ci sont mises à la disposition de l'exploitant au plus tard à la signature du contrat. Les demandes en garantie et en responsabilité afférentes à des dommages corporels et matériels sont exclues, dès lors qu'elles sont imputables à une ou plusieurs des causes suivantes :

- utilisation non conforme de l'outil.
- montage, mise en service, utilisation et entretien inappropriés de l'outil.
- utilisation de l'outil avec des dispositifs de sécurité défectueux ou des dispositifs de protection et de sécurité mal installés ou non opérationnels.
- non-respect des consignes stipulées dans la notice d'utilisation concernant la mise en service, le fonctionnement et l'entretien.
- modifications constructives de l'outil.
- défaut de surveillance des pièces d'usure de l'outil.
- réparations non conformes.
- catastrophes découlant de l'action de corps étrangers et cas de force majeure.

2.2 Conventions relatives aux symboles de sécurité

Les consignes de sécurité sont identifiées par le symbole triangulaire de sécurité et le terme d'avertissement qui le précède. Ce terme d'avertissement (DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION) décrit l'importance du risque encouru et a la signification suivante :



DANGER

caractérise un danger immédiat de niveau élevé qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves (perte de membres ou dommages à long terme).

Le non-respect de ces consignes peut entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



AVERTISSEMENT

caractérise un danger potentiel de niveau moyen qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner la mort ou des blessures corporelles (extrêmement graves).

Le non-respect de ces consignes peut, dans certaines circonstances, entraîner la mort ou des blessures extrêmement graves.



ATTENTION

caractérise un danger de faible niveau qui, s'il n'est pas évité, peut entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels d'importance réduite à moyenne.



IMPORTANT

caractérise une obligation d'adopter un comportement particulier ou d'effectuer une action spécifique pour l'utilisation correcte de l'outil.

Le non-respect de ces consignes peut être source de dysfonctionnements sur l'outil ou d'incidents dans son environnement.



REMARQUE

caractérise des conseils d'utilisation et des informations particulièrement utiles.

Ces conseils vous aident à utiliser au mieux toutes les fonctions de l'outil.

2.3 Mesures à caractère organisationnel

L'exploitant doit fournir les équipements de protection individuelle nécessaires, par exemple :

- lunettes de protection
- chaussures de sécurité
- combinaison
- gants de protection, etc.



La notice d'utilisation

- doit toujours être conservée sur le lieu d'utilisation de l'outil.
- doit être accessible à tout instant aux utilisateurs et au personnel d'entretien.

Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité existants.

2.4 Dispositifs de sécurité et de protection

Avant toute mise en service de l'outil, les dispositifs de sécurité et de protection doivent dans leur ensemble être installés convenablement et être opérationnels. Vérifiez régulièrement tous les dispositifs de sécurité et de protection.

Dispositifs de sécurité défectueux

Les dispositifs de sécurité ou de protection défectueux ou démontés peuvent être à l'origine de situations dangereuses.

2.5 Mesures de sécurité informelles

Outre les consignes de sécurité contenues dans cette notice d'utilisation, veuillez également tenir compte des réglementations nationales applicables relatives à la prévention des accidents et à la protection de l'environnement.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez à respecter les règles du code de la route.

2.6 Formation du personnel

Seules les personnes formées et instruites sont habilitées à travailler sur / avec l'outil. L'exploitant doit définir clairement les attributions de chacun concernant le fonctionnement, l'entretien et la réparation.

Une personne en formation ne pourra travailler sur / avec l'outil que sous la surveillance d'une personne expérimentée.

Personnel / Activité	Personne spécialement formée à cette activité ¹⁾	Personne instruite ²⁾	Personnes ayant suivi une formation spécialisée (atelier spécialisé) ³⁾
Chargement/transport	X	X	X
Mise en service	--	X	--
Installation, mise en place d'équipements	--	--	X
Fonctionnement	--	X	--
Entretien	--	--	X
Localisation de pannes et dépannage	--	X	X
Élimination des déchets	X	--	--

Légende :

X..autorisée --..non autorisée

- 1) Une personne capable d'assumer une tâche spécifique et pouvant l'effectuer pour une société dûment qualifiée.
- 2) Est considérée comme instruite une personne qui a été informée des tâches qui lui sont confiées et des dangers possibles en cas de comportement inapproprié et, le cas échéant, a bénéficié d'une spécialisation à ce propos. Cette personne a également été informée des dispositifs et mesures de protection nécessaires.
- 3) Les personnes ayant suivi une formation spécialisée sont considérées comme de la main-d'œuvre qualifiée. Elles peuvent, en raison de leur formation spécialisée et de leurs connaissances des réglementations spécifiques, évaluer les travaux qui leur sont confiés et identifier les dangers potentiels.

Remarque :

Il est possible d'acquérir une qualification équivalente à une formation spécialisée en ayant exercé pendant plusieurs années une activité dans le domaine concerné.



Seul un atelier spécialisé est habilité à effectuer les opérations d'entretien et de réparation de l'outil, lorsque ces opérations sont signalées par la mention supplémentaire "opération atelier". Le personnel d'un atelier spécialisé dispose des connaissances nécessaires ainsi que des moyens appropriés (outillage, dispositifs de levage et de soutien) pour exécuter correctement et en toute sécurité les opérations d'entretien et de réparation.

2.7 Mesures de sécurité en service normal

Utilisez l'outil uniquement lorsque tous les dispositifs de sécurité et de protection sont pleinement opérationnels.

Effectuez un contrôle visuel de l'outil au moins une fois par jour afin de détecter d'éventuels dommages extérieurs et de vous assurer du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité et de protection.

2.8 Dangers liés aux énergies résiduelles

Faites attention à la présence d'énergies résiduelles mécaniques, hydrauliques, pneumatiques et électriques / électroniques au niveau de l'outil.

Prenez, à cet égard, les mesures adaptées en informant le personnel utilisant l'outil. Vous trouverez par ailleurs des consignes détaillées dans les chapitres concernés de cette notice d'utilisation.

2.9 Entretien et réparation, dépannage

Effectuez toutes les opérations de réglage, d'entretien et de révision prescrites, en respectant les périodicités stipulées.

Prenez les mesures appropriées concernant les fluides de service, tels que l'air comprimé ou le fluide hydraulique, afin d'éviter une mise en service accidentelle.

En cas d'opérations de remplacement, arrimez soigneusement les ensembles relativement volumineux aux outils de levage.

Vérifiez régulièrement que les raccords vissés sont correctement serrés et resserrez-les le cas échéant.

À la fin des travaux de maintenance, contrôlez le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

2.10 Modifications constructives

Les modifications, ainsi que les ajouts ou transformations au niveau de l'outil ne doivent pas être effectués sans l'autorisation de AMAZONEN-WERKE. Cela s'applique également aux soudures sur les pièces porteuses.

Tous les ajouts ou transformations nécessitent une autorisation écrite de AMAZONEN-WERKE. Utilisez exclusivement les accessoires et éléments de transformation homologués par AMAZONEN-WERKE, afin par exemple de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales.

Les véhicules faisant l'objet d'une licence d'exploitation officielle ou présentant des dispositifs et équipements associés, lesquels disposent d'une licence d'exploitation valide ou d'une autorisation de circuler conformément aux règles du code de la route, doivent être dans l'état stipulé par la licence ou l'autorisation.

**AVERTISSEMENT**

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à la rupture de pièces porteuses.

En principe, il est interdit

- d'effectuer des alésages sur le cadre ou le châssis.
- de réalésier des trous existants sur le cadre ou le châssis.
- d'effectuer des opérations de soudure sur les pièces porteuses.

2.10.1 Pièces de rechange et d'usure, ainsi que produits auxiliaires

Remplacez immédiatement les éléments de l'outil qui ne sont pas en parfait état de fonctionnement.

Utilisez exclusivement des pièces de rechange et pièces d'usure d'origine AMAZONE ou des pièces homologuées par AMAZONEN-WERKE, afin de préserver la validité de l'autorisation d'exploitation en vertu des réglementations nationales et internationales. En cas d'utilisation de pièces de rechange et de pièces d'usure d'un autre fabricant, leur conformité aux conditions de sollicitation et de sécurité ne peut être garantie.

AMAZONEN-WERKE décline toute responsabilité pour les dommages résultant de l'utilisation de pièces de rechange et d'usure ou de produits auxiliaires non homologués.

2.11 Nettoyage et élimination des déchets

Manipulez et éliminez les agents et matériaux utilisés en respectant la législation en vigueur, en particulier

- lors des travaux sur les systèmes et dispositifs de lubrification et
- lors des opérations de nettoyage avec des solvants.

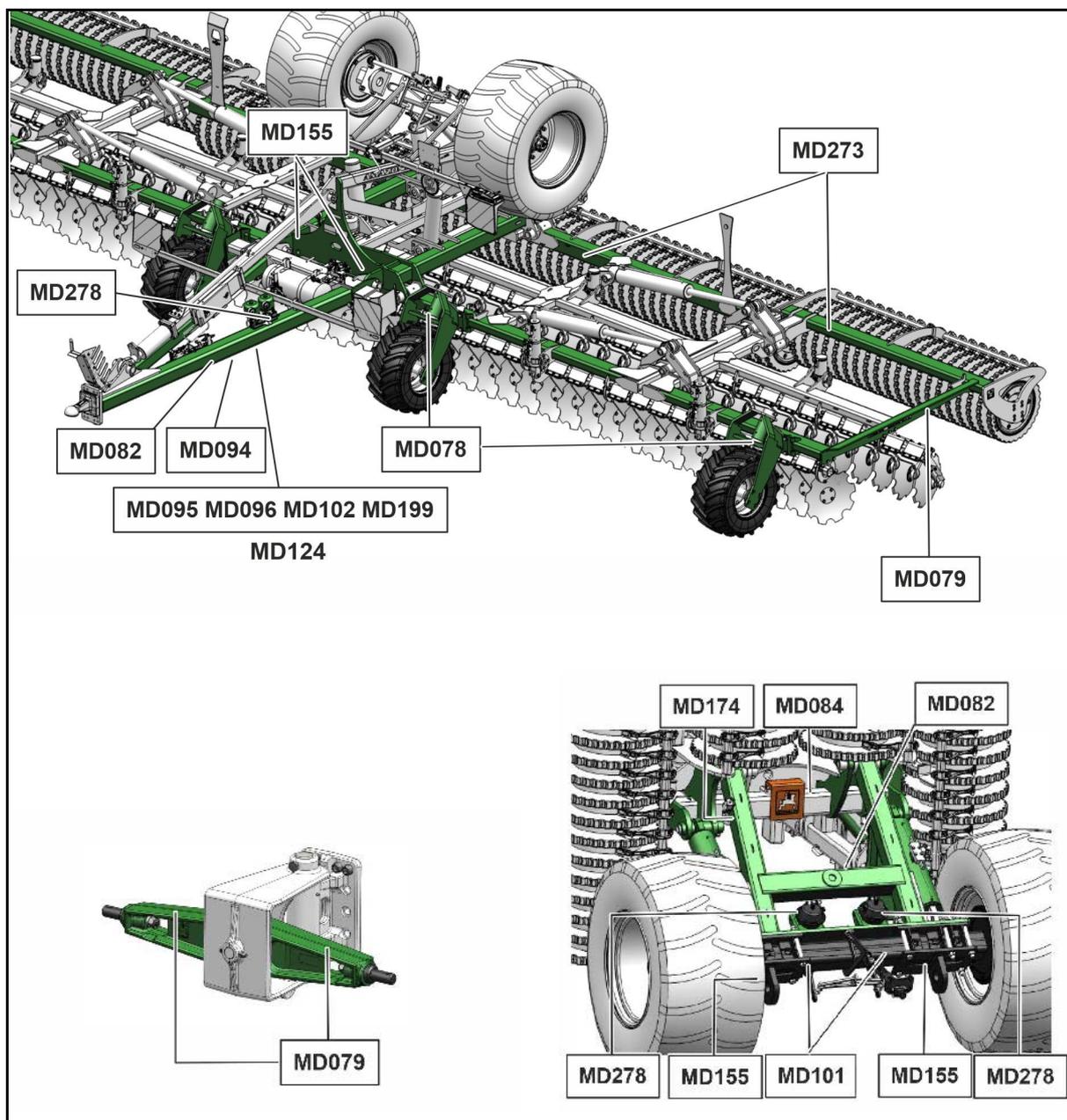
2.12 Poste de travail de l'utilisateur

L'outil ne doit être piloté que par une seule personne, à partir du siège conducteur du tracteur.

2.13 Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur l'outil

2.13.1 Emplacement des pictogrammes d'avertissement et autres marquages

Les illustrations suivantes montrent les emplacements des pictogrammes d'avertissement sur l'outil.



Veillez à ce que tous les pictogrammes d'avertissement présents sur l'outil demeurent propres et soient bien lisibles. Remplacez les pictogrammes illisibles. Commandez les pictogrammes d'avertissement auprès de votre revendeur en indiquant la référence (par ex. MD 075).

Structure des pictogrammes d'avertissement

Les pictogrammes d'avertissement signalent les zones dangereuses sur l'outil, ainsi que les risques résiduels. Ces zones sont caractérisées par la présence de risques permanents ou susceptibles de se concrétiser à tout instant.

Un pictogramme d'avertissement comporte deux zones :



Zone 1

décrit le risque encouru sous forme illustrée, à l'intérieur d'un symbole de sécurité de forme triangulaire.

Zone 2

affiche la consigne illustrée permettant d'éviter le risque.

Explication des pictogrammes d'avertissement

La colonne **Référence et explication** fournit la description du pictogramme d'avertissement illustré en regard. La description des pictogrammes d'avertissement présente systématiquement les mêmes informations dans l'ordre suivant :

1. la description des risques et dangers.
Par exemple : risque de coupure ou d'arrachement.
2. les conséquences en cas de non-respect de la ou des consignes destinées à éviter le risque.
Par exemple : provoque des blessures graves aux doigts ou à la main.
3. la ou les consignes pour éviter le risque.
Par exemple : attendez l'arrêt complet des éléments de l'outil pour les toucher.

Référence et explication

Pictogrammes d'avertissement

MD 078

Risque d'écrasement des doigts ou de la main dû aux pièces de l'outil en mouvement accessibles !

Ce risque peut entraîner des blessures très graves, voire des amputations de parties du corps.

Évitez tout contact avec cette zone dangereuse tant que le moteur du tracteur tourne avec l'arbre de transmission / le circuit hydraulique et électronique accouplé.

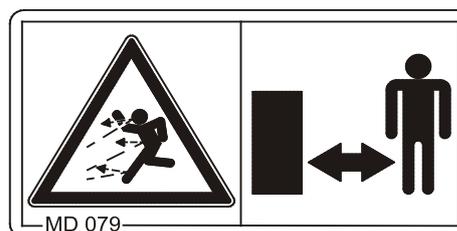


MD 079

Risque de blessures causées par des matériaux ou des corps étrangers encore en mouvement ou projetés hors de la machine en cas de stationnement au niveau de l'espace dangereux de la machine.

Cela peut entraîner des blessures corporelles extrêmement graves.

- Maintenez une distance de sécurité suffisante par rapport à l'espace dangereux de la machine.
- Veillez à ce que les personnes présentes se trouvent à une distance de sécurité suffisante de l'espace dangereux de la machine tant que le moteur du tracteur n'est pas arrêté.



MD 082

Risque de chute de girons ou de plates-formes !

Ce risque peut entraîner des blessures très graves, voire la mort.

Il est interdit de transporter des personnes ou de monter sur l'outil en marche. Cette interdiction s'applique également aux outils avec marche-pieds ou plates-formes.

Veillez à ce que personne ne se trouve sur l'outil en déplacement.



MD 084

Risque d'écrasement du corps en cas de stationnement dans la zone de pivotement des pièces de l'outil en descente !

Ce risque peut entraîner des blessures très graves, voire la mort.

- Il est interdit de stationner dans la zone de pivotement des pièces de l'outil en descente.
- Libérer la zone de pivotement des pièces de l'outil en descente avant la descente des dites pièces.

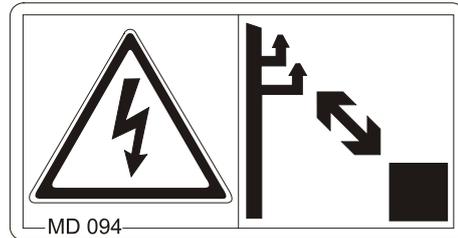


MD 094

Risques d'électrocution ou de brûlures dûs au contact involontaire avec les lignes électriques terrestres ou à l'approche non autorisée de lignes électriques terrestres haute tension !

Ces risques peuvent entraîner des blessures très graves, voire la mort.

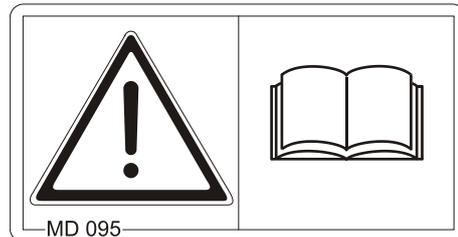
Observer une distance de sécurité suffisante des lignes électriques terrestres haute tension.



Tension nominale	Distance de sécurité des lignes électriques terrestres
jusqu'à 1 kV	1 m
plus de 1 à 110 kV	2 m
plus de 110 à 220 kV	3 m
plus de 220 à 380 kV	4 m

MD 095

Avant la mise en service de l'outil, veuillez lire la notice d'utilisation et respecter les consignes de sécurité qu'elle contient.



MD 096

Risque dû à la fuite d'huile hydraulique sous haute pression en raison de la non étanchéité des conduites hydrauliques !

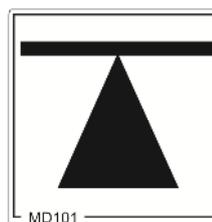
Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves, voire la mort, lorsque de l'huile hydraulique s'échappant sous haute pression pénètre la peau et à l'intérieur du corps.

- N'essayez en aucune circonstance de boucher avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites hydrauliques.
- Veuillez lire et respecter les consignes de la notice d'utilisation avant de procéder aux opérations d'entretien et de réparation des conduites hydrauliques.
- En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin.



MD 101

Ce pictogramme indique les points d'attache pour l'accrochage des dispositifs de levage (crics).

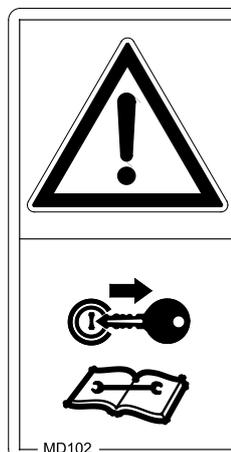


MD 102

Risque dû à un démarrage et à un déplacement accidentels du tracteur et de l'outil lors des opérations de montage, de réglage, de dépannage, de nettoyage, d'entretien et de réparation !

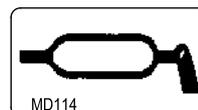
Ces risques peuvent entraîner des blessures très graves, voire la mort.

- Avant toute intervention sur l'outil, prenez toutes les mesures pour empêcher un démarrage et un déplacement accidentels de l'outil.
- Selon le type d'intervention, lisez et respectez les consignes du chapitre concerné de la notice d'utilisation.



MD 114

Ce pictogramme signale un point de lubrification



MD 155

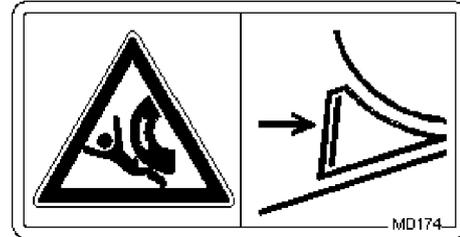
Ce pictogramme signale les points d'attache de la fixation de la machine chargée en toute sécurité sur un véhicule de transport.

**MD 174**

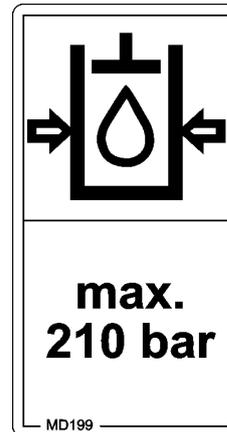
Risque de déplacement involontaire de l'outil !

Cela peut entraîner des blessures extrêmement graves sur tout le corps, voire la mort.

Prenez toutes les mesures pour éviter un déplacement accidentel de l'outil avant de le dételer du tracteur. Utilisez à cet effet le frein de stationnement et/ou une ou plusieurs cales.

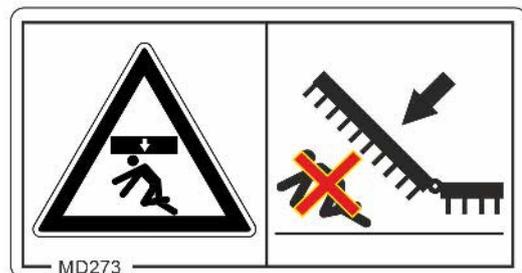
**MD 199**

La pression de service maximale du circuit hydraulique est de 210 bar.

**MD 273**

Risque d'écrasement de tout le corps par les parties de la machine qui s'abaissent !

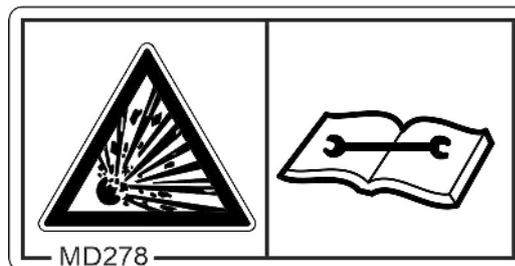
Assurez-vous que personne ne se trouve dans la zone dangereuse.



MD 278

Risque d'explosion ou de projection d'huile hydraulique sous pression, provoqués par les accumulateurs de pression remplis de gaz et d'huile !

Si de l'huile hydraulique s'échappe sous haute pression et pénètre à l'intérieur du corps à travers l'épiderme, des blessures extrêmement graves pouvant entraîner la mort risquent d'en résulter.



Des blessures graves, voire mortelles, peuvent s'ensuivre.

- Veuillez lire et respecter les consignes de la notice d'utilisation avant de procéder aux opérations d'entretien et de réparation de la machine.
- En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin.

2.14 Risques découlant du non-respect des consignes de sécurité

Le non-respect des consignes de sécurité

- peut entraîner la mise en danger des personnes, mais aussi être préjudiciable pour l'environnement et l'outil.
- peut avoir pour conséquence la perte de tout recours en dommages-intérêts.

Par exemple, le non-respect des consignes de sécurité peut avoir les conséquences suivantes :

- Mise en danger des personnes par l'absence de zones de travail sécurisées.
- Défaillance de fonctions importantes de l'outil.
- Échec des méthodes prescrites d'entretien et de réparation.
- Mise en danger des personnes par des interactions d'origine mécanique et chimique.
- Pollution de l'environnement par une fuite d'huile hydraulique.

2.15 Travail respectueux des règles de sécurité

Outre les consignes de sécurité de la présente notice d'utilisation, il convient également de se conformer aux réglementations nationales applicables relatives à la protection du travail et à la prévention des accidents.

Respectez les consignes figurant sur les pictogrammes d'avertissement pour éviter les risques.

Lors des déplacements sur les voies et chemins publics, veuillez respecter les règles du code de la route.

2.16 Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un défaut de sécurité concernant le déplacement ou le fonctionnement.

Avant toute mise en service, vérifiez que l'outil et le tracteur sont en mesure de se déplacer et de fonctionner en toute sécurité.

2.16.1 Consignes générales de sécurité et de prévention des accidents

- Outre ces consignes, respectez également les réglementations nationales applicables relatives à la sécurité et à la prévention des accidents.
- Les pictogrammes d'avertissement et autres marquages apposés sur l'outil fournissent des consignes importantes pour un fonctionnement sans risques de celle-ci. Le respect de ces consignes contribue à votre sécurité.
- Avant le démarrage et la mise en service, contrôlez l'espace environnant de l'outil (présence d'enfants). Veillez à avoir une visibilité suffisante.
- La présence et le transport de personnes sur l'outil sont interdits.
- Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec l'outil porté ou attelé.

A cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, la circulation, la visibilité et les intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur, ainsi que des conditions d'utilisation lorsque l'outil est porté ou attelé.

Attelage et dételage de l'outil

- L'outil doit être accouplé et tracté uniquement par des tracteurs remplissant les conditions requises.
- Lors de l'accouplement d'outils au circuit hydraulique trois points du tracteur, il est impératif que les catégories d'attelage du tracteur et de l'outil concordent.
- Attelez l'outil aux dispositifs appropriés conformément aux règles en la matière.
- Lors de l'attelage d'outils à l'avant et/ou à l'arrière d'un tracteur, il faut veiller à ne pas dépasser les valeurs suivantes :
 - poids total autorisé du tracteur
 - charges par essieu autorisées du tracteur
 - capacités de charge admissibles des pneumatiques du tracteur.
- Prenez toutes les mesures qui conviennent pour éviter un déplacement accidentel du tracteur et de l'outil avant d'atteler ou de dételer cette dernière.
- Il est interdit de stationner entre l'outil à atteler et le tracteur lorsque ce dernier approche de l'outil.

Les assistants présents doivent uniquement se tenir à côté des véhicules afin de guider le conducteur, et doivent attendre l'arrêt complet pour se glisser entre les véhicules.

Consignes générales de sécurité

- Placez le levier de commande du circuit hydraulique du tracteur dans la position qui exclut tout risque de levage ou d'abaissement accidentel avant d'accoupler l'outil au circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur ou de la désaccoupler de celui-ci.
- Lors de l'attelage et du dételage d'outils, placez les dispositifs de support (si prévus) dans la position appropriée (position de stabilité).
- Attention aux risques de blessures par écrasement et cisaillement lors de l'actionnement des dispositifs de support.
- Soyez extrêmement prudent lors de l'attelage et du dételage d'outils. Il existe des zones d'écrasement et de cisaillement dans la zone d'attelage entre le tracteur et l'outil.
- Il est interdit de stationner entre le tracteur et l'outil lors de l'actionnement du circuit hydraulique de l'attelage trois points.
- Les conduites d'alimentation raccordées
 - o doivent suivre facilement tous les mouvements dans les virages sans tension, cintrage ou frottement.
 - o ne doivent pas frotter contre des éléments étrangers.
- Les cordes de déclenchement pour les accouplements rapides doivent pendre de manière lâche et ne doivent pas s'auto-déclencher en position basse.
- Garez systématiquement l'outil dételé de telle sorte qu'il soit stable.

Utilisation de l'outil

- Avant le début du travail, familiarisez-vous avec tous les dispositifs et éléments de commande de l'outil et leurs fonctions. Il ne sera plus temps de procéder à ces tâches au cours du travail.
- Portez des vêtements parfaitement ajustés. Le port de vêtements amples accroît le risque qu'ils soient happés par des arbres d'entraînement ou qu'ils s'enroulent autour de ceux-ci.
- Utilisez l'outil uniquement une fois les dispositifs de protection en place et opérationnels.
- Respectez la charge maximale de l'outil porté / attelé et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur. Le cas échéant, roulez uniquement avec une trémie à moitié pleine.
- Il est interdit de stationner dans la zone de travail de l'outil.
- Il est interdit de stationner dans la zone de rotation et de pivotement de l'outil.
- Les éléments de l'outil actionnés par une force extérieure (par ex. hydraulique) comportent des zones d'écrasement et de cisaillement.
- Les éléments de l'outil commandés par une force extérieure doivent être actionnés uniquement à condition de respecter une distance de sécurité suffisante par rapport à l'outil.
- Prenez toutes les mesures nécessaires afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels du tracteur avant de descendre de celui-ci.
Pour cela
 - o abaissez l'outil au sol
 - o serrez le frein de stationnement
 - o arrêtez le moteur du tracteur
 - o retirez la clé de contact

Transport de l'outil

- En cas de déplacement sur des voies de circulation publiques, veuillez respecter les règles du code de la route en vigueur dans le pays.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez que
 - les conduites d'alimentation sont correctement raccordées
 - le système d'éclairage n'est pas endommagé, qu'il fonctionne et qu'il est propre
 - le système de freinage et le circuit hydraulique ne présentent aucun défaut à l'examen visuel
 - le frein de stationnement est complètement desserré
 - le système de freinage fonctionne de manière satisfaisante
- Assurez-vous que la capacité de braquage et la puissance de freinage du tracteur sont suffisantes.
Les outils portés sur un tracteur ou attelés à celui-ci et les lests avant et arrière influencent le comportement sur route ainsi que la manoeuvrabilité et la puissance de freinage du tracteur.
- Utilisez, le cas échéant, des lests avant.
L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20 % du poids à vide du tracteur afin de garantir une manoeuvrabilité suffisante.
- Fixez les lests avant et arrière conformément à la réglementation, sur les points de fixation prévus à cet effet.
- Respectez la charge utile maximale de l'outil porté / attelé et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur.
- Le tracteur doit être capable de fournir la puissance de décélération réglementaire pour l'ensemble chargé (tracteur avec outil porté / attelé).
- Contrôlez l'action des freins avant les déplacements.
- Dans les virages avec un outil attelé ou porté, tenez compte du déport important et de la masse en rotation de l'outil.
- Avant les déplacements sur route, veillez à assurer un verrouillage latéral suffisant du bras inférieur d'attelage du tracteur, lorsque l'outil est attelé au circuit hydraulique de l'attelage trois points ou aux bras inférieurs d'attelage du tracteur.
- Avant les déplacements sur route, placez tous les éléments pivotants de l'outil en position de transport.
- Avant les déplacements sur route, fixez tous les éléments pivotants de l'outil en position de transport afin d'éviter les changements de position dangereux. Utilisez, pour cela, les sécurités de transport prévues à cet effet.
- Avant les déplacements sur route, verrouillez le levier de commande du circuit hydraulique d'attelage trois points, afin d'éviter un levage ou un abaissement accidentel de l'outil porté ou attelé.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez si l'équipement de transport obligatoire est monté correctement sur l'outil, par ex. les dispositifs d'éclairage, de signalisation et de protection.
- Avant les déplacements sur route, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les goupilles maintiennent parfaitement en place les chevilles de bras supérieur et inférieur.

- Adaptez votre vitesse de déplacement aux conditions environnantes.
- Avant d'aborder une descente, engagez un rapport inférieur.
- Avant les déplacements sur route, désactivez en principe le freinage individuel des roues (verrouillage des pédales).

2.16.2 Circuit hydraulique

- Le circuit hydraulique est sous haute pression.
- Vérifiez le branchement approprié des conduites hydrauliques.
- Lors du branchement des conduites du circuit hydraulique, veillez à ce que ce dernier ne soit pas sous pression aussi bien côté tracteur que côté outil.
- Il est interdit de bloquer les organes de commande sur le tracteur lorsque ces derniers servent à commander directement, par voie hydraulique ou électrique, des éléments, par ex. processus de repliage / déploiement, de pivotement et de coulissement. Le mouvement correspondant doit être interrompu automatiquement en cas de relâchement de l'organe de commande associé. Cela ne s'applique pas aux mouvements de dispositifs qui
 - fonctionnent en continu,
 - sont régulés automatiquement ou
 - doivent avoir une position flottante ou une position sous pression selon les circonstances
- Avant d'exécuter des opérations sur le circuit hydraulique
 - Abaissez l'outil
 - Dépressurisez le circuit hydraulique
 - Arrêtez le moteur du tracteur
 - Serrez le frein de stationnement
 - Retirez la clé de contact
- Faites examiner au moins une fois par an les conduites hydrauliques par un spécialiste afin de vous assurer de leur bon état.
- Remplacez les conduites hydrauliques endommagées ou usées. Utilisez uniquement des conduites hydrauliques d'origine AMAZONE.
- La durée d'utilisation des conduites hydrauliques ne doit pas excéder six ans, en incluant une durée de stockage possible de deux ans au maximum. Même en cas de stockage approprié et d'utilisation respectant les contraintes admissibles, les flexibles et raccords subissent un vieillissement tout à fait normal, d'où la limitation de leur durée de stockage et de service. Néanmoins, la durée d'utilisation peut être fixée conformément aux valeurs empiriques, en particulier en tenant compte des risques potentiels. Concernant les flexibles et conduites en thermoplastique, d'autres valeurs de référence peuvent être prises en considération.
- N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites hydrauliques.
Du fluide s'échappant sous haute pression (huile hydraulique) peut traverser l'épiderme et provoquer des blessures corporelles graves.
En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin. Risque d'infection.
- En raison du risque d'infection élevé, utilisez des outils et équipements appropriés lors de la recherche de points de fuite.

2.16.3 Installation électrique

- Avant toute intervention sur l'installation électrique, débranchez le pôle négatif (-) de la batterie.
- Utilisez exclusivement les fusibles préconisés. L'utilisation de fusibles d'un ampérage trop élevé peut entraîner la détérioration de l'installation électrique, avec un risque d'incendie.
- Veillez au branchement approprié des bornes de la batterie, en commençant par le pôle positif, puis le pôle négatif. Lors du débranchement des bornes, commencez par le pôle négatif, puis débranchez le pôle positif.
- Placez systématiquement le cache prévu à cet effet sur le pôle positif de la batterie. Attention au risque d'explosion en cas de mise à la masse.
- Risque d'explosion - Évitez la formation d'étincelles et les flammes nues à proximité de la batterie !
- L'outil peut être équipé de composants et éléments électroniques dont le fonctionnement peut être affecté par les émissions électromagnétiques d'autres appareils. Ce type d'influence peut constituer une source de danger pour les personnes lorsque les consignes de sécurité suivantes ne sont pas respectées.
 - En cas d'installation a posteriori d'appareils et/ou de composants électriques sur l'outil, avec branchement sur le circuit électrique de bord, l'utilisateur doit au préalable vérifier que l'installation ne provoque pas de perturbations au niveau de l'électronique du véhicule ou d'autres composants.
 - Assurez-vous que les composants électriques et électroniques installés a posteriori sont conformes à la directive 2004/108/CE sur la compatibilité électromagnétique dans sa version en vigueur et qu'ils portent le marquage CE.

2.16.4 Outils attelés

- Faites attention aux possibilités de couplage admissibles entre le dispositif d'attelage sur le tracteur et celui sur l'outil.
Ne combinez que les matériels compatibles entre eux (tracteur et outil attelé).
- Pour les outils à essieu unique, faites attention à la charge d'appui maximale admissible du tracteur au niveau du dispositif d'attelage.
- Assurez-vous que la capacité de braquage et la puissance de freinage du tracteur sont suffisantes.
Les outils portés sur un tracteur ou attelés à celui-ci influencent le comportement sur route ainsi que la manœuvrabilité et la puissance de freinage du tracteur, en particulier les outils à essieu unique avec charge d'appui exercée sur le tracteur.
- Seul un atelier spécialisé peut régler la hauteur du timon d'attelage si celui-ci est équipé d'une chape d'attelage.
- Machines sans système de freinage :
Respectez les prescriptions nationales valables pour les machines sans système de freinage.

2.16.5 Système de freinage

- Seuls les ateliers spécialisés ou des spécialistes des systèmes de frein sont habilités à exécuter les opérations de réglage et de réparation sur le système de freinage.
- Faites procéder régulièrement à un contrôle approfondi du système de freinage.
- En cas de dysfonctionnement du système de freinage, arrêtez immédiatement le tracteur. Faites procéder à la réparation nécessaire dans les plus brefs délais !
- Garez l'outil sur une surface plane et immobilisez-la correctement afin d'éviter un abaissement accidentel ou un déplacement intempestif (cales), avant toute intervention sur le système de freinage.
- Soyez particulièrement vigilant lors des travaux de soudure, de brasage et de perçage à proximité des conduites de frein.
- Après les opérations de réglage et de réparation sur le système de freinage, effectuez systématiquement un essai de freinage.

Système de freinage à air comprimé

- Avant d'accoupler l'outil, nettoyez les bagues d'étanchéité au niveau des têtes d'accouplement de la conduite de réserve et de la conduite de frein.
- Avant de commencer à vous déplacer avec l'outil accouplé, vous devez attendre que le manomètre indique 5,0 bar sur le tracteur.
- Purgez quotidiennement l'eau présente dans le réservoir d'air.
- En cas de déplacement sans l'outil, verrouillez les têtes d'accouplement sur le tracteur.
- Accrochez les têtes d'accouplement de la conduite de réserve et de la conduite de frein de l'outil sur les accouplements vides prévus à cet effet.
- En cas d'appoint nécessaire ou après vidange, utilisez le liquide de frein prescrit. En cas de vidange du liquide de frein, respectez les consignes correspondantes.
- Vous ne devez en aucun cas modifier les réglages sur les soupapes de frein.
- Remplacez le réservoir d'air
 - s'il bouge sur ses bandes de serrage
 - s'il est endommagé
 - si la plaque signalétique sur le réservoir d'air est rouillée, desserrée ou absente

Système de freinage hydraulique pour les outils destinés à l'exportation

- Les systèmes de freinage hydraulique ne sont pas autorisés en Allemagne.
- En cas d'appoint nécessaire ou après vidange, utilisez les huiles hydrauliques prescrites. En cas de vidange des huiles hydrauliques, respectez les consignes correspondantes.

2.16.6 Pneumatiques

- Les travaux de réparation au niveau des pneumatiques et des jantes doivent impérativement être réalisés par des spécialistes disposant des outils de dépose / repose appropriés.
- Contrôlez régulièrement la pression de gonflage !
- Respectez la pression préconisée ! Une pression trop élevée des pneumatiques entraîne un risque d'explosion.
- Garez l'outil sur une surface plane et immobilisez-la correctement afin d'éviter un abaissement accidentel ou un déplacement intempestif (frein de stationnement, cales), avant toute intervention sur les pneumatiques.
- Vous devez serrer ou resserrer l'ensemble des vis d'attache et écrous selon les prescriptions de AMAZONEN-WERKE.

2.16.7 Nettoyage, entretien et réparation

- Avant d'effectuer les opérations de nettoyage, d'entretien et de réparation de l'outil, il faut toujours
 - arrêter l'entraînement
 - arrêter le moteur du tracteur
 - la clé de contact est retirée
 - débrancher le connecteur outil de l'ordinateur de bord
- Vérifiez régulièrement que les écrous et les vis sont bien serrés et resserrez-les le cas échéant.
- Avant toute opération d'entretien, de réparation et de nettoyage sur l'outil, veillez à la sécuriser si elle est en position relevée ou à sécuriser ses éléments relevés afin d'éviter tout abaissement accidentel !
- Lors du remplacement d'outils de travail équipés de lames, utilisez un outillage approprié et portez des gants.
- Éliminez les huiles, graisses et filtres en respectant la législation en vigueur.
- Débranchez le câble au niveau du générateur et de la batterie du tracteur avant d'effectuer les opérations de soudure électrique sur le tracteur et sur l'outil porté.
- Les pièces de rechange doivent, au minimum, satisfaire aux exigences techniques de AMAZONEN-WERKE. Pour être sûr de la conformité de vos pièces, utilisez des pièces de rechange d'origine AMAZONE.

3 Chargement et déchargement

Chargement et déchargement avec le tracteur



AVERTISSEMENT

Il y a risque d'accident lorsque le tracteur n'est pas approprié et que le système de freinage de l'outil n'est pas raccordé au tracteur et n'est pas rempli.



- Accouplez l'outil au tracteur conformément aux consignes, avant de charger l'outil sur un véhicule de transport ou de l'en décharger.
- Pour le chargement et le déchargement, accouplez et déplacez l'outil avec un tracteur uniquement lorsque ce dernier satisfait aux conditions préalables en matière de puissance.

Système de freinage à air comprimé :

- Avant de commencer à vous déplacer avec l'outil accouplé, vous devez attendre que le manomètre indique 5,0 bar sur le tracteur.

Attelez l'outil au tracteur qui convient pour le charger sur un camion-plateau ou pour le décharger.

Chargement :

Pour le déchargement, un assistant est nécessaire afin de guider la manœuvre.

Fixez l'outil conformément à la réglementation en vigueur.

Dételez ensuite l'outil du tracteur.

Déchargement :

Enlevez les sécurités de transport.

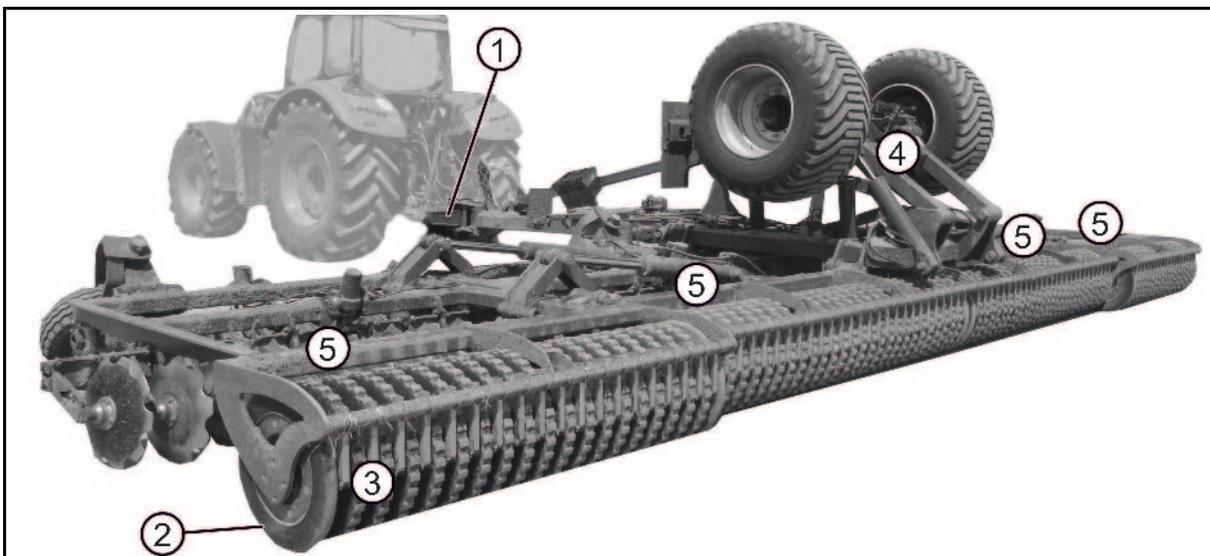
Pour le déchargement, un assistant est nécessaire afin de guider la manœuvre.

Après le déchargement, arrêtez l'outil et dételez le tracteur.

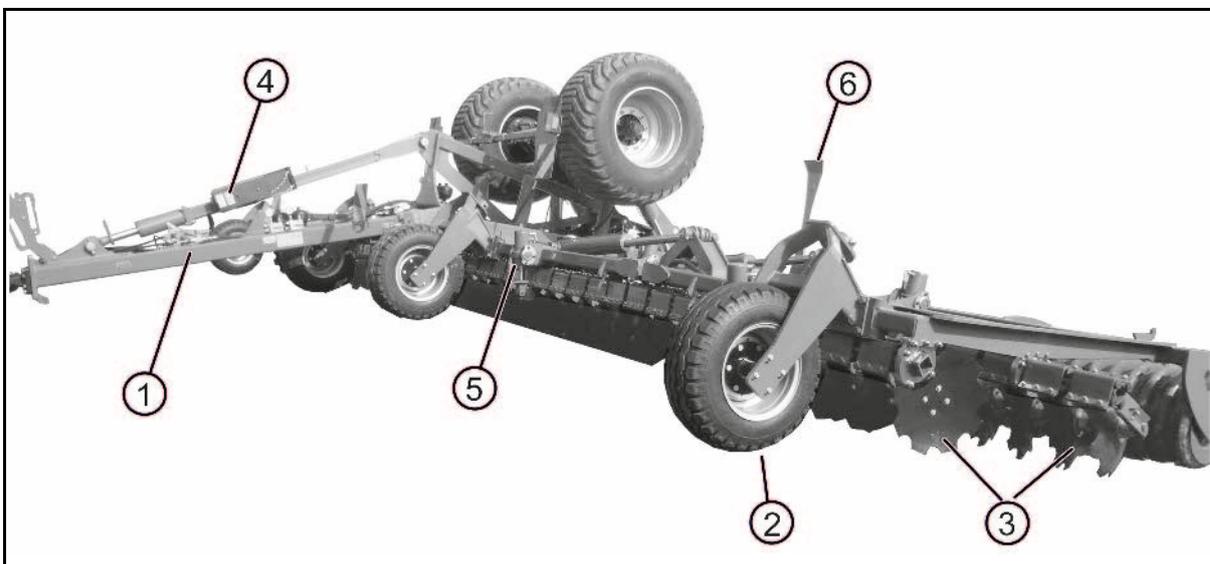
4 Description de l'outil

4.1 Vue d'ensemble des modules

Machine en position de travail:



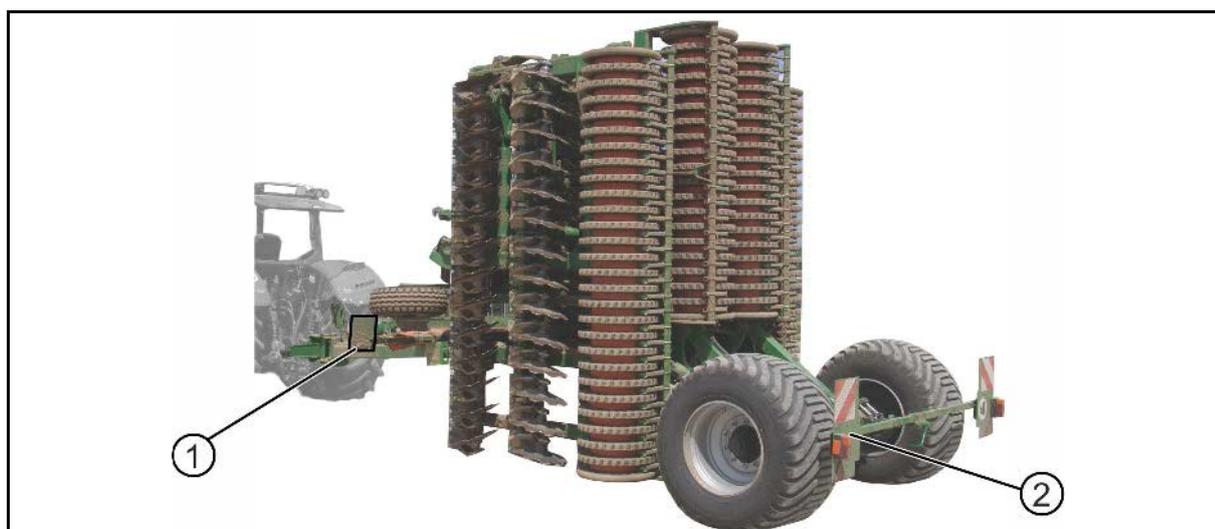
- | | |
|--|------------------------|
| (1) Bras d'attelage | (4) Châssis orientable |
| (2) Rouleau rayonneur | (5) Repliage des bras |
| (3) Décrotteurs pour rouleau rayonneur | |



- | | |
|--------------------------|---|
| (1) Timon hydraulique | (4) Cales de freinage |
| (2) Roue de jauge | (5) Réglage hydraulique de la profondeur des disques avec butée mécanique |
| (3) 2 rangées de disques | (6) Verrouillage de transport |

Description de l'outil

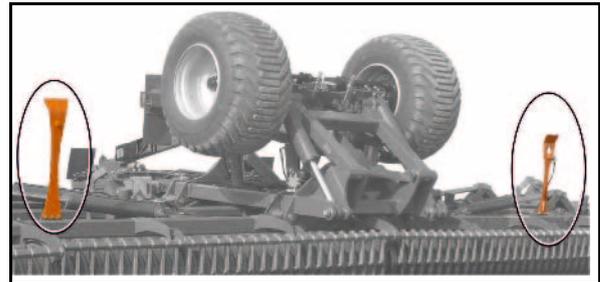
Machine en position de transport:



- (1) Éclairage avant
- (2) Éclairage arrière

4.2 Dispositifs de sécurité et de protection

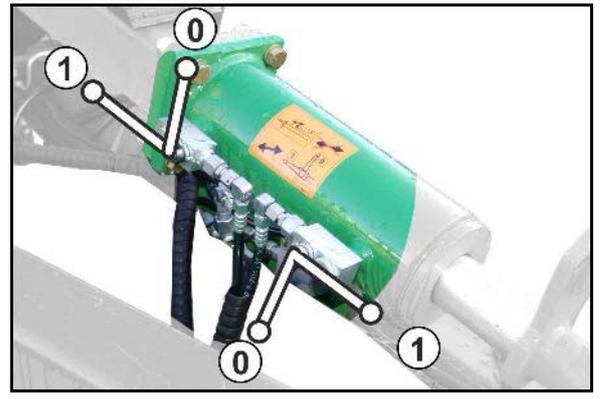
- Sécurité mécanique automatique (par actionnement hydraulique) contre le dépliage intempestif.



- Robinet d'arrêt du vérin du timon pour bloquer la hauteur de transport en cas de transport sur route.

Position (0) fermer le robinet d'arrêt

Position (1) ouvrir le robinet d'arrêt

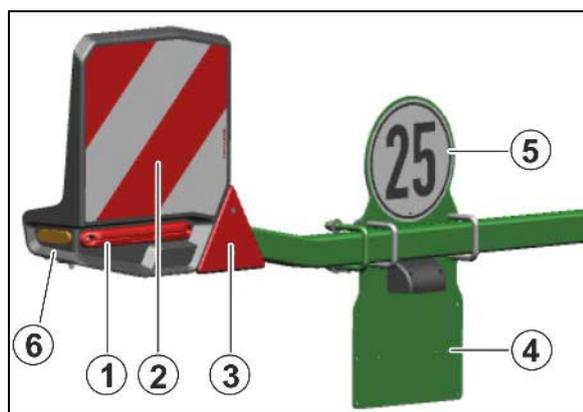


4.3 Conduites d'alimentation entre le tracteur et l'outil

- Conduites hydrauliques
- Câble électrique pour l'éclairage
- Raccordement aux freins hydrauliques ou
- Système de freinage à air comprimé à deux conduites :
 - Conduite de frein avec tête d'accouplement jaune
 - Conduite de réserve avec tête d'accouplement rouge

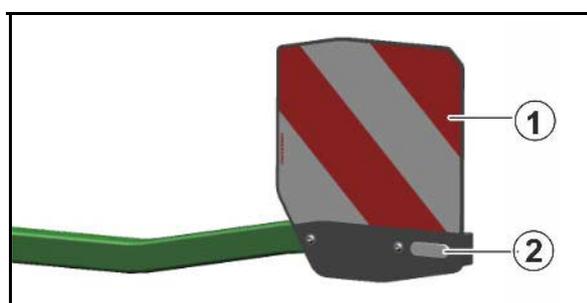
4.4 Équipements pour les déplacements sur route

- (1) Feux arrière ; feux stop ; clignotants
- (2) Panneaux d'avertissement
- (3) Catadioptres rouges
- (4) Support de plaque d'immatriculation
- (5) Marquage vitesse maximale admissible
- (6) Catadioptres latéraux à une distance maximale de 3 m



- (1) Panneaux d'avertissement
- (2) Catadioptres avant

Raccordez la fiche du système d'éclairage à la prise à 7 pôles du tracteur.



4.5 Utilisation conforme

Cet outil de préparation du sol

- est exclusivement conçu pour un travail intensif mais superficiel des chaumes
- est commandé par une seule personne
- en fonction de l'équipement, est attelé
 - à un luminaire à suspension réglable pour tracteur,
 - aux bras d'attelage inférieurs du tracteur catégorie III,
 - à l'accouplement à boulons du tracteur D = 40/50.
 - l'accouplement à boule

Les cultivateurs rotatifs peuvent travailler sur des dévers

- courbe de niveau
 - sens d'avancement à gauche 15 %
 - sens d'avancement à droite 15 %
- courbe de pente
 - pente montante 15 %
 - pente descendante 15 %

Un travail optimal du sol n'est possible que jusqu'à une dureté du sol de 3,0 MPa (dans la zone de la profondeur de travail choisie).

Le terme utilisation conforme recouvre également les aspects suivants :

- le respect de toutes les consignes de cette notice d'utilisation.
- le respect des opérations d'inspection et d'entretien.
- l'utilisation exclusive de pièces de rechange d'origine AMAZONE.

Toute autre utilisation que celles mentionnées ci-dessus est interdite et considérée comme non conforme.

Les dommages résultant d'une utilisation non conforme

- relèvent entièrement de la responsabilité de l'exploitant,
- ne sont en aucun cas assumés par AMAZONEN-WERKE.

4.6 Espace dangereux et zones dangereuses

Le terme d'espace dangereux désigne l'espace autour de l'outil, dans lequel des personnes peuvent être atteintes par

- des mouvements de l'outil et de ses outils pendant le travail
- des matériaux ou corps étrangers projetés par l'outil
- des outils de travail relevés ou abaissés accidentellement
- un déplacement accidentel du tracteur et de l'outil.

L'espace dangereux de l'outil comporte des zones dangereuses présentant un risque permanent ou susceptible de se concrétiser à tout instant. Des pictogrammes d'avertissement signalent ces zones dangereuses et indiquent des dangers résiduels qu'il n'est pas possible d'éliminer par des mesures constructives. A cet égard, les consignes de sécurité spéciales stipulées dans les chapitres concernés s'appliquent.

Le stationnement de personnes dans l'espace dangereux de l'outil est interdit,

- tant que le moteur du tracteur avec arbre de transmission / circuit hydraulique accouplé tourne.
- tant que les mesures n'ont pas été prises afin d'éviter un démarrage et un déplacement accidentels du tracteur et de l'outil.

L'utilisateur est autorisé à déplacer l'outil, à faire passer des outils de travail de la position de transport à la position de travail ou inversement, ou encore à entraîner les outils de travail, uniquement lorsque personne ne se trouve dans l'espace dangereux de l'outil.

Les zones dangereuses se situent :

- entre le tracteur et l'outil, en particulier lors de l'attelage et du dételage,
- au niveau des éléments mobiles
- sur l'outil en mouvement.
- dans la zone de pivotement des bras,
- sous l'outil ou ses éléments relevés et non fixés,
- lors du déploiement et du repliage des bras à proximité de lignes électriques aériennes.

4.7 Plaque signalétique

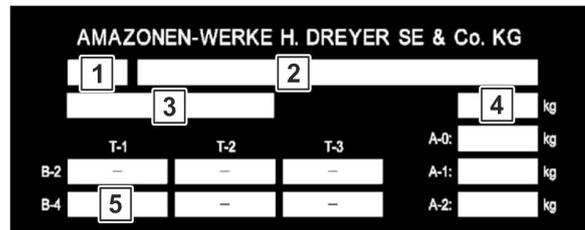
Plaque signalétique machine

- (1) Numéro de la machine
- (2) Numéro d'identification du véhicule
- (3) Produit
- (4) Poids technique admissible de la machine
- (5) Année de modèle
- (6) Année de construction



Plaque signalétique complémentaire

- (1) Mention pour la réception par type
- (2) Mention pour la réception par type
- (3) Numéro d'identification du véhicule
- (4) Poids total technique admissible
- (5) Charge de remorquage technique admissible pour un véhicule attelé à timon avec frein pneumatique
- (A0) Charge d'appui verticale technique admissible A-0
- (A1) Charge technique admissible sur l'essieu 1
- (A2) Charge technique admissible sur l'essieu 2



4.8 Conformité

	Désignation des directives/normes
La machine satisfait à :	<ul style="list-style-type: none"> • Directive sur les machines 2006/42/EG • Directive CEM 2014/30/CE

4.9 Caractéristiques techniques

Largeur de travail	12000 mm
Largeur de travail	3000 mm
Hauteur de transport	< 4000 mm
Vitesse maximale admissible	6900 mm
Largeur totale	12600 mm
Zul. Höchstgeschwindigkeit	40 km/h
Vitesse de travail	10-18 km/h
Écart entre les disques	250 mm
Diamètre des disques	510 mm
Nombre de disques	2 x 48
Profondeur de travail	30 – 140 mm
Catégorie d'attelage autorisée	Catégorie 3 Catégorie 4N K700 / Catégorie 5



La largeur de travail indiquée n'est atteinte que lorsque tous les disques sont placés à la même profondeur de travail.

4.9.1 Charge utile



- Les valeurs de la charge par essieu autorisée et de la charge d'appui autorisée sont indiquées sur la plaque signalétique de la machine.
- Pesez la machine vide pour obtenir le poids à vide..



En fonction du pneu, la capacité de charge des deux pneus peut être inférieure à la charge par essieu autorisée.

Dans ce cas, la capacité de charge des pneumatiques limite la charge par essieu autorisée.

Capacité de charge des pneumatiques par roue

- L'indice de charge sur le pneu indique la capacité de charge du pneumatique.
- L'indice de vitesse sur le pneu indique la vitesse maximale à laquelle le pneu dispose de la capacité de charge correspondant à l'indice de charge.
- La capacité de charge des pneus n'est atteinte que si la pression des pneus correspond à la pression nominale.

Indice de charge	140	141	142	143	144	145	146	147
Capacité de charge des pneumatiques (kg)	2500	2575	2650	2725	2800	2900	3000	3075
Indice de charge	148	149	150	151	152	153	154	155
Capacité de charge des pneumatiques (kg)	3150	3250	3350	3450	3550	3650	3750	3850
Indice de charge	156	157	158	159	160	161	162	163
Capacité de charge des pneumatiques (kg)	4000	4125	4250	4375	4500	4625	4750	5000
Indice de charge	164	165	166	167	168	169	170	171
Capacité de charge des pneumatiques (kg)	5000	5150	5300	5450	5600	5800	6000	6150
Indice de charge	172	173	174	175	176	177	178	179
Capacité de charge des pneumatiques (kg)	6300	6500	6700	6900	7100	7300	7500	7750

Indice de vitesse	A5	A6	A7	A8	B	C	D	E
Vitesse maximale (km/h)	25	30	35	40	50	60	65	70

Conduite avec pression réduite des pneumatiques



- Lorsque la pression des pneumatiques est inférieure à la pression nominale, la capacité de charge des pneumatiques diminue !
Tenez alors compte de la charge utile réduite de la machine.
- Veuillez également respecter les indications du fabricant de pneus !



AVERTISSEMENT

Risque d'accident !

Lorsque la pression des pneumatiques est trop faible, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

4.10 Équipement nécessaire du tracteur

Pour une utilisation conforme de l'outil, le tracteur doit satisfaire aux conditions préalables suivantes :

Puissance motrice du tracteur

à partir de 260 kW (360 Ch)

Électricité

- | | |
|--------------------------|----------------|
| Tension de la batterie : | • 12 V (volts) |
| Fiche pour éclairage : | • 7 pôles |

Circuit hydraulique

- | | |
|-----------------------------------|---|
| Pression de service maximale : | • 210 bars |
| Débit de pompe tracteur : | • au minimum 15 l/min à 150 bars |
| Huile hydraulique de la machine : | • HLP68 DIN 51524
L'huile hydraulique de la machine convient à tous les circuits d'huile hydraulique combinés des modèles de tracteurs courants. |
| Distributeurs | • voir en page 43 |

Système de frein de service

- | | |
|--|--|
| Double circuit de frein de service : | • 1 tête d'accouplement (rouge) pour la conduite de réserve
• 1 tête d'accouplement (jaune) pour la conduite de frein |
| Système de freinage hydraulique à deux conduites : | • 1 accouplement hydraulique selon ISO 5676 |



Le système de freinage hydraulique n'est pas autorisé en Allemagne ni dans certains pays de l'UE.

4.11 Données concernant le niveau sonore

La valeur d'émission rapportée au poste de travail (niveau de pression acoustique) est de 74 dB(A) et elle est mesurée au niveau de l'oreille du conducteur pendant le fonctionnement, cabine fermée.

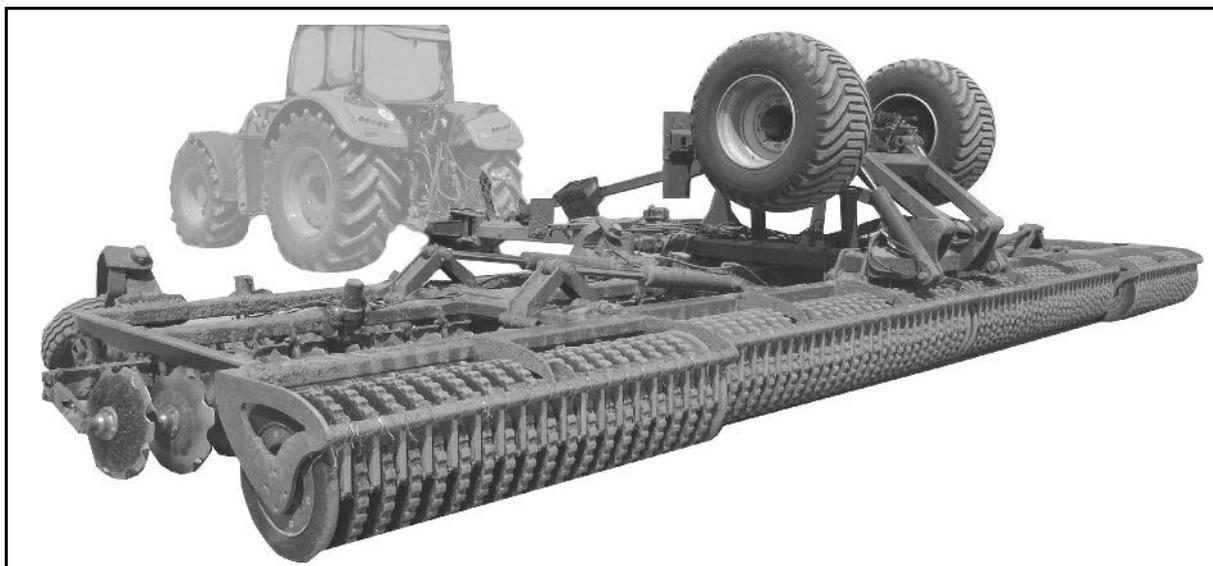
Appareil de mesure : OPTAC SLM 5.

Le niveau de pression acoustique dépend, pour l'essentiel, du véhicule utilisé.

5 Structure et fonction

Le chapitre suivant présente la structure de l'outil et les fonctions de ses différents composants ou éléments.

5.1 Fonctionnement



Le déchaumeur à disques est conçu pour

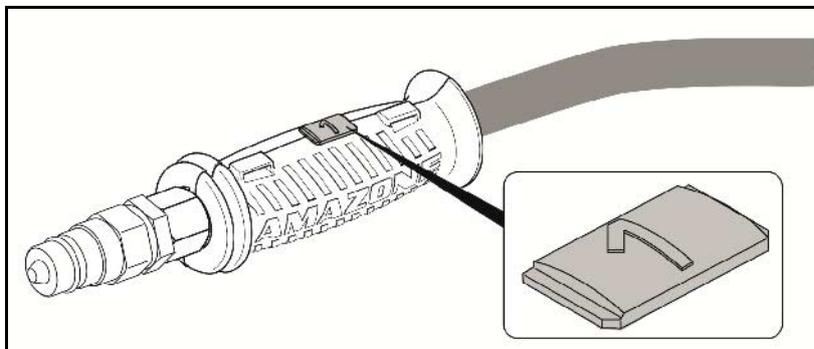
- la préparation superficielle des chaumes juste après la récolte
- la préparation du lit de semis au printemps pour le maïs ou les betteraves à sucre
- l'incorporation des cultures intercalaires comme par exemple la moutarde jaune

La double rangée de disques assure le travail du sol et un bon mélange des résidus végétaux et de la terre.

Les roues du rouleau en aval servent au rappuyage du sol et au réglage de profondeur des disques.

5.2 Raccords hydrauliques

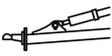
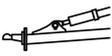
- Toutes les conduites hydrauliques sont munies de poignées. Sur les poignées se trouvent des repères colorés avec un numéro ou une lettre d'identification afin de permettre leur affectation aux différentes fonctions hydrauliques du distributeur hydraulique du tracteur !



Des autocollants correspondant aux repères sont collés sur la machine, expliquant les fonctions hydrauliques correspondantes.

- Selon la fonction hydraulique requise, le distributeur du tracteur doit être utilisé dans différents modes d'actionnement.

avec maintien, pour un circuit d'huile permanent	
sans maintien, actionner jusqu'à ce que l'action soit exécutée	
position flottante, débit d'huile libre dans le distributeur.	

Marquage		Fonctionnement			Distributeur du tracteur	
jaune	1		Châssis/ timon	abaisser	à double effet	
	2			relever		
bleu	1		Bras d'outil	Déplier	à double effet	
	2			Replier		
vert	1	Sélection via robinet sélecteur		Mettre en position de travail	à double effet	
	2			Mettre en position en tournière		
vert	1			Abaisser la machine à l'avant	à double effet	
	2			Relever la machine à l'avant		
Vert	3		Profondeur de travail	plus grande	à double effet	
	4			plus petite		
rouge	1		Déverrouiller le repliage des bras		simple effet	

**AVERTISSEMENT****Risque d'infection provoqué par de l'huile hydraulique projetée sous haute pression.**

Lors du branchement et du débranchement des conduites du circuit hydraulique, veillez à ce que ce dernier ne soit pas sous pression aussi bien côté tracteur, que côté machine.

En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin.

5.2.1 Branchement des conduites hydrauliques**AVERTISSEMENT****Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un dysfonctionnement du circuit hydraulique en cas de mauvais branchement des conduites hydrauliques.**

Lors du branchement des conduites hydrauliques, faites attention aux repères de couleur au niveau des embouts.



- Vérifiez la compatibilité des huiles hydrauliques avant de raccorder l'outil au circuit hydraulique du tracteur.
Ne mélangez en aucune circonstance des huiles minérales et des huiles végétales.
- Respectez la pression d'huile hydraulique maximale autorisée de 210 bar.
- Assurez-vous que les embouts de conduites hydrauliques sont propres lors du branchement.
- Engagez le(s) embout(s) de conduites hydrauliques dans les manchons jusqu'au verrouillage perceptible du ou des embouts.
- Contrôlez que les conduites hydrauliques sont bien en place et parfaitement fixées.

1. Amenez le levier de commande sur le distributeur au niveau du tracteur en position intermédiaire (position neutre).
2. Nettoyez les connecteurs hydrauliques des conduites avant de brancher celles-ci sur le tracteur.
3. Branchez la ou les conduites hydrauliques sur le ou les distributeurs du tracteur.

5.2.2 Débranchement des conduites hydrauliques

1. Amenez le levier de commande sur le distributeur au niveau du tracteur en position intermédiaire (position neutre).
2. Déverrouillez les connecteurs hydrauliques et retirez-les des manchons.
3. Protégez les connecteurs hydrauliques et les prises de connexion hydrauliques à l'aide des caches anti-poussière.
4. Placez les conduites hydrauliques dans l'armoire prévue à cet effet.

5.3 Système de freinage à deux conduites



Le respect des périodicités d'entretien est indispensable au bon fonctionnement du double circuit de frein de service.



AVERTISSEMENT

Lorsque l'outil est dételé et qu'il stationne avec le réservoir d'air comprimé plein, l'air comprimé du réservoir agit sur les freins et bloque les roues.

L'air comprimé dans le réservoir et ainsi la force de freinage diminuent progressivement jusqu'à l'absence de freinage complet si le réservoir d'air comprimé n'est pas rechargé. Pour cette raison, il faut immobiliser l'outil uniquement avec des cales pour le stationnement.

Les freins sont desserrés immédiatement au remplissage du réservoir d'air comprimé, lorsque la conduite de réserve (rouge) est branchée sur le tracteur. Par conséquent, avant de brancher la conduite de réserve (rouge), il faut atteler l'outil aux bras inférieurs du tracteur et serrer le frein à main de ce dernier. De même, retirez les cales uniquement lorsque l'outil est attelé aux bras inférieurs du tracteur et que le frein à main de ce dernier est serré.

Pour pouvoir commander le double circuit de frein de service, le tracteur doit également être doté d'un double circuit de frein de service.

- Conduite de réserve avec tête d'accouplement (rouge)
- Conduite de frein avec tête d'accouplement (jaune)

5.3.1 Eléments de commande du circuit de freinage à air comprimé à deux conduites



DANGER

Ne desserrez jamais le frein de stationnement de la machine lorsque cette dernière est dételée et sur un terrain en pente.

Après le débranchement de la conduite de réserve (rouge), la machine est freinée automatiquement.

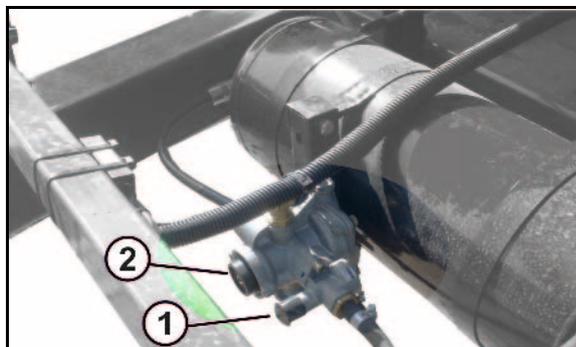
S'il est nécessaire, pour un passage en atelier spécialisé par exemple, de garer la machine dételée (uniquement sur une surface plane), vous pouvez actionner le circuit de freinage à air comprimé à deux conduites avec les éléments de commande.

Pour cela, le réservoir d'air comprimé doit être rempli. Lorsque le réservoir d'air comprimé est vide, le frein de stationnement ne peut pas être desserré avec les éléments de commande.

(1) Valve de desserrage avec bouton de commande :

→ Si le bouton de commande

- o est enfoncé jusqu'en butée, le circuit de freinage est séparé, par exemple pour manœuvrer l'outil dételé.
- o est sorti jusqu'en butée, l'outil est freiné par la pression de réserve qui provient du réservoir d'air.

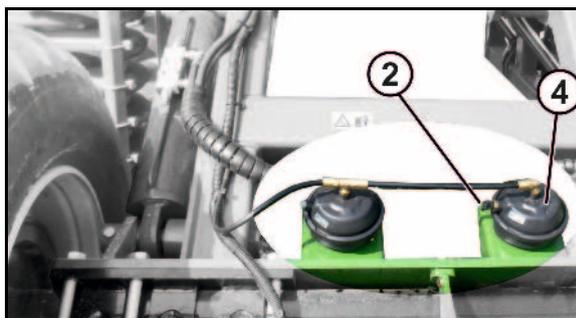
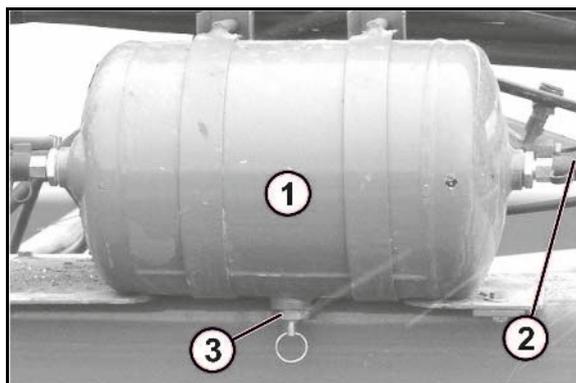


(2) Soupape de frein



Lors du branchement de la conduite de réserve (rouge) au tracteur, le frein de stationnement se desserre automatiquement et le bouton noir sort automatiquement du tableau dès que la pression de service s'est accumulée.

- (1) Réservoir à air comprimé
- (2) Raccord de contrôle pour manomètre
- (3) Clapet de purge
- (4) Cylindre de frein



5.3.2 Branchement des conduites de frein et de réserve



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un défaut de fonctionnement du système de freinage.

- Lors du branchement des conduites de frein et de réserve, veillez à ce que
 - les bagues d'étanchéité des têtes d'accouplement soient propres,
 - les bagues d'étanchéité des têtes d'accouplement assurent une étanchéité appropriée.
- Remplacez immédiatement les bagues d'étanchéité détériorées.
- Purgez l'eau du réservoir d'air comprimé avant le premier déplacement de la journée.
- Avant de commencer à vous déplacer avec l'outil accouplé, vous devez attendre que le manomètre indique 5,0 bar sur le tracteur.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un déplacement accidentel de l'outil en cas de frein de service desserré.

Commencez systématiquement par brancher la tête d'accouplement de la conduite de frein (jaune), puis la tête d'accouplement de la conduite de réserve (rouge).

Le frein de service de l'outil est desserré immédiatement lorsque la tête d'accouplement rouge est branchée.

1. Ouvrez le capot des têtes d'accouplement sur le tracteur.
 2. Retirez la tête d'accouplement de la conduite de frein (jaune) de l'accouplement vide.
 3. Vérifiez que les bagues d'étanchéité sur la tête d'accouplement sont propres et ne présentent aucune détérioration.
 4. Nettoyez les bagues d'étanchéité encrassées et remplacez les bagues endommagées.
 5. Fixez la tête d'accouplement de la conduite de frein (jaune) de manière appropriée dans l'accouplement jaune sur le tracteur.
 6. Retirez la tête d'accouplement de la conduite de réserve (rouge) de l'accouplement vide.
 7. Vérifiez que les bagues d'étanchéité sur la tête d'accouplement sont propres et ne présentent aucune détérioration.
 8. Nettoyez les bagues d'étanchéité encrassées et remplacez les bagues endommagées.
 9. Fixez la tête d'accouplement de la conduite de réserve (rouge) de manière appropriée dans l'accouplement rouge sur le tracteur.
- Lors du branchement de la conduite de réserve (rouge), la pression de réserve provenant du tracteur place automatiquement en position sortie le bouton de commande de valve de desserrage au niveau de la soupape de frein de remorque.
10. Retirez les cales.

5.3.3 Débranchement des conduites de frein et de réserve



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un déplacement accidentel de l'outil en cas de frein de service desserré.

Commencez systématiquement par débrancher la tête d'accouplement de la conduite de réserve (rouge), puis la tête d'accouplement de la conduite de frein (jaune).

Le frein de service de l'outil est serré uniquement lorsque la tête d'accouplement rouge est retirée.

Veillez procéder impérativement dans cet ordre, faute de quoi le frein de service sera desserré et l'outil non freiné pourra être mis en mouvement.



En cas de débranchement / rupture des flexibles de l'outil, la conduite de réserve est purgée vers la soupape de frein de remorque. Celle-ci s'enclenche automatiquement et actionne le circuit du frein de service en fonction de la régulation automatique de la charge de la puissance de freinage.

1. Immobilisez l'outil.
Placez des cales devant les roues.
2. Débranchez la tête d'accouplement de la conduite de réserve (rouge).
3. Débranchez la tête d'accouplement de la conduite de frein (jaune).
4. Fixez les têtes d'accouplement sur les accouplements vides.
5. Fermez le capot des têtes d'accouplement sur le tracteur.

5.4 Système de frein de service hydraulique



L'outil n'est pas équipé d'un frein de stationnement !

Immobilisez systématiquement l'outil avec les cales avant de la déteiler du tracteur.

Pour piloter le système de frein de service hydraulique, le tracteur a besoin d'un dispositif de freinage hydraulique.

5.4.1 Raccordement du système de freinage de service hydraulique



Assurez-vous que les accouplements hydrauliques sont propres lors du branchement.

1. Retirez les caches.
2. Nettoyez le connecteur hydraulique et la prise de connexion hydraulique si nécessaire.
3. Accouplez le manchon côté outil et l'embout de conduite hydraulique côté tracteur.
4. Serrez à la main le raccord à vis hydraulique (si disponible).



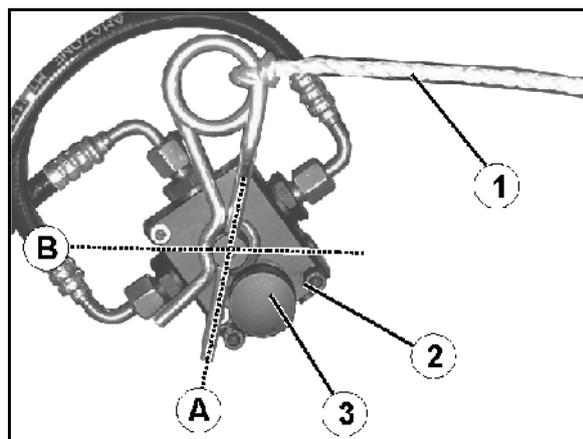
5.4.2 Débranchement du système de frein de service hydraulique

1. Desserrez le raccord à vis hydraulique (si disponible).
2. Protégez les connecteurs hydrauliques et les prises de connexion hydrauliques à l'aide des caches anti-poussière.
3. Placez la conduite hydraulique dans l'armoire prévue à cet effet.

5.4.3 Frein de secours

Si la machine se désolidarise du tracteur pendant un déplacement, le frein de secours permet de freiner la machine.

- (1) Câble de déclenchement
- (2) Soupape de frein avec accumulateur de pression
- (3) Pompe manuelle pour le délestage du frein
- (A) Frein desserré
- (B) Frein actionné



Avant le déplacement, amenez le frein en position d'utilisation.

Pour cela :

1. Fixez le câble de déclenchement sur un point fixe du tracteur.
2. Lorsque le moteur du tracteur tourne et que le frein hydraulique est raccordé, actionnez le frein du tracteur.

→ L'accumulateur de pression du frein de secours est chargé.



DANGER

Risque d'accident par un frein en mauvais état de marche !

Après avoir tiré la goupille d'arrêt (par ex. pour le déclenchement du frein d'urgence), insérer impérativement la goupille du même côté dans la valve de freinage. Sinon, le frein ne fonctionne pas.

Une fois la goupille à nouveau insérée, effectuer un contrôle de freinage du frein de service et du frein d'urgence.



Le réservoir à pression presse l'huile hydraulique quand la machine est déconnectée

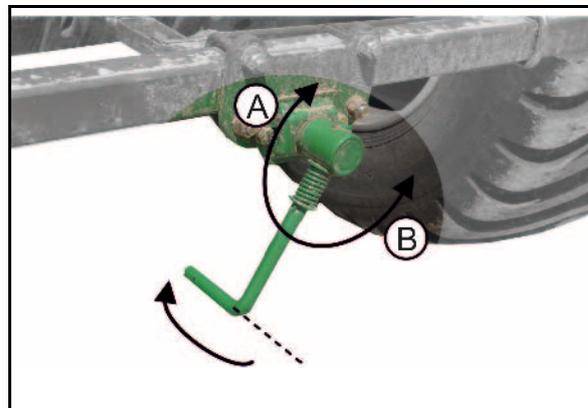
- dans le frein et freine la machine ou
- dans le tuyau vers le tracteur et rend l'accouplement du tuyau de frein au tracteur plus difficile.

Dans ces cas-là, évacuer la pression au moyen de la pompe manuelle sur la soupape de freinage.

5.5 Frein de stationnement

Un frein de stationnement serré protège la machine dételée contre tout déplacement accidentel. Pour actionner le frein de stationnement, on tourne la manivelle au-dessus de la broche et du câble sous gaine.

- (A) Serrer le frein de stationnement.
 (B) Desserrer le frein de stationnement



Tournez la manivelle après l'actionnement du frein dans le sens de marche.

Sinon, la manivelle peut entrer en collision avec le bâti lors du repliage du châssis.

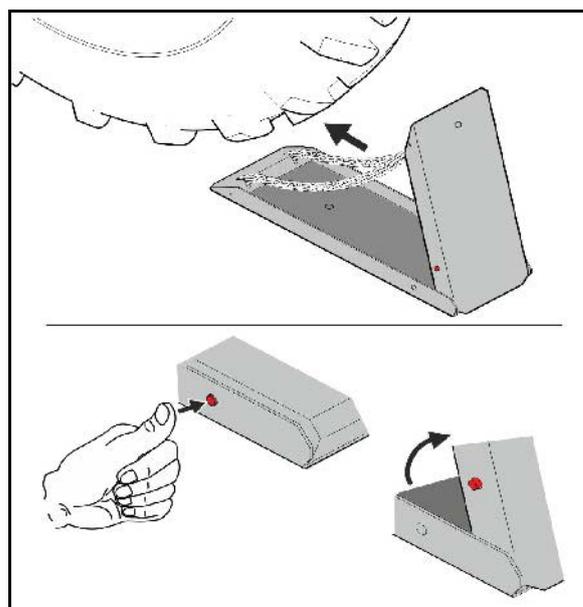


- Corrigez le réglage du frein de stationnement si l'allongement de la broche ne suffit plus.
- Veillez à ce que le câble de frein ne repose pas ou ne frotte pas sur d'autres pièces du véhicule.
- Lorsque le frein est desserré, le câble de frein doit pendre légèrement.

5.6 Cales repliables devant les roues

Les cales sont fixées avec des vis à ailettes sur le côté droit de la machine.

Amener les cales repliables devant les roues en position d'utilisation en actionnant le bouton-poussoir et les poser directement sur les roues avant l'attelage.

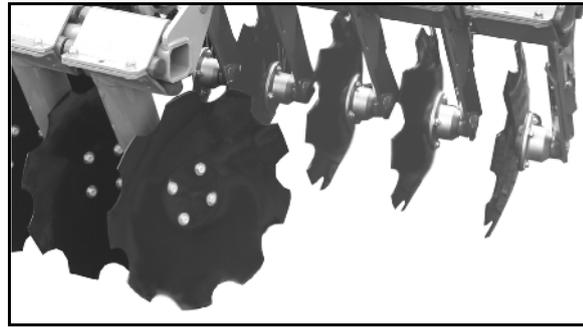


5.7 Déchaumeur à deux rangées de disques

Déchaumeur à disques avec disques dentelés ou lisses et diamètre 510 mm.

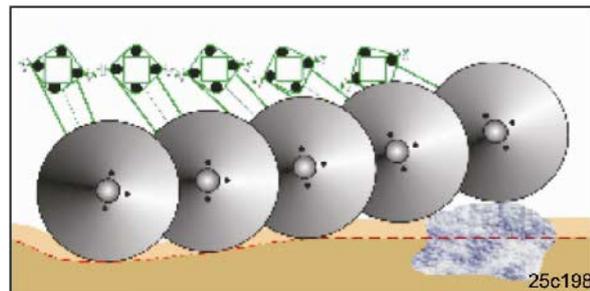
Les disques galbés sont positionnés de manière décalée à un angle d'incidence de 17° à l'avant et de 14° à l'arrière par rapport au sens d'avancement.

Les disques galbés sont logés dans un roulement à billes incliné à deux rangs avec une garniture mécanique d'étanchéité et un remplissage d'huile, ils ne requièrent aucune maintenance.



La suspension élastique des disques individuels leur permet de

- s'adapter aux inégalités du terrain
- de contourner les obstacles fixes, par ex. pierres. Les disques sont ainsi protégés contre d'éventuels dommages.



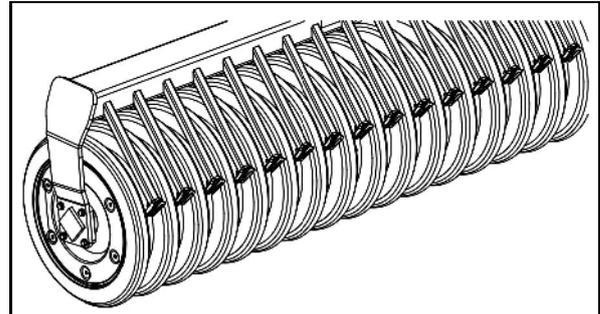
5.8 Rouleau

Le rouleau prend en charge le guidage en profondeur des outils.

- **Rouleau rayonneur KW580**

avec décrotteur réglable

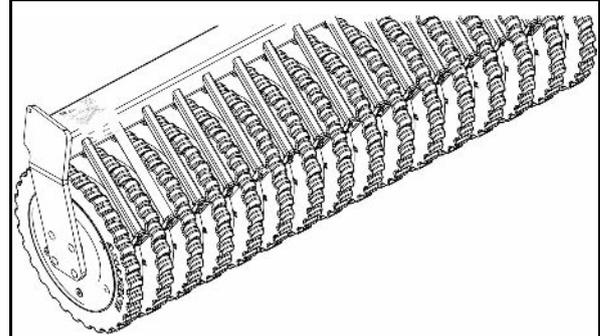
→ Particulièrement adapté pour les sols moyens.



- **Rouleau rayonneur KWM600**

avec profil Matrix et décrotteur réglable.

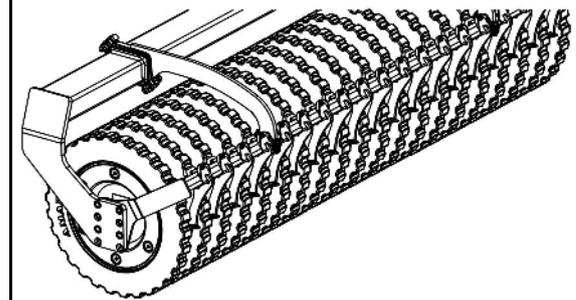
→ Particulièrement adapté pour les sols légers, moyens et lourds.



- **Rouleau rayonneur KWM 650**

avec profil Matrix et décrotteur réglable.

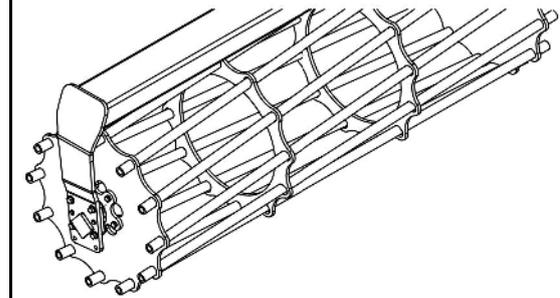
→ Particulièrement adapté pour les sols légers, moyens et lourds.



- **Rouleau barre SW600**

→ Le rouleau barre est disponible pour le faible compactage du sol.

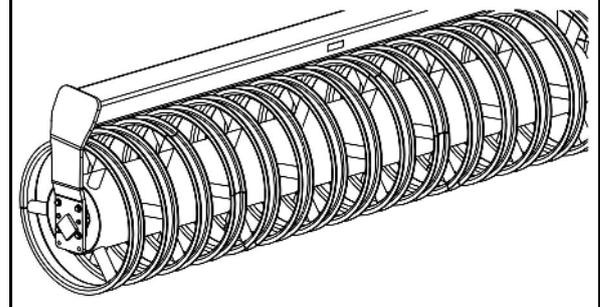
→ Dispose d'un très bon entraînement propre.



- **Rouleau profilé en U UW580**

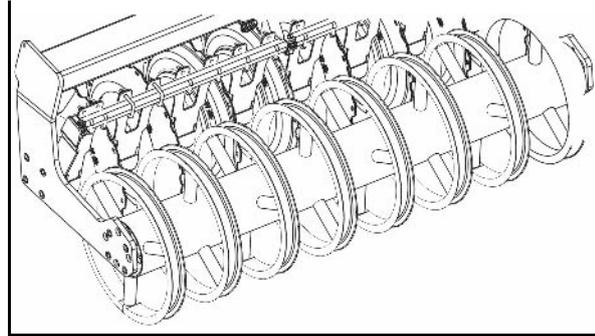
→ Particulièrement adapté pour les sols légers.

→ Insensible au bourrage et bonne charge admissible.



Structure et fonction

- **Rouleau profilé en U à disques doubles DDU 600**
- Particulièrement adapté pour les sols légers, moyens et lourds.
- Insensible aux pierres et bonne charge admissible.



5.9 Châssis

Le châssis est pivoté via une commutation hydraulique d'inversion en position de transport et d'utilisation.

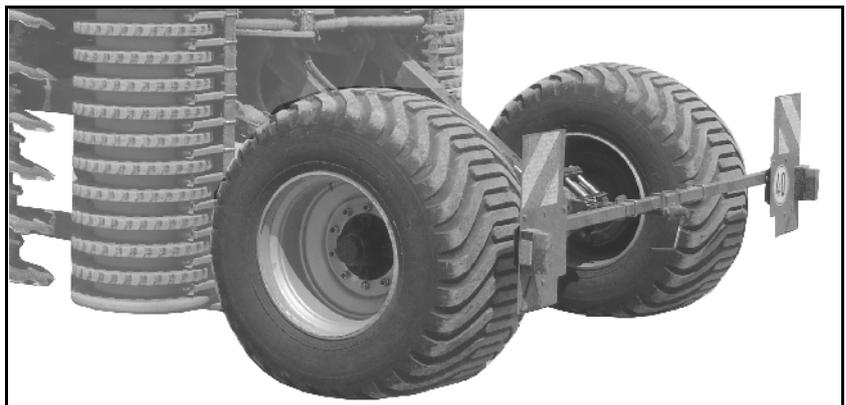
La position de la machine est importante pour que le pivotement se fasse correctement :

- La machine doit être penchée vers l'arrière afin que le repliage puisse être exécuté jusqu'en position finale.
- La machine doit être mise à l'horizontale afin que le repliage puisse être exécuté jusqu'en position finale.

Châssis entièrement relevé lors de l'utilisation de la machine :



Châssis lors du transport sur route :

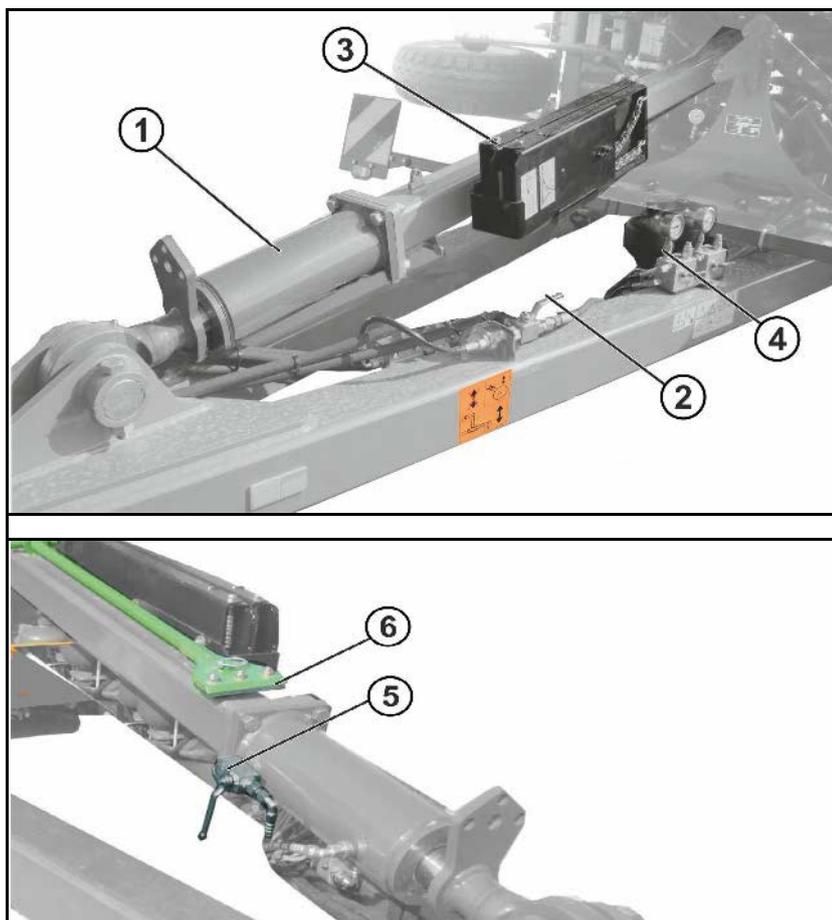


5.10 Timon

L'abaissement et le relevage hydraulique du timon se font par le distributeur *vert* du tracteur.

Les fonctions suivantes sont effectuées de cette manière :

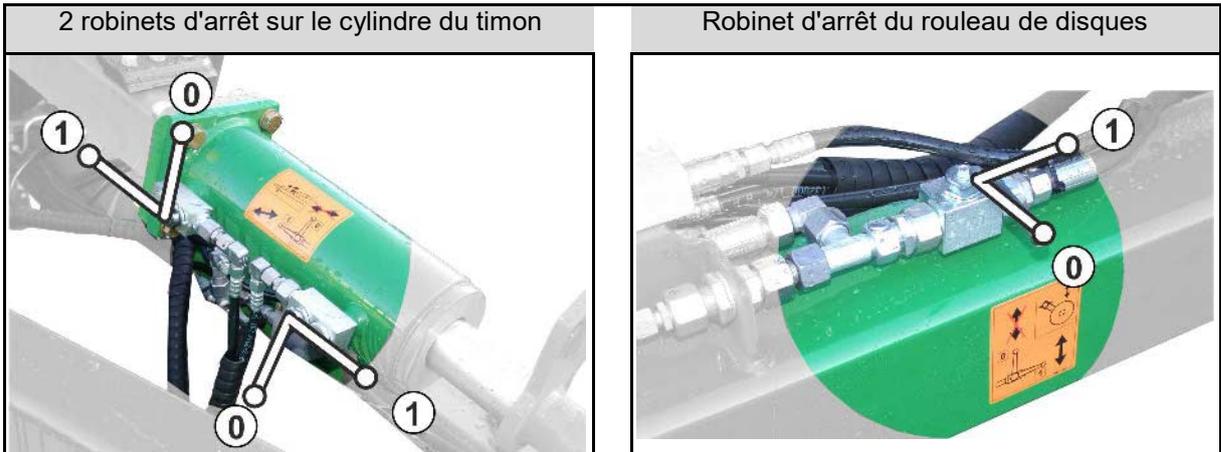
- Abaisser la machine à l'avant en position de travail / relever en position de tournière
-  Position flottante hydraulique comme position de travail pendant l'utilisation
- Décharger les conduites hydrauliques lors du dételage
- Abaisser le timon et relever pour accoupler et replier



Éléments du timon :

- (1) Vérin hydraulique pour le réglage du timon
- (2) Robinet d'arrêt du rouleau de disques
- (3) Cales repliables devant les roues
- (4) Amortissement tridimensionnel
- (5) Robinet d'arrêt sur le vérin du timon
- (6) Décrotteur
- (7) Robinet d'arrêt contre le dépliage intempestif

5.10.1 Robinets d'arrêt sur le timon



Position 0	Position 0
→ Trajets de transport sur route → Immobilisation du timon après dételage	

Position 1	Position 1
Position de travail (⚠ en position flottante) → Position de tournière	

Position 1	Position 0
→ Relever/abaisser le timon pour l'attelage/dételage de la machine → Pour le dépliage, repliage	

5.11 Bras repliables avec pré-contrainte

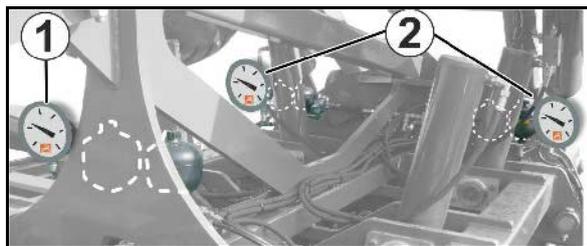
Les bras repliables sont pré-contraints par hydraulique pendant l'utilisation via le réservoir de pression hydro-pneumatique.

Avant l'utilisation, le réservoir doit être monté en pression via le distributeur *bleu* du tracteur.

! Après le dépliage, actionner le distributeur du tracteur jusqu'à ce que le manomètre affiche une pré-contrainte de 100 bar.

En utilisation :

- Distributeur du tracteur *bleu* en position intermédiaire, la pré-contrainte hydraulique est activée.
- Affichage du manomètre avant (1) : 60 +/- 10 bar.
- Affichage du manomètre arrière (2) : 80 +/- 10 bar.



Réservoir de pression avec manomètre, réservoir de pression et limiteur de pression réglable.

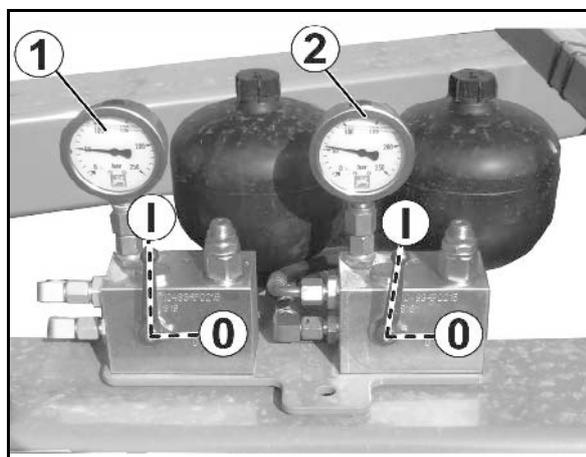
5.12 Compensation des oscillations

Le dispositif de compensation des oscillations réduit les mouvements de tangage et les soubresauts de la machine en cours d'exploitation.

Utiliser le dispositif de compensation des oscillations uniquement dans ces cas spéciaux, car il agit négativement sur le confort de conduite.

- (I) Mettre en marche le dispositif de compensation des oscillations quand la machine est en position de travail.
- (0) Arrêter le dispositif de compensation des oscillations avant de mettre la machine en position de transport.

Dispositif de compensation des oscillations au besoin, mettre en marche les blocs hydrauliques (position I).



En utilisation :

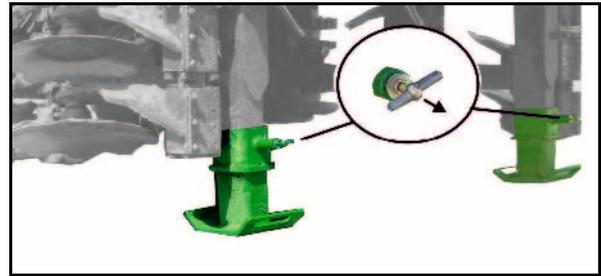
- Affichage du manomètre à gauche (1) : 60 +/- 10 bar.
- Affichage du manomètre à droite (2) : 50 +/- 10 bar.



Toujours mettre le dispositif de compensation des oscillations sur les deux unités dans la même position.

5.13 Béquilles

- Quand la machine est dételée :
Les deux béquilles montées sur le bras de la machine repliée.

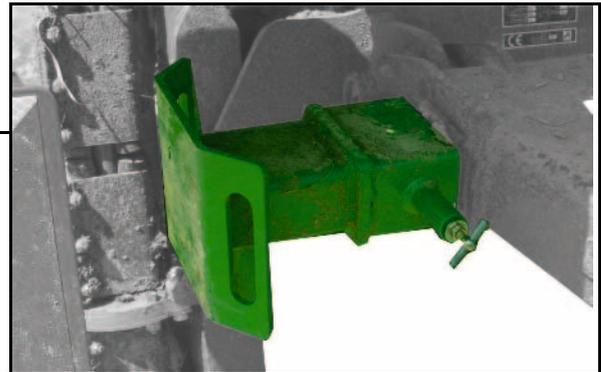


- Pendant l'utilisation ou le transport :
Les deux béquilles montées en position de stationnement à droite et à gauche du bâti.



En retirant la béquille de son logement, tirer l'axe de retenue.

En posant la béquille sur le logement, vérifier le verrouillage à l'aide de l'axe de retenue.



5.14 Roues support

Les roues jockeys pivotantes (dans la variante petite ou large)

- stabilisent la machine en cas de conditions du sol irrégulières
- empêchent le balancement et l'ondulation
- servent au guidage en profondeur des disques.

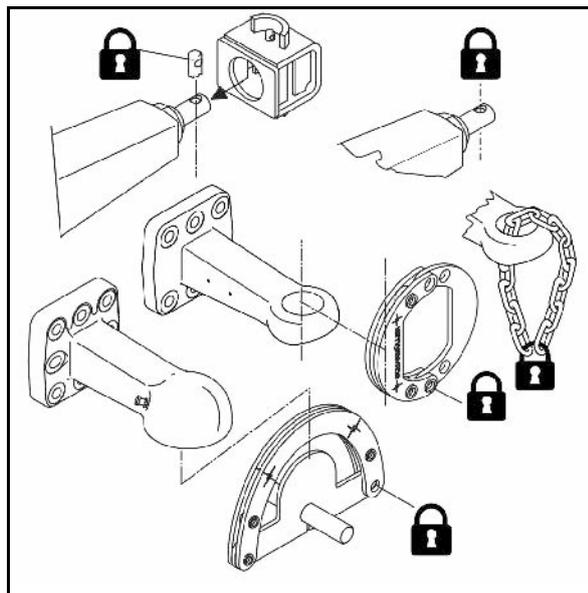


Lors de l'utilisation de la roue de jauge large, la charge d'appui augmente. Par conséquent, l'attelage au tirant inférieur est le seul autorisé dans ce cas.



5.15 Protection contre les utilisations non autorisées

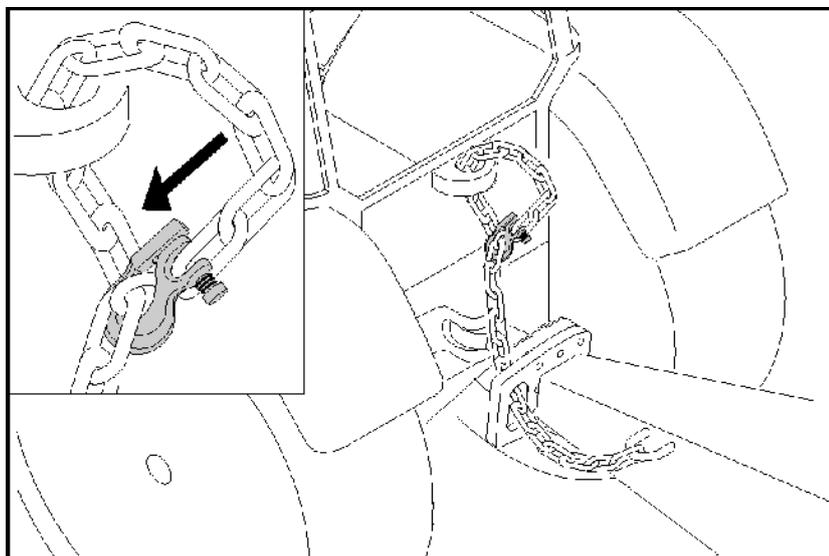
Dispositif verrouillable pour anneau de couplage, coque d'attelage ou traverse des tirants inférieurs empêchant toute utilisation non autorisée de la machine.



5.16 Chaîne de sécurité pour machines sans système de freinage

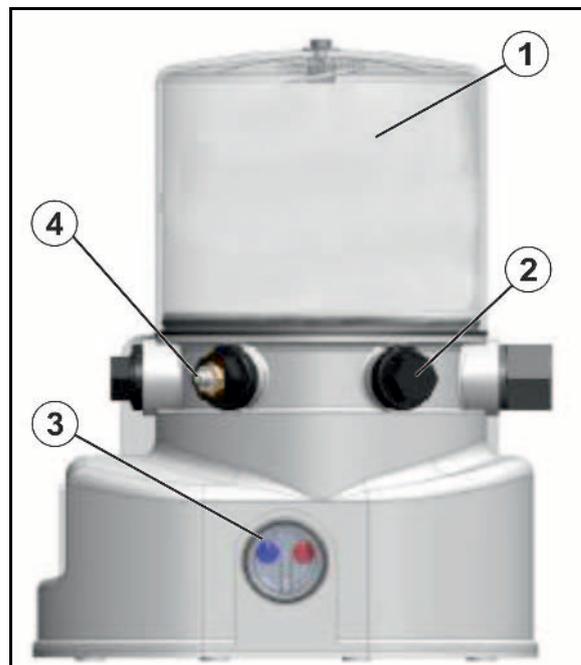
Les machines sans système de freinage sont équipées d'une chaîne de sécurité en fonction des réglementations propres à chaque pays.

La chaîne de sécurité doit être montée de façon conforme sur un emplacement adapté sur le tracteur.

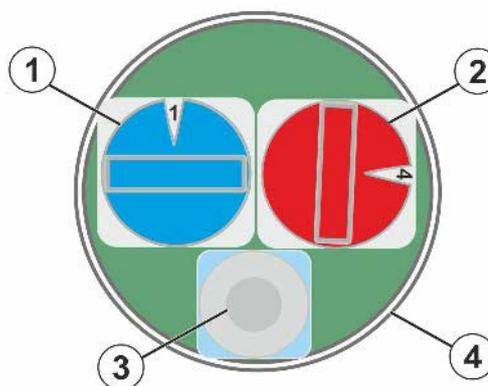


5.17 Graissage central (option)

- (1) Cuve
- (2) Raccordement de remplissage avec cartouche/conduite de retour
- (3) Bouton rotatif pour intervalle de temps du couvercle de fermeture
- (4) Graisseur de remplissage de la trémie.



- (1) Bouton rotatif bleu
(temps de pause : par défaut 1 heures)
- (2) Bouton rotatif rouge
(temps de graissage : par défaut 8 minutes)
- (3) Bouton de démarrage du cycle de graissage
- (4) Couvercle de fermeture



- Régler le bouton rotatif selon le tableau.
- Ne pas mettre le bouton sur 0 !

Temps de pause

Bouton rotatif bleu	1	2	3	4	5	6	7	8	9	A	B	C	D	E	F
Heures	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15

Temps de graissage

Bouton rotatif rouge	1	2	3	4	5	6	7	8	9	A	B	C	D	E	F
Minutes	2	4	6	8	10	12	14	16	18	29	22	24	26	28	30



Recommandation de graissage

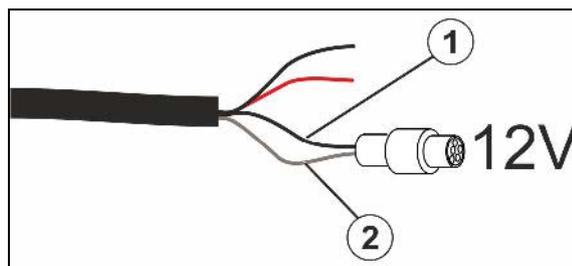
- Lors d'apport de lisier :
Première utilisation : Temps de pause de 2 heures
Plus tard : Temps de pause 2 à 4 heures
- Pas de lisier : Graisser une fois par jour

Raccord

- (1) noir (+)
- (2) marron (-)



Le sens de rotation de la pompe doit correspondre à la flèche se trouvant sur la trémie.



6 Mise en service

Le présent chapitre contient des informations concernant

- la mise en service de votre outil
- la manière de contrôler si l'outil doit être porté par le tracteur ou attelé à celui-ci.



- Avant la mise en service de l'outil, l'utilisateur doit avoir lu et compris la notice d'utilisation.
- Consultez le chapitre "Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur", à partir de la page 23, pour les points suivants :
 - Attelage et dételage de l'outil
 - Transport de l'outil
 - Utilisation de l'outil
- Procédez à l'attelage et au déplacement de l'outil uniquement avec un tracteur adapté.
- Le tracteur et l'outil doivent se conformer aux règles du code de la route en vigueur dans votre pays.
- Le propriétaire du véhicule (exploitant) et le conducteur (utilisateur) sont responsables du respect des règles du code de la route en vigueur dans leur pays.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, coincement et saisie dans la zone des composants à commande hydraulique ou électrique.

Ne bloquez pas les organes de commande sur le tracteur lorsque ces derniers servent à commander directement, par voie hydraulique ou électrique, des éléments, par ex. processus de repliage / déploiement, de pivotement et de coulissement. Le mouvement correspondant doit être interrompu automatiquement en cas de relâchement de l'organe de commande associé. Cela ne s'applique pas aux mouvements de dispositifs qui

- fonctionnent en continu,
- sont régulés automatiquement ou
- doivent avoir une position flottante ou une position sous pression selon les circonstances

6.1 Contrôle des caractéristiques requises du tracteur



AVERTISSEMENT

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas de mise en œuvre non conforme de celui-ci.

- Vérifiez que le tracteur satisfait aux exigences requises avant de procéder à la mise en place ou à l'attelage de l'outil.
L'outil ne doit être porté par un tracteur ou attelé à un tracteur que si ce dernier satisfait aux exigences requises.
- Effectuez un essai de freinage pour vérifier que le tracteur peut fournir la puissance de décélération réglementaire, même avec l'outil porté / attelé.

Les exigences requises pour le tracteur concernent en particulier :

- le poids total autorisé
- les charges par essieu autorisées
- la charge d'appui autorisée au point d'accouplement du tracteur
- les capacités de charge admissibles des pneumatiques montés
- une charge d'attelage autorisée suffisante

Vous trouverez ces indications sur la plaque signalétique ou sur la carte grise du véhicule et dans la notice d'utilisation du tracteur.

L'essieu avant du tracteur doit systématiquement supporter au moins 20 % du poids à vide du tracteur.

Le tracteur doit fournir la puissance de décélération (freinage) prescrite par le constructeur, également avec l'outil porté ou attelé.

6.1.1 Calcul des valeurs réelles de poids total du tracteur, de charge par essieu de celui-ci et de capacité de charge des pneus, ainsi que du lestage minimum requis



Le poids total autorisé du tracteur indiqué sur la carte grise du véhicule doit être supérieur à la somme

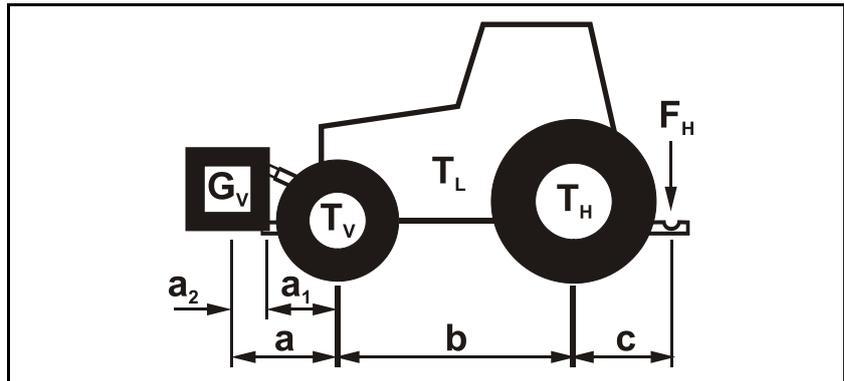
- du poids à vide du tracteur,
- du lest et
- du poids total de l'outil porté ou de la charge d'appui de l'outil attelé.



Cette consigne s'applique uniquement à l'Allemagne :

En cas de non-respect des charges par essieu et/ou du poids total autorisé après épuisement de toutes les possibilités, l'autorité compétente selon le droit du Land peut délivrer, sur la base du rapport d'un expert agréé dans le domaine de la circulation des véhicules à moteur et avec l'accord du constructeur, une dérogation conformément à l'article 70 de la loi allemande d'admission à la circulation (StVZO), ainsi que l'autorisation obligatoire en vertu de l'article 29 alinéa 3 du code de la route allemand (StVO).

6.1.1.1 Données nécessaires pour le calcul



T_L	[kg]	Poids à vide du tracteur	
T_V	[kg]	Charge sur l'essieu avant du tracteur vide	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur
T_H	[kg]	Charge sur l'essieu arrière du tracteur vide	
G_V	[kg]	Lest avant (si présent)	
F_H	[kg]	Charge d'appui maximale	voir les caractéristiques techniques de l'outil
a	[m]	Distance entre le centre de gravité de l'outil à montage frontal ou le lest avant et le centre de l'essieu avant (somme $a_1 + a_2$)	voir les caractéristiques techniques du tracteur et de l'outil à montage frontal ou du lest avant, ou mesurer
a_1	[m]	Distance entre le centre de l'essieu avant et le centre du point d'attelage des bras inférieurs	voir la notice d'utilisation du tracteur, ou mesurer
a_2	[m]	Distance entre le centre du point d'attelage de bras inférieurs et le centre de gravité de l'outil à montage frontal ou du lest avant (distance centre de gravité)	voir les caractéristiques techniques de l'outil à montage frontal ou du lest avant, ou mesurer
b	[m]	Empattement du tracteur	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur, ou mesurer
c	[m]	Distance entre le centre de l'essieu arrière et le centre du point d'attelage des bras inférieurs	voir la notice d'utilisation ou la carte grise du tracteur, ou mesurer

6.1.1.2 Calcul du lestage minimum requis à l'avant $G_{V \min}$ du tracteur pour assurer la manœuvrabilité

$$G_{V \min} = \frac{F_H \cdot c - T_V \cdot b + 0,2 \cdot T_L \cdot b}{a + b}$$

Reportez la valeur pour le lestage minimum calculé $G_{V \min}$, nécessaire à l'avant du tracteur, dans le tableau (chapitre 6.1.1.7).

6.1.1.3 Calcul de la charge réelle sur l'essieu avant du tracteur $T_{V \text{tat}}$

$$T_{V \text{tat}} = \frac{G_V \cdot (a + b) + T_V \cdot b - F_H \cdot c}{b}$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.7) la valeur pour la charge calculée réelle sur l'essieu avant et la charge sur l'essieu avant admissible indiquée dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.4 Calcul du poids total réel de l'ensemble tracteur et outil

$$G_{\text{tat}} = G_V + T_L + F_H$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.7) la valeur pour le poids total réel calculé et le poids total autorisé indiqué dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.5 Calcul de la charge réelle sur l'essieu arrière du tracteur $T_{H \text{tat}}$

$$T_{H \text{tat}} = G_{\text{tat}} - T_{V \text{tat}}$$

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.7) la valeur pour la charge calculée réelle sur l'essieu arrière et la charge sur l'essieu arrière admissible indiquée dans la notice d'utilisation du tracteur.

6.1.1.6 Capacité de charge des pneumatiques

Reportez dans le tableau (chapitre 6.1.1.7) le double de la valeur (deux pneus) de capacité de charge admissible des pneus (voir par ex. les documents du fabricant de pneumatiques).

6.1.1.7 Tableau

	Valeur réelle obtenue par calcul	Valeur autorisée selon la notice d'utilisation du tracteur	Double de la capacité de charge admissible des pneus (deux pneus)
Lestage minimum avant / arrière	/ kg	--	--
Poids total	kg	≤ kg	--
Charge sur essieu avant	kg	≤ kg	≤ kg
Charge sur essieu arrière	kg	≤ kg	≤ kg



- Reprenez sur la carte grise du tracteur les valeurs autorisées concernant le poids total, les charges par essieu et les capacités de charge des pneumatiques.
- Les valeurs réelles calculées doivent être inférieures ou égales (\leq) aux valeurs autorisées.


AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à une stabilité insuffisante sous charge ainsi qu'à une manœuvrabilité et une puissance de freinage insuffisantes du tracteur.

Il est interdit d'atteler l'outil à un tracteur qui a servi de base pour le calcul

- même si une valeur réelle calculée seulement est supérieure à la valeur autorisée.
- si le tracteur n'est pas pourvu d'un lest avant (si nécessaire) correspondant au lestage minimum requis à l'avant ($G_{V \min}$).



Vous devez utiliser un lest avant dont la masse est supérieure ou égale à la valeur du lestage minimum requis à l'avant ($G_{V \min}$) !

6.1.2 Conditions préalables à l'utilisation de tracteurs avec des outils attelés



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents liés à la rupture de composants pendant le fonctionnement, résultant de combinaisons non autorisées de dispositifs d'attelage.

- Respectez les points suivants :
 - la charge d'appui autorisée du dispositif d'attelage sur le tracteur doit être suffisante pour la charge d'appui réelle.
 - les charges par essieu et le poids du tracteur modifiés par la charge d'appui doivent être inférieurs aux limites autorisées. En cas de doute, effectuez une pesée de contrôle.
 - la charge statique réelle sur l'essieu arrière du tracteur doit être inférieure à la charge autorisée sur cet essieu.
 - le poids total autorisé du tracteur doit être respecté.
 - les capacités de charge admissibles des pneumatiques du tracteur ne doivent pas être dépassées.

6.1.2.1 Possibilités de combinaison des dispositifs d'attelage

Les possibilités de combinaison autorisées pour les dispositifs d'attelage du tracteur et de la machine sont indiquées dans le tableau suivant.

Dispositif d'attelage			
Tracteur		Machine AMAZONE	
Accrochage par le haut			
Attelage à axe de forme A, B, C A non automatique B automatique Axe plat C automatique Axe bombé	(ISO 6489-2)	Anneau de couplage	Douille \varnothing 40 mm (ISO 5692-2)
		Anneau de couplage	\varnothing 40 mm (ISO 8755)
		Anneau de couplage	\varnothing 50 mm, uniquement compatible avec la forme A (ISO 1102)
Attelage supérieur/inférieur			
Attelage à boule \varnothing 80 mm	(ISO 24347)	Boule d'attelage	\varnothing 80 mm (ISO 24347)
Accrochage par le bas			
crochet d'attelage / crochet barre d'attelage	(ISO 6489-19)	Anneau de couplage	Trou central \varnothing 50 mm Anneau \varnothing 30 mm (ISO 5692-1)
		œillet d'attelage pivotant	compatible uniquement avec la forme Y, trou \varnothing 50 mm, (ISO 5692-3)
		Anneau de couplage	Trou central \varnothing 50 mm Anneau \varnothing 30-41 mm (ISO 20019)
barre oscillante - catégorie 2	(ISO 6489-3)	Anneau de couplage	Trou central \varnothing 50 mm Anneau \varnothing 30 mm (ISO 5692-1)
			Douille \varnothing 40 mm (ISO 5692-2)
			\varnothing 40 mm (ISO 8755)
			\varnothing 50 mm (ISO 1102)
barre oscillante	(ISO 6489-3)	Anneau d'attelage	(ISO 21244)
barre oscillante / Piton-fix	(ISO 6489-4)	Anneau de couplage	Trou central \varnothing 50 mm Anneau \varnothing 30 mm (ISO 5692-1)
		œillet d'attelage pivotant	compatible uniquement avec la forme Y, trou \varnothing 50 mm (ISO 5692-3)
Chape d'attelage non pivotante	(ISO 6489-5)	œillet d'attelage pivotant	(ISO 5692-3)
Attelage au bras inférieur :	(ISO 730)	Traverse de tirant inférieur	(ISO 730)

6.1.2.2 Comparer la valeur D_C autorisée avec la valeur D_C effective



AVERTISSEMENT

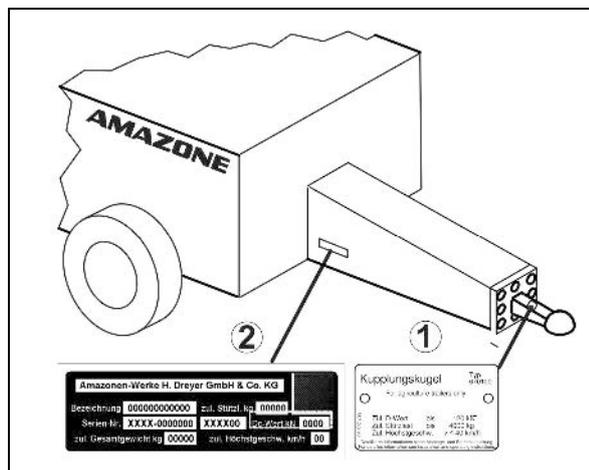
Risque lié à la rupture des dispositifs d'attelage du tracteur et de la machine en cas d'utilisation non conforme du tracteur !

1. Calculer la valeur D_C réelle de votre combinaison, se composant du tracteur et de la machine.
2. Comparez la valeur D_C réelle avec les valeurs D_C suivantes autorisées :
 - Dispositif d'attelage de la machine
 - Timon de la machine
 - Dispositif d'attelage du tracteur

La valeur D_C réelle calculée pour la combinaison doit être inférieure ou égale (\leq) à la valeur D_C indiquée.

Les valeurs D_C autorisées de la machine sont disponibles sur la plaque signalétique du dispositif d'attelage (1) et du timon (2).

La valeur D_C autorisée du dispositif d'attelage du tracteur est disponible directement sur le dispositif d'attelage / dans la notice d'utilisation de votre tracteur.



Valeur D_C réelle calculée pour la combinaison

kN

\leq
 \leq
 \leq

valeur D_C indiquée

Dispositif d'attelage du tracteur	kN
Dispositif d'attelage de la machine	kN
Timon de la machine	kN

Calcul de la valeur D_c réelle de la combinaison prévue

La valeur D_c réelle d'une combinaison se calcule de la manière suivante :

$$D_c = g \times \frac{T \times C}{T + C}$$

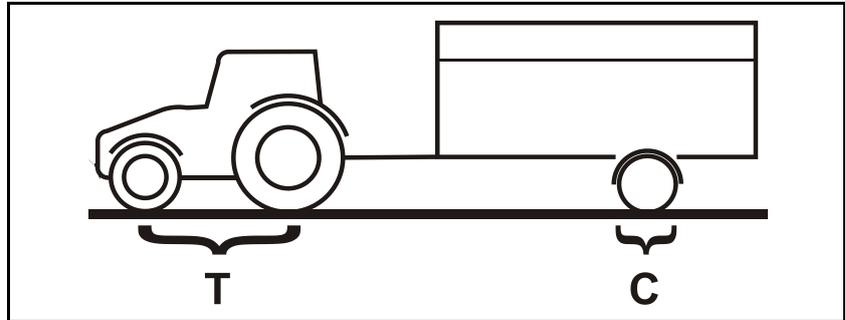


Fig. 1

T : Poids total autorisé pour votre tracteur en [t] (voir notice d'utilisation ou carte grise du tracteur)

C : Charge par essieu de la machine avec la masse autorisée (charge utile) en [t] sans charge d'appui

g : Accélération gravitationnelle (9,81 m/s²)

6.2 Immobilisation du tracteur / de l'outil



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement et choc lors des interventions sur l'outil dans les cas suivants :

- **abaissement accidentel de l'outil non immobilisé, relevé via le circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur.**
- **abaissement accidentel d'éléments relevés et non immobilisés de l'outil.**
 - **démarrage et déplacement accidentels de l'ensemble tracteur et outil.**
- Avant toute intervention sur l'outil, prenez toutes les mesures pour empêcher un démarrage et un déplacement accidentels de l'ensemble tracteur et outil.
- Les interventions sur l'outil, par exemple les travaux de montage, de réglage, de résolution d'incidents, d'entretien et de réparation, sont interdites,
 - si l'outil est entraîné,
 - tant que le moteur du tracteur avec arbre de transmission / circuit hydraulique accouplé tourne,
 - lorsque la clé de contact n'a pas été retirée et que le moteur du tracteur avec arbre à cardan / circuit hydraulique accouplé peut être démarré accidentellement,
 - lorsque le tracteur et l'outil ne sont pas immobilisés avec leurs freins de stationnement respectifs et/ou des cales,
 - lorsque des éléments mobiles ne sont pas bloqués afin d'éviter toute mise en mouvement accidentelle.

Ces interventions en particulier présentent un risque de contact avec des composants non immobilisés.

1. Abaissez l'outil / les éléments de l'outil relevés et non bloqués / immobilisés.
 - Voici comment éviter tout abaissement accidentel :
2. Arrêtez le moteur du tracteur.
3. Retirez la clé de contact.
4. Serrez le frein de stationnement du tracteur.
5. Immobiliser la machine (seulement pour la machine attelée)
 - sur un terrain plat avec des cales et si disponible avec le frein de parking.
 - sur un terrain très irrégulier ou en pente avec des cales et le frein de parking.

7 Attelage et dételage de l'outil



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement lié à un démarrage et à un déplacement accidentels du tracteur et de l'outil lors des opérations d'attelage ou de dételage de celle-ci.

Prenez toutes les mesures nécessaires pour éviter un démarrage et un déplacement accidentels du tracteur et de l'outil avant de pénétrer dans l'espace dangereux entre les deux véhicules pour atteler ou dételer l'outil. Lisez pour cela le chapitre 72.



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement entre l'arrière du tracteur et l'outil lors de l'attelage et du dételage de celle-ci.

- Il est interdit d'actionner le circuit hydraulique à 3 points du tracteur tant que des personnes se trouvent entre l'arrière du tracteur et la machine.
- Actionnez les organes de commande du circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur
 - uniquement à partir du poste de travail prévu à cet effet.
 - en aucune circonstance lorsque vous vous tenez dans l'espace dangereux entre le tracteur et l'outil.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à une stabilité insuffisante sous charge et au basculement de l'outil dételé.

Placez l'outil vide pour stationnement sur une surface plane et dure.



AVERTISSEMENT

Risque d'écrasement entre le tracteur et l'outil lors de l'attelage de celui-ci.

Demandez à toute personne située dans l'espace dangereux entre le tracteur et l'outil de s'éloigner avant de rapprocher le tracteur de l'outil.

Les assistants présents doivent uniquement se tenir à côté du tracteur et de l'outil afin de guider le conducteur, et doivent attendre l'arrêt complet pour se glisser entre les véhicules.

**AVERTISSEMENT**

Risques d'écrasement, de coincement, de saisie et de choc lorsque la machine se détache accidentellement du tracteur.

- Utilisez les dispositifs prévus pour accoupler le tracteur et la machine de manière appropriée.
- Lors de l'accouplement de la machine au circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur, veillez à ce que les catégories de montage entre ce dernier et la machine concordent.
- Utilisez uniquement les axes de bras inférieurs et supérieurs fournis pour atteler la machine (axes d'origine).
- Lors de chaque attelage de la machine, vérifiez que les axes de bras inférieur et supérieur ne présentent pas de défauts visibles à l'œil nu. Remplacez les axes des bras inférieurs et supérieurs si ceux-ci présentent des signes d'usure visibles.
- Goupillez en sécurité les axes de bras supérieurs et inférieurs pour éviter tout détachement accidentel.
- Avant de démarrer, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les crochets de bras inférieur et supérieur sont correctement verrouillés.

**AVERTISSEMENT**

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas de mise en œuvre non conforme de celui-ci.

La machine ne doit être portée par un tracteur ou attelée à un tracteur que si ce dernier satisfait aux exigences requises. A cet égard, voir le chapitre "Contrôle des caractéristiques requises du tracteur", page 64.

**AVERTISSEMENT**

Risque de panne d'alimentation entre le tracteur et la machine en raison de conduites d'alimentation endommagées.

Lors du branchement des conduites d'alimentation, faites attention au cheminement de celles-ci. Les conduites d'alimentation

- doivent suivre facilement tous les mouvements de la machine portée ou attelée sans tension, cintrage ou frottement.
- ne doivent pas frotter contre des éléments étrangers.

**DANGER**

Risque de blessure, voire de mort, au passage de la machine

Pour le transport de la machine, les barres sur le bras inférieur du tracteur doivent être verrouillées pour empêcher l'oscillation en travers du sens de marche.

**AVERTISSEMENT**

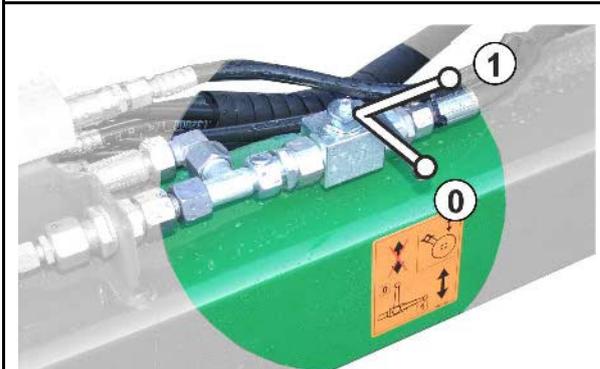
Risque d'accident par le détachement de la jonction entre machine et tracteur !

Utiliser impérativement des douilles sphériques avec dispositif de retenue et goupille de sécurité intégrée.

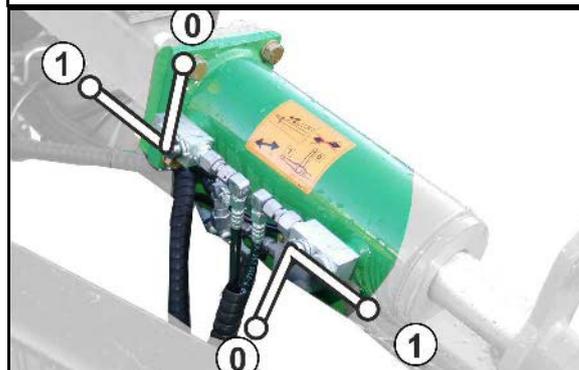
Robinetts d'arrêt sur le timon : position 1 – ouvert, position 0 – fermé

Robinet d'arrêt du rouleau de disques

 Lors de l'attelage/dételage, toujours maintenir fermé.

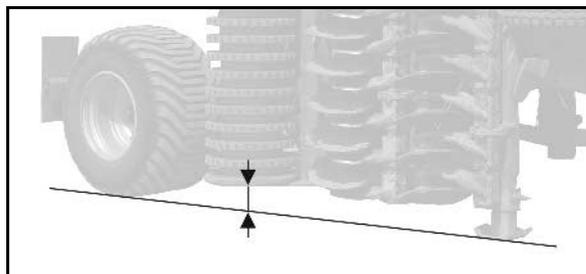


Robinet d'arrêt sur le cylindre du timon



Posez la machine uniquement sur les roues du châssis ou sur les béquilles.

Si vous la posez sur le rouleau ou le bâti, vous risquez de l'endommager.



7.1 Attelage au bras inférieur

Accouplement au bras inférieur

1. Fixer les douilles sphériques sur les boulons du bras inférieur de la machine et les bloquer avec une goupille.
2. Demander à toute personne située dans l'espace dangereux entre le tracteur et la machine de s'éloigner avant de rapprocher le tracteur de la machine.
3. Faire reculer le tracteur jusqu'à la machine, de sorte que les points d'articulation inférieurs du tracteur s'engagent automatiquement sur les boules des points d'articulation inférieurs de la machine.
- Les crochets de bras inférieurs se verrouillent automatiquement.
4. Immobiliser le tracteur afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels.
5. Vérifier le verrouillage correct du crochet du bras inférieur par un contrôle visuel.
6. Brancher les conduites d'alimentation au tracteur.
7. Vérifier que le robinet d'arrêt du rouleau de disques est fermé.
8. Retirer les deux béquilles et les monter latéralement sur le timon.
9. Desserrer le frein de parking.
10. Retirer les cales.
11. Vérifier que le vérin hydraulique du timon est totalement rentré.
12. Actionner le distributeur *bleu* du tracteur.
- Repliage – Serrer les bras les uns contre les autres.
13. Effectuer un contrôle visuel du verrouillage des bras.
14. Régler la machine par le bras inférieur du tracteur de sorte que la hauteur de la machine s'élève à moins de 4 m et que la garde au sol soit suffisante.

Dételer le bras inférieur

1. Immobiliser le tracteur. Pour cela, voir page 72.
2. Retirer les deux béquilles et monter sur la position de rangement.
3. Déposer la machine sur les béquilles par les bras inférieurs du tracteur.
4. Serrer le frein de parking.
5. Poser les cales.
6. Débrancher les conduites d'alimentation.
7. Décharger le bras inférieur.
8. Déverrouiller et désaccoupler les crochets du bras inférieur depuis le siège du tracteur.

7.2 Attelage de l'anneau/la coque d'attelage

Attelage de l'anneau/la coque d'attelage

1. Demander à toute personne située dans l'espace dangereux entre le tracteur et la machine de s'éloigner avant de rapprocher le tracteur de la machine.
2. Reculer le tracteur vers la machine pour procéder à l'attelage.
3. Immobiliser le tracteur afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels.
4. Brancher les conduites d'alimentation au tracteur.
5. Vérifier que le robinet d'arrêt du rouleau de disques est fermé.
6. Ouvrir les deux robinets d'arrêt sur le vérin hydraulique du timon.
7. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
 - 7.1 Abaisser le timon et atteler le dispositif de connexion au tracteur.
 - 7.2 Relever le timon.
8. Retirer les deux béquilles et les monter latéralement sur le timon.
9. Desserrer le frein de parking.
10. Retirer les cales.
11. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
 - Abaisser la machine via le timon jusqu'à ce que la hauteur de la machine soit inférieure à 4 m.
12. Actionner le distributeur *bleu* du tracteur.
 - Repliage – Serrer les bras les uns contre les autres.
13. Effectuer un contrôle visuel du verrouillage des bras.
14. Fermer les deux robinets d'arrêt sur le vérin hydraulique du timon.

Dételage de l'anneau/de la coque d'attelage

1. Vérifier que le robinet d'arrêt du rouleau de disques est fermé.
2. Ouvrir les deux robinets d'arrêt sur le vérin hydraulique du timon.
3. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
- Relever le timon.
4. Immobiliser le tracteur. Pour cela, voir page 72.
5. Retirer les deux béquilles et monter sur la position de rangement.
6. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
- Ranger la machine sur les béquilles.
- Décharger le dispositif de connexion.
7. Serrer le frein de parking.
8. Poser les cales.
9. Débrancher les conduites d'alimentation.
10. Dételer le dispositif d'attelage.
11. Fermer les deux robinets d'arrêt sur le vérin hydraulique du timon.
- Empêche l'abaissement du timon attelé.

8 Réglages



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par

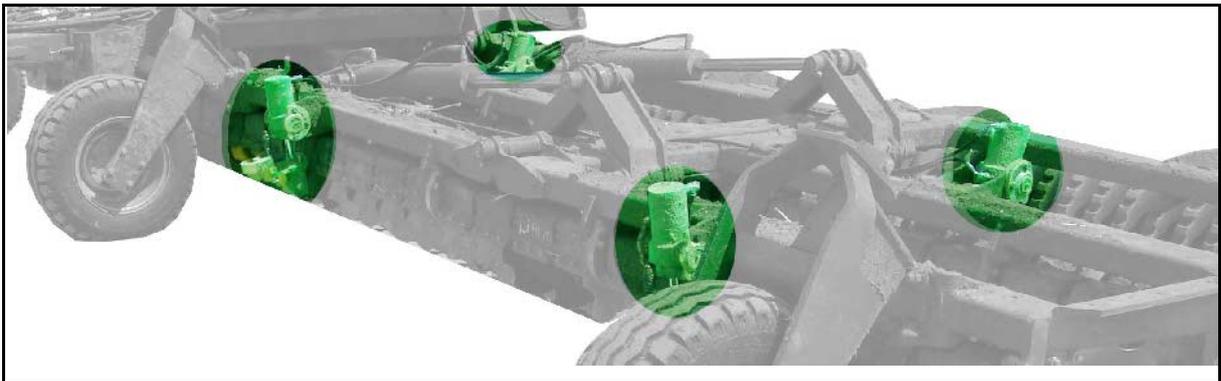
- abaissement accidentel d'éléments relevés et non immobilisés de l'outil.
- démarrage et déplacement accidentels de l'ensemble tracteur et outil.

Avant de procéder aux réglages de l'outil, immobilisez le tracteur et l'outil afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels. Voir à cet égard la page 72.

8.1 Profondeur de travail

Les rangées de disques sont amenées à partir de la position de tournée par hydraulique dans la position de travail à la profondeur réglée.

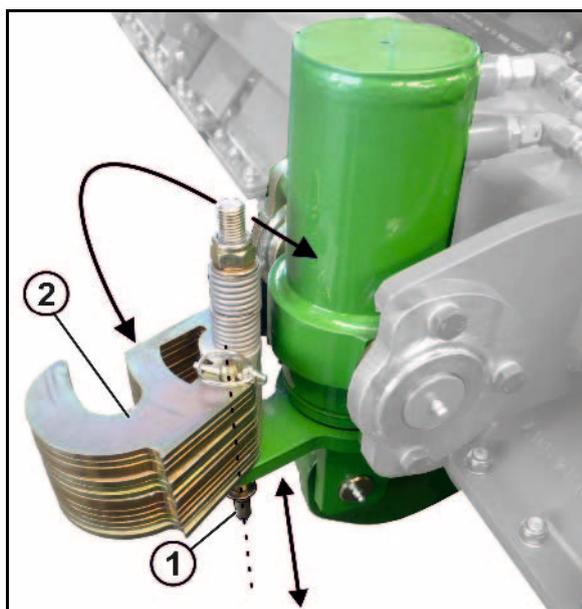
Chaque segment de disque est muni d'un vérin hydraulique pour le réglage de la profondeur de travail.



8.1.1 Réglage mécanique de la profondeur de travail

La profondeur de travail est réglée en position de tournière !

1. Mettre la machine en position de tournière.
2. Caler la machine afin d'éviter tout déplacement accidentel.
3. Régler la profondeur de travail sur tous les segments de disques.
 - 3.1 Retirer le boulon de sécurité (1) avec la goupille d'arrêt
 - 3.2 Faire pivoter les éléments d'écartement (2) en commençant par le bas autour de la tige du piston du vérin hydraulique.
 - 3.3 Placer tous les éléments d'écartement (nécessaires pour le réglage et libres) avec le boulon de sécurité depuis le bas (1) et bloquer avec la goupille d'arrêt.



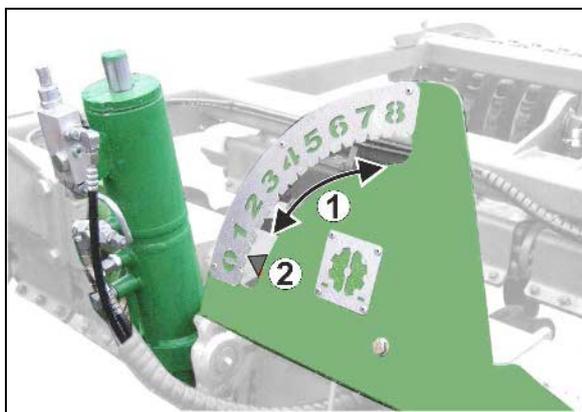
- Augmenter la profondeur de travail : réduire le nombre des éléments d'écartement sur la tige du piston
- Réduire la profondeur de travail : augmenter le nombre d'éléments d'écartement sur la tige du piston.

8.1.2 Réglage hydraulique de la profondeur de travail

La profondeur de travail est réglée en position de travail hydraulique à l'aide du distributeur vert 3/4.

L'échelle sert à donner des indications sur la profondeur de travail réglée.

- (1) Plage de réglage de la profondeur de travail
- (2) Position de tournière



Si une profondeur de travail homogène ne peut pas être réglée, voir page 88.

9 Déplacements sur la voie publique



AVERTISSEMENT

Respectez la vitesse maximale autorisée. La vitesse autorisée dépend de la charge d'appui effective de l'outil, consultez les caractéristiques techniques, en page 38.



- En cas de déplacement sur route, consultez le chapitre "Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur", page 25.
- Avant les déplacements sur route, vérifiez que
 - les conduites d'alimentation sont raccordées correctement,
 - le système d'éclairage n'est pas endommagé, qu'il fonctionne et qu'il est propre,
 - le système de freinage et le circuit hydraulique ne présentent aucun défaut à l'examen visuel,
 - le système de freinage fonctionne de manière satisfaisante.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un détachement intempestif de l'outil attelé / dételé.

Avant les déplacements sur route, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les goupilles maintiennent parfaitement en place les chevilles de bras inférieur.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement, saisie et choc liés à des mouvements intempestifs de l'outil.

- Sur les outils repliables / déployables, vérifiez que les verrouillages pour le transport sont enclenchés correctement.
- Avant les déplacements sur route, prenez toutes les mesures afin d'éviter des mouvements intempestifs de l'outil.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement ou choc liés à une stabilité insuffisante sous charge ou au renversement de l'outil.

- Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec l'outil porté ou attelé.
A cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, la circulation, la visibilité et les intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur, ainsi que des conditions d'utilisation lorsque l'outil est porté ou attelé.
- Avant les déplacements sur route, enclenchez le verrou latéral des bras d'attelage inférieurs du tracteur, afin d'éviter un déport latéral de l'outil porté ou attelé.



AVERTISSEMENT

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas de mise en œuvre non conforme de celui-ci.

Cela risque d'entraîner des blessures extrêmement graves, voire la mort.

Respectez les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur.



AVERTISSEMENT

Risque de chute en cas de transport non autorisé de personnes sur l'outil.

Il est interdit de stationner et/ou de monter sur les outils en mouvement.

9.1 Passage de la position de travail à la position de transport



AVERTISSEMENT

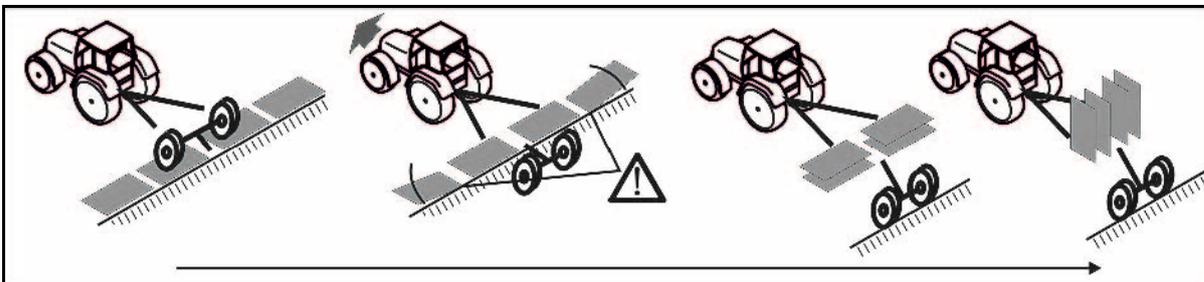
Éloignez les personnes de la zone de pivotement des bras de l'outil avant de déployer et de replier ces derniers.



- Arrêter le dispositif de compensation des oscillations avant la transformation en position de transport.



L'exécution de certaines fonctions hydrauliques peut prendre un certain temps. Veillez à ce que les vérins hydrauliques se déploient et se rétractent complètement.



1. Au besoin, arrêter le dispositif de compensation des oscillations.
 2. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
- Mettre la machine en position de tournière.
3. Fermer le robinet d'arrêt du rouleau de disque.

 Les disques doivent être entièrement relevés pour éviter les dommages lors du repliage.

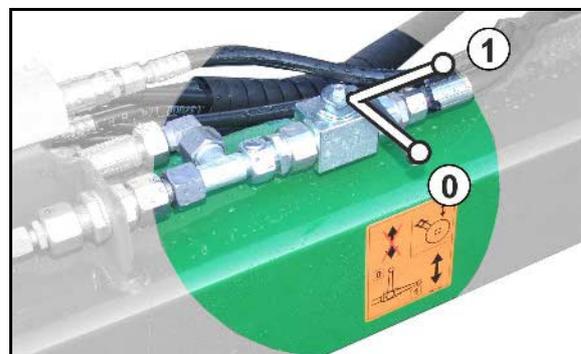
 La machine doit être penchée vers l'arrière afin que le repliage puisse se faire jusqu'à la position finale.

 Nettoyer grossièrement la machine. Un dépôt de terre extrême peut gêner le repliage.

4. Actionner le distributeur *jaune* du tracteur.
- Amener le châssis complètement en position de transport.

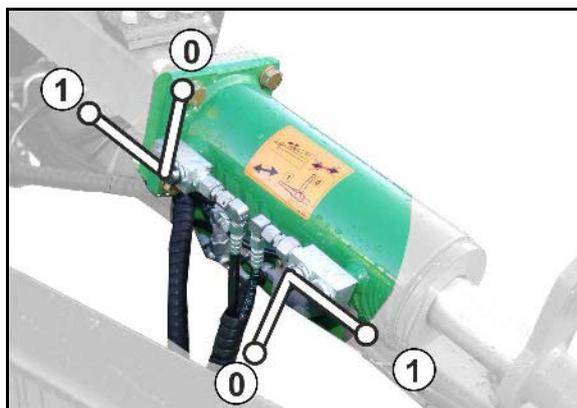
5. Actionner le distributeur *bleu* du tracteur.

→ Replier la machine.



Déplacements sur la voie publique

6. Actionner les distributeurs *jaune* et *vert* du tracteur.
 - Abaisser la machine jusqu'à ce que
 - o elle soit horizontale.
 - o la hauteur de la machine soit inférieure à 4 m.
 - o la garde au sol soit suffisante.
7. Fermer les robinets d'arrêt du cylindre du timon.



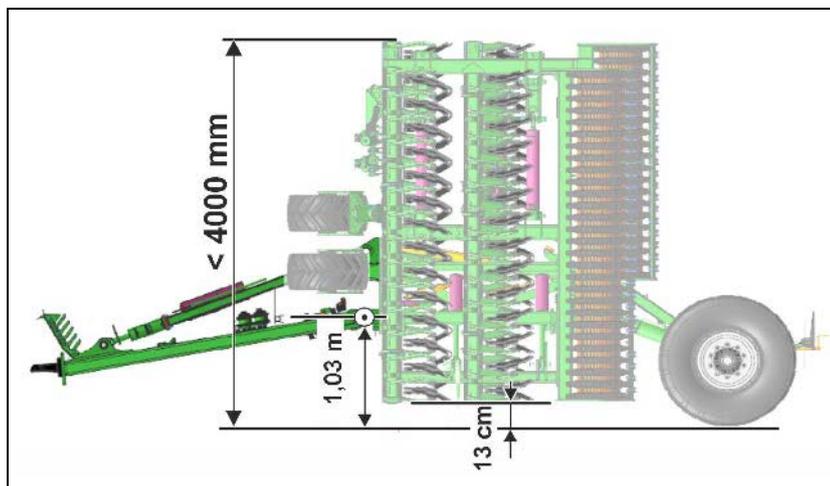
Une hauteur de transport inférieure à 4 m est obtenue quand

- un espace libre de 18 cm par rapport au sol est mesuré sur les plaques de logement des rouleaux.
- les feux sont verticaux.

Les valeurs indiquées pour la garde au sol et la hauteur du point de rotation du timon définissent la position de transport.

Si les valeurs sont respectées, la hauteur de transport autorisée de 4 m est respectée.

Catros / Catros⁺ 12003-2TS



10 Utilisation de l'outil



- Lors de l'utilisation de l'outil, respectez les consignes des chapitres
- "Pictogrammes d'avertissement et autres marquages sur l'outil", à partir de la page 17 et
 - "Consignes de sécurité s'adressant à l'utilisateur", à partir de la page 23

Le respect de ces consignes contribue à votre sécurité.



AVERTISSEMENT

Risques de rupture pendant le fonctionnement, de stabilité insuffisante sous charge, ainsi que de manœuvrabilité et de puissance de freinage insuffisantes du tracteur en cas de mise en œuvre non conforme de celui-ci.

Respectez la charge maximale de l'outil porté / attelé et les charges admissibles par essieu et d'appui du tracteur.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, arrachement, coincement, saisie et choc liés à une stabilité insuffisante sous charge et au renversement du tracteur / de l'outil attelé.

Adaptez votre conduite afin de pouvoir maîtriser en toutes circonstances le tracteur avec l'outil porté ou attelé.

A cet égard, tenez compte de vos facultés personnelles, des conditions concernant la chaussée, la circulation, la visibilité et les intempéries, des caractéristiques de conduite du tracteur, ainsi que des conditions d'utilisation lorsque l'outil est porté ou attelé.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coupure, happement, coincement et choc liés à un détachement intempestif de l'outil attelé.

Avant toute utilisation de l'outil, effectuez un contrôle visuel afin de vous assurer que les goupilles maintiennent parfaitement en place les chevilles de bras inférieur.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, coincement et saisie lors du fonctionnement de l'outil sans les dispositifs de protection prévus.

Mettez l'outil en service uniquement avec tous les dispositifs de protection en place.



ATTENTION

Utilisation de tracteurs articulés ou de tracteurs à chenilles comme véhicule tracteur :

- Régler le dispositif d'attelage de sorte qu'il oscille librement pendant l'utilisation.
- Sinon les chocs latéraux risquent d'endommager la machine.
- Fixer le dispositif d'attelage pendant le transport.

10.1 Passage de la position de transport à la position de travail

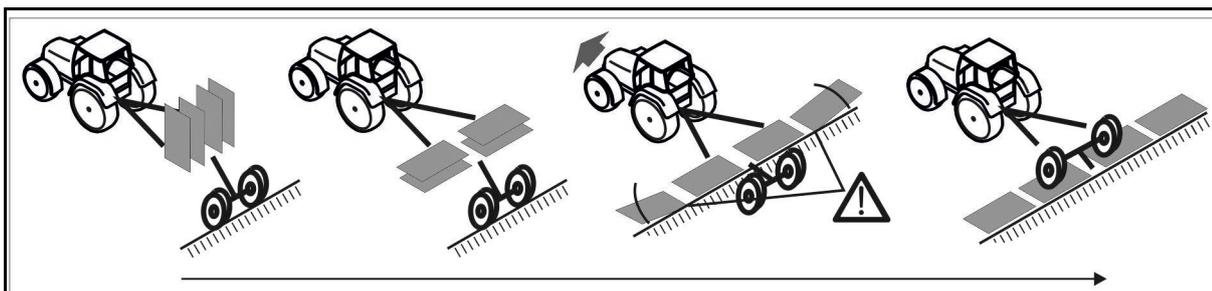


AVERTISSEMENT

Éloignez les personnes de la zone de pivotement des bras de l'outil avant de déployer et de replier ces derniers.



L'exécution de certaines fonctions hydrauliques peut prendre un certain temps. Veillez à ce que les vérins hydrauliques se déploient et se rétractent complètement.



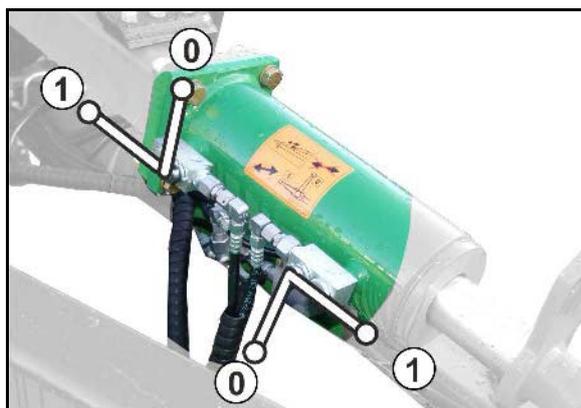
Dommages sur la machine lors du dépliage avec les béquilles en position de rangement.

Avant le dépliage, monter les béquilles sur le timon.



1. Vérifier que le robinet d'arrêt du rouleau de disques est fermé.
2. Ouvrir les deux robinets d'arrêt sur le vérin hydraulique du timon.
3. Actionner les distributeurs *vert* et *jaune* du tracteur.

→ Relever la machine au maximum.



4. Actionner le distributeur *rouge* du tracteur.

→ Déverrouiller le verrouillage des bras.

et, en même temps,

actionner le distributeur *bleu* du tracteur.

→ Déplier la machine.

❗ La machine doit être horizontale afin que le repliage puisse être effectué jusqu'en position finale.

❗ Après le dépliage, actionner le distributeur du tracteur jusqu'à ce que le manomètre affiche une pré-contrainte de 100 bar.

5. ⚠ Mettre le distributeur *bleu* du tracteur en position flottante.

→ La pression réglée sur le limiteur de pression pour décharger le bras se règle automatiquement.

6. Actionner le distributeur *jaune* du tracteur.

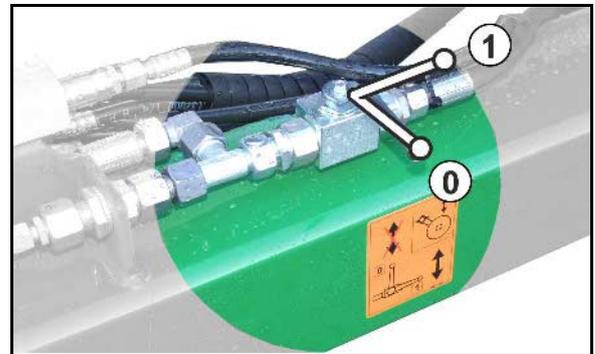
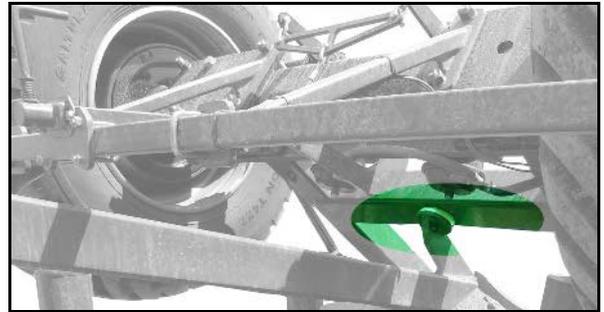
→ Relever le châssis et le poser sur des tampons.

7. Ouvrir le robinet d'arrêt du rouleau de disques.

8. Actionner le distributeur vert du tracteur.

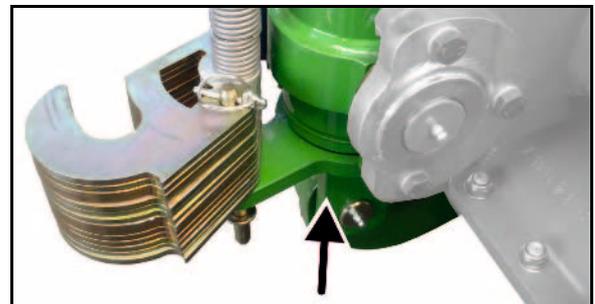
→ Abaisser le timon et les socs.

❗ Le cylindre du timon ne doit pas être totalement rentré afin que le cylindre puisse fonctionner en position hydraulique flottante.

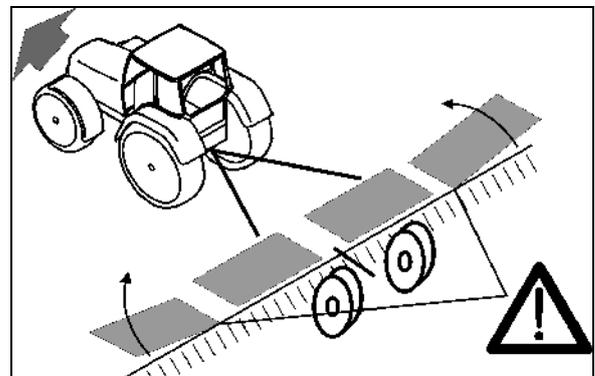


❗ Pour le réglage correct de la profondeur, les éléments de distance doivent reposer sur le vérin hydraulique.

9. ⚠ Mettre le distributeur vert du tracteur en position flottante.



❗ Une avancée lente facilite le repliage des bras extérieurs tant que/dès que les bras ont un contact avec le sol.



10.2 Dans le champ



Machine avec barre d'attelage :

Travaillez avec des bras inférieurs du tracteur bloqués latéralement.



AVERTISSEMENT

Endommagement du bâti par commande incorrecte des distributeurs du tracteur.

 Pendant le travail, les distributeurs suivants du tracteur doivent être en position intermédiaire :

- Distributeur du tracteur *vert 1 / 2*.
- Distributeur du tracteur bleu

Réglage hydraulique de la profondeur de travail :

Pour obtenir une profondeur de travail homogène sur l'ensemble de la largeur de la machine, il est indispensable que les vérins hydrauliques correspondants aient la même longueur.

Avant le travail, synchroniser le vérin hydraulique de réglage en profondeur.

1. Actionner le distributeur *vert 3* du tracteur de façon à ce que les vérins hydrauliques sortent complètement.
 2. Maintenir l'appareil de commande actionné pendant 10 secondes.
- Un processus de trop-plein se met en place qui rince tous les vérins. Il faut donc régler les vérins sur la même longueur.

Rouler en tournière

En virage en tournière, les rangs de disques doivent être relevés afin d'éviter les charges transversales.

1. Actionner le distributeur *vert 2* du tracteur.
- Relever les outils et le timon.

Après la tournière :

2. Actionner le distributeur *vert 1* du tracteur.
- Abaisser les outils et le timon.
3. Mettre le distributeur *vert* du tracteur en position flottante.



ATTENTION

Pour redescendre l'outil en tournière, il faut attendre que la direction de l'outil concorde avec la direction de travail.

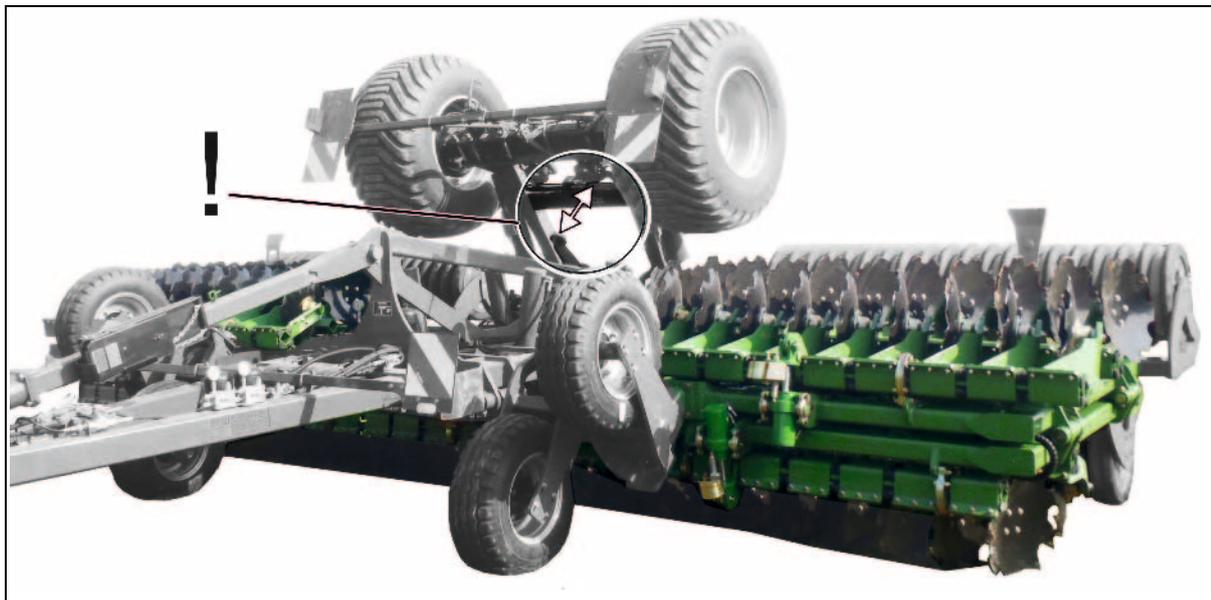


Interdiction de reculer en état d'utilisation !



Lors de la mise en œuvre de l'outil, la profondeur de travail qui a été réglée auparavant est automatiquement reprise.

10.3 Travailler avec une largeur de travail réduite (7 m)



En travaillant avec une largeur de travail réduite, les bras extérieurs restent repliés.

Seuls les disques des bras intérieurs travaillent.

Respecter lors de la transformation de la position de transport à la position de travail :

- Interrompre le dépliage des bras dès que les bras intérieurs sont dépliés et alignés.
- Ne pas faire pivoter le châssis complètement, car sinon il entrerait en collision avec les bras qui ne sont pas dépliés.

11 Pannes et incidents

Repliage incorrect de la machine

Les soupapes automatiques garantissent la séquence correcte de repliage et de dépliage.

Un dépôt de terre extrême sur la machine empêche la commutation des soupapes et peut causer des dégâts.

Enlever la terre avant de replier la machine.

- Utiliser une raclette.
- Nettoyer les soupapes séparément.



Traction oblique de la machine pendant le travail

Si la machine est tirée de travers par rapport au sens de marche pendant le travail, de petites modifications de la profondeur de travail permettent d'éviter cela.

Régler le vérin de réglage en profondeur arrière du tronçon extérieur.

Si la machine tire vers la gauche :

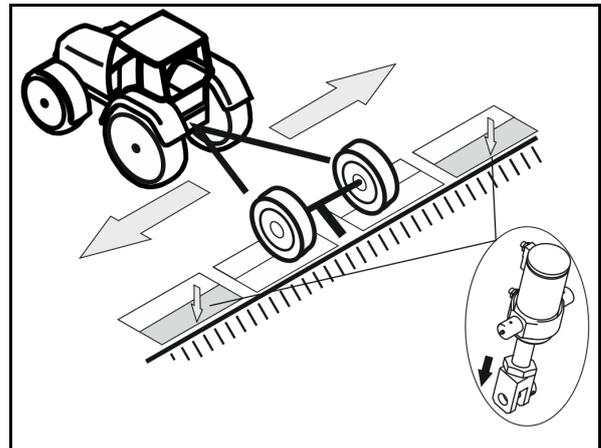
modifier le vérin de réglage en profondeur à l'extrémité gauche.

Si la machine tire vers la droite :

modifier le vérin de réglage en profondeur à l'extrémité droite.

Pour ce faire :

1. Poser la machine dépliée de sorte que les vérins de réglage en profondeur ne soient soumis à aucune force.
2. Dévisser la fourche du vérin de réglage en profondeur de 2 tours supplémentaires et la bloquer avec le contre-écrou.



Machine avec réglage en profondeur manuel :

Autre solution : utiliser 1 à 2 éléments d'écartement de moins sur le réglage en profondeur du tronçon correspondant.

12 Nettoyage, entretien et réparation



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement, saisie et choc dans les cas suivants :

- abaissement accidentel de l'outil relevé via le circuit hydraulique de l'attelage trois points du tracteur.
- abaissement accidentel d'éléments relevés et non immobilisés de l'outil.
- démarrage et déplacement accidentels de l'ensemble tracteur et outil.

Immobilisez le tracteur et l'outil afin d'éviter tout démarrage et déplacement accidentels, avant de procéder aux opérations de nettoyage, d'entretien et de réparation. Lisez pour cela page 72.



AVERTISSEMENT

Dangers d'accidents par écrasement, cisaillement, coupure, arrachement, happement, enroulement, coincement et saisie liés à des zones dangereuses non protégées.

- Remettez en place les dispositifs de protection que vous avez déposés afin d'effectuer les opérations de nettoyage, d'entretien et de réparation.
- Remplacez les dispositifs de protection défectueux.



AVERTISSEMENT

Risque de renversement !

N'effectuez pas de travaux de réparation avec une machine repliée ou partiellement repliée si elle garée en pente.

12.1 Nettoyage



- Vérifiez soigneusement les conduites de frein, les flexibles d'air et les conduites hydrauliques.
- Ne traitez jamais les conduites de frein, les flexibles d'air et les conduites hydrauliques avec de l'essence, du benzène ou des huiles minérales.
- Lubrifiez l'outil après le nettoyage, en particulier après l'utilisation d'un nettoyeur haute pression, d'un nettoyeur vapeur ou d'agents liposolubles.
- Respectez les réglementations en vigueur concernant la manipulation et l'élimination des détergents.

Nettoyage avec un nettoyeur haute pression ou un nettoyeur vapeur

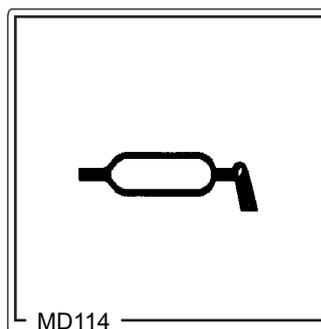


- En cas d'utilisation d'un nettoyeur haute pression ou d'un nettoyeur vapeur, respectez impérativement les points suivants :
 - Ne nettoyez pas les composants électriques.
 - Ne nettoyez pas les éléments chromés.
 - N'orientez jamais le jet de la buse du nettoyeur haute pression ou du nettoyeur vapeur directement sur les points de lubrification, les paliers, la plaque signalétique, les symboles d'avertissement et les autocollants.
 - Conservez systématiquement une distance d'au moins 300 mm entre la buse du nettoyeur haute pression ou du nettoyeur vapeur et l'outil.
 - La pression réglée du nettoyeur haute pression/pulvérisateur de vapeur ne doit pas dépasser 120 bar.
 - Respectez les règles de sécurité relatives à la manipulation des nettoyeurs haute pression.

12.2 Consignes de lubrification

Les points de lubrification de l'outil sont repérés par l'autocollant.

Nettoyez soigneusement les graisseurs et la pompe à graisse avant la lubrification afin d'éviter toute pénétration de saleté dans les paliers. Évacuez la graisse contaminée hors des paliers et remplacez-la par de la graisse neuve !



Lubrifiants

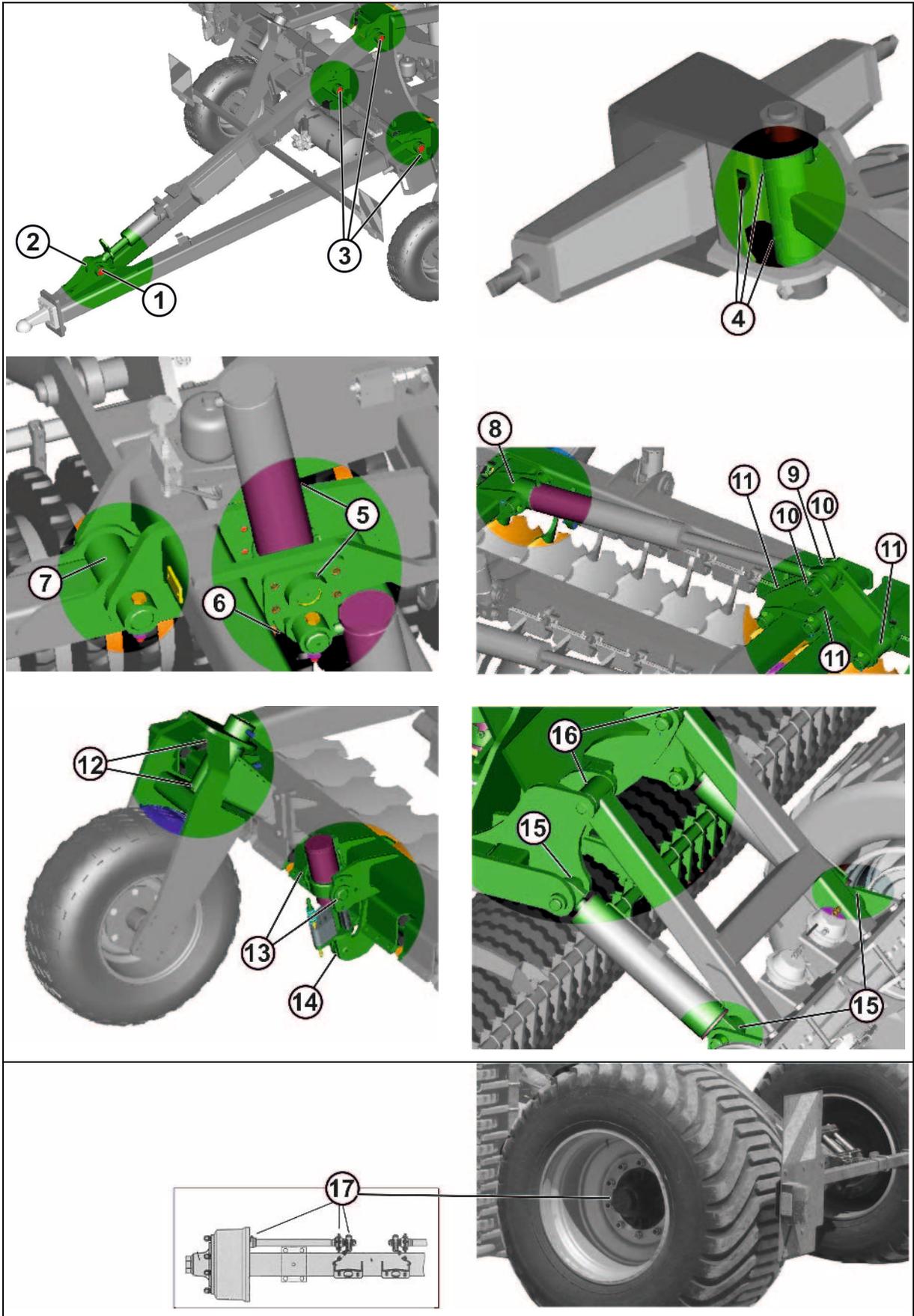


Pour les opérations de lubrification, utilisez une graisse multi-usages à savon lithium avec additifs EP :

Société	Désignation du lubrifiant
ARAL	Aralub HL2
FINA	Marson L2
ESSO	Beacon 2
SHELL	Retinax A

Synoptique des points de lubrification

	Point de graissage	Intervalle [h]	Nombre
1	Vérin hydraulique timon	50	1
2	Timon avant	50	1
3	Timon arrière	50	3
4	Traverse de tirant inférieur	50	1
	Axe principal de la traverse de tirant inférieur	10	2
5	Vérin hydraulique bras intérieur	50	4 x 2
6	Vérin hydraulique bras intérieur	50	4
7	Bras intérieur	50	4
8	Vérin hydraulique bras extérieur	50	4
9	Vérin hydraulique bras extérieur	50	4
10	Bras extérieur	50	4 x 2
11	Bras extérieur	50	4 x 3
12	Roue support	50	4 x 2
13	Ajustage mécanique de la profondeur	50	8 x 2
14	Ajustage mécanique de la profondeur	50	8
15	Vérin hydraulique du châssis	50	2 x 2
16	Châssis	50	2
17	Axe	200	6



12.3 Planning de maintenance



- Respectez les périodicités d'entretien selon le délai atteint en premier.
- Les durées, kilométrages ou périodicités d'entretien citées dans les éventuelles documentations associées de fournisseurs sont prioritaires.

Après le premier parcours en charge

Élément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Roues	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des écrous de roue 	106	
Circuit hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des défauts • Contrôle de l'étanchéité 	96	X
Axe	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les vis de l'essieu 	105	

Contrôle quotidien

Élément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Ensemble de la machine	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de l'absence de défauts visibles 		
Réservoir d'air	<ul style="list-style-type: none"> • Purger 	102	

Toutes les semaines / toutes les 50 heures de service

Élément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Circuit hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle des défauts 	96	X
Roues	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôle de la pression • Position des pneumatiques • Vérifier l'absence de dommages. 	106	
Système de freinage	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer un contrôle visuel 	99	
Dispositif d'attelage	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler les dommages, la déformation et les fissures 	106	

Tous les 2 mois

Composant	Opération d'entretien	Voir page	Opération en atelier
Graissage central	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler le graissage central. 	109	X

Tous les trimestres / toutes les 200 heures de service

Élément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Double circuit de frein de service	• Contrôle conformément aux instructions de contrôle	104	X
	• Nettoyage des filtres de conduite	104	
Système de freinage	• Système de freinage	101	
	• Réglage de l'actionneur de rampe	101	
Dispositif d'attelage	• Vérifier l'usure et la fixation correcte des vis des paliers	106	
Axe	• Contrôler les vis de l'essieu	105	

Tous les six mois / Toutes les 500 heures de service

Composant	Opération d'entretien	Voir page	Opération en atelier
Essieu (châssis / roue de jauge)	• Resserrer les vis du chapeau de moyeu	--	X
	• Contrôler / régler le jeu des roulements de moyeu	100	X

Tous les ans / toutes les 1000 heures de service

Composant	Opération d'entretien	Voir page	Opération en atelier
Système de freinage	• Contrôler l'encrassement du tambour de frein	100	X
	Actionneur de rampe automatique • Contrôle du fonctionnement • Réglages	101	X
Rouleau	• Contrôler les roulements du rouleau	--	X
Palier du moyeu de roue	• Changer la graisse		X
	• Contrôler l'usure du roulement à rouleaux coniques		X



Nettoyage, entretien et réparation

Tous les 2 ans

Composant	Opération d'entretien	Voir page	Opération en atelier
Essieu (châssis / roue de jauge)	<ul style="list-style-type: none">Lubrifier les roulements de moyeu		X

Si nécessaire

Élément	Opération d'entretien	voir page	Opération en atelier
Décrotteur	<ul style="list-style-type: none">Régler	108	
Disque XL041	<ul style="list-style-type: none">Contrôle de l'usure	108	X
Rouleau	<ul style="list-style-type: none">Remplacement du rouleau		

12.4 Essieu (châssis / roue de jauge) et frein



Nous vous recommandons de synchroniser la traction pour obtenir un comportement au freinage optimal et une usure minimale des garnitures de frein entre le tracteur et l'outil. Confiez la synchronisation à un atelier spécialisé au terme du rodage des freins de service.

Afin d'éviter les difficultés de freinage, réglez tous les véhicules conformément à la directive européenne 71/320 CEE !



AVERTISSEMENT

- **Les travaux de réparation et de réglage sur le système des freins de service ne doivent être confiés qu'à des spécialistes formés à cet effet.**
- **Soyez particulièrement vigilant lors des travaux de soudure, de brasage et de perçage à proximité des flexibles de frein.**
- **Après des opérations de réglage et de réparation sur le système de freinage, effectuez systématiquement un essai de freinage.**

Contrôle visuel général



AVERTISSEMENT

Effectuez un contrôle visuel général du système de freinage. Respectez et vérifiez les points suivants :

- **Les conduites, flexibles et têtes d'accouplement ne doivent pas être endommagés ou rouillés à l'extérieur.**
- **Les articulations, par ex. au niveau des chapes, doivent être fixées correctement, être faciles d'accès et être bien en place.**
- **Les câbles et câbles sous gaine**
 - **doivent être correctement acheminés.**
 - **ne doivent pas présenter de fissures apparentes.**
 - **ne doivent pas faire de nœuds.**
- **Vérifiez la course de piston au niveau des cylindres de frein et réglez-la si nécessaire.**
- **Le réservoir d'air ne doit**
 - **pas bouger dans les bandes de serrage,**
 - **pas être endommager,**
 - **pas présenter de traces de corrosion externes.**

Contrôle d'encrassement de tambour de frein

1. Dévissez les deux tôles de protection (1) sur le côté intérieur du tambour de frein.
2. Eliminez les éventuelles salissures et les restes de plantes.
3. Remontez les tôles de protection.



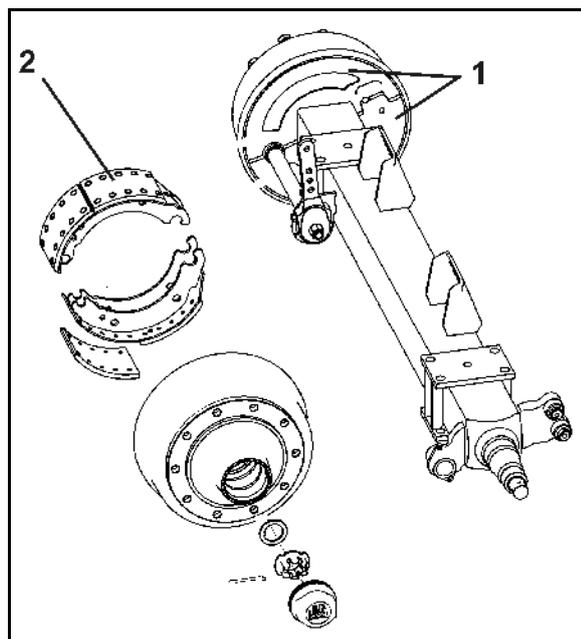
ATTENTION

Les impuretés qui pénètrent dans le frein peuvent se déposer sur les garnitures (2) et dégrader sensiblement les performances du freinage.

Risque d'accident !

En cas de présence de salissures dans le tambour de frein, faites vérifier les garnitures par un atelier spécialisé.

Pour cela, il est nécessaire de démonter la roue et le tambour de frein.



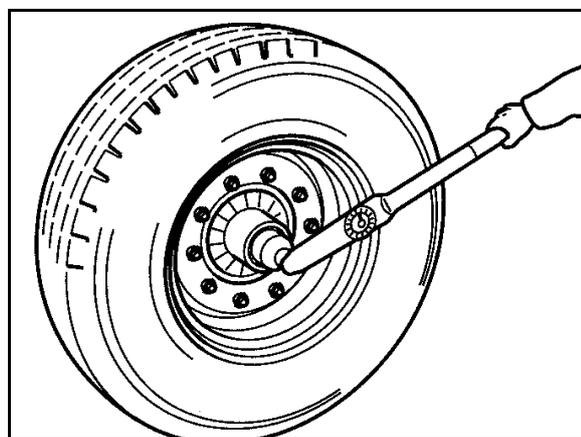
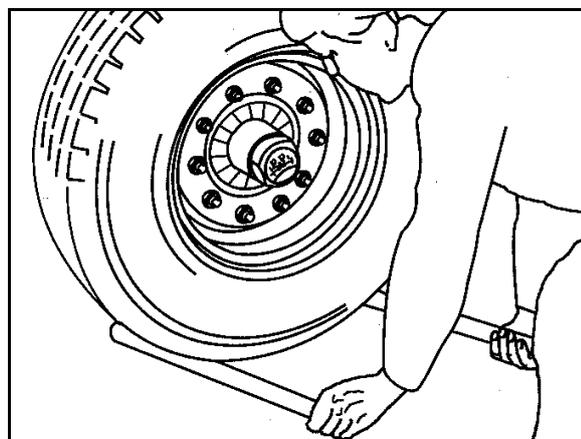
Contrôle du jeu du palier des moyeux de roue

1. Pour contrôler le jeu de palier des moyeux de roues,
2. soulevez l'essieu jusqu'à ce que les roues puissent tourner librement.
3. Desserrez les freins. Placez le levier entre le pneu et le sol et contrôlez le jeu.

Si un jeu est perceptible :

Régalez le jeu de palier

1. Retirez le bouchon antipoussière ou le bouchon de moyeu.
2. Retirez la goupille de l'écrou de l'essieu.
3. Serrez l'écrou de roue tout en tournant la roue jusqu'à ce que le moyeu de roue soit légèrement freiné.
4. Dévissez l'écrou d'essieu jusqu'à l'alésage de goupille fendue le plus proche. En cas de distance égale entre les trous, jusqu'au prochain orifice (max. 30°).
5. Mettez la goupille fendue en place et courbez-la légèrement.
6. Enduisez le cache antipoussières d'un peu de graisse longue durée et emmanchez-le ou vissez-le dans le moyeu de roue.



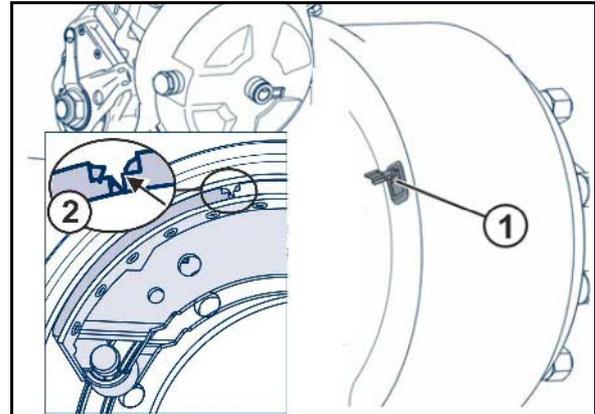
Contrôle des garnitures de frein

Pour vérifier l'épaisseur des garnitures de frein, ouvrir le regard (1) en ouvrant la languette en caoutchouc.

Remplacement des garnitures de frein → opération atelier

Critères pour le remplacement des garnitures de frein :

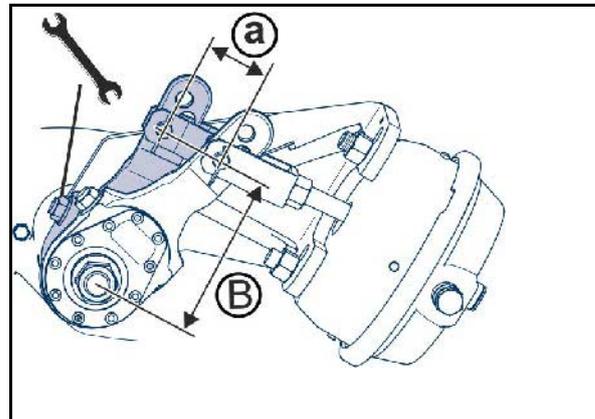
- Épaisseur de garniture minimale de 5 mm atteinte.
- Lame d'usure (2) atteinte.



Réglage du positionnement de la rampe

Actionnez manuellement le dispositif de positionnement de la rampe dans le sens de la poussée. Le frein doit être réglé si la course à vide de la tige de poussée du piston membrane à longue course est supérieure à 35 mm.

Le réglage s'effectue au niveau du six pans de réglage du dispositif de positionnement de la rampe. Réglez la course à vide "a" sur 10-12 % de la longueur du levier de frein "B", par exemple longueur du levier 150 mm = course à vide 15 – 18 mm.

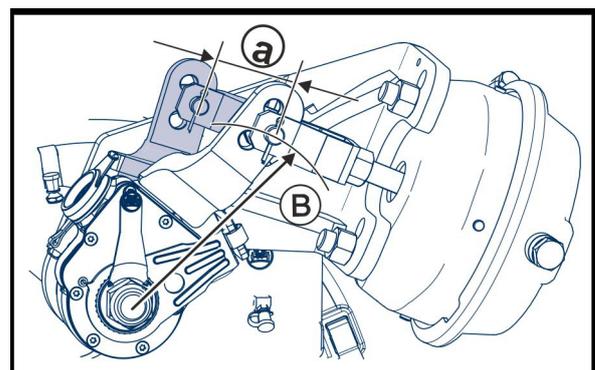


Vérification fonctionnelle de l'actionneur de rampe automatique

1. Immobiliser la machine et desserrer le frein de service et le frein de stationnement.
2. Actionner manuellement l'actionneur de rampe.

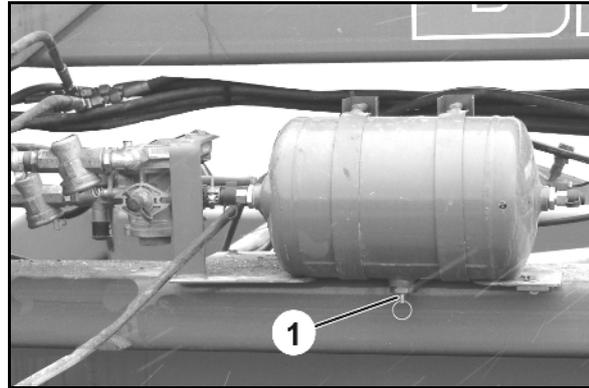
La course à vide (a) ne doit pas dépasser 10-15 % de la longueur de levier de frein raccordée (B) (par exemple longueur de levier 150 mm = course à vide 15 – 22 mm).

Ajuster l'actionneur de rampe si la course à vide est en dehors de la tolérance. → Opération en atelier



Purge du réservoir d'air

1. Laissez tourner le moteur du tracteur (env. 3 min.) jusqu'à ce que le réservoir d'air comprimé se soit rempli.
2. Arrêtez le moteur du tracteur, serrez le frein à main et retirez la clé de contact.
3. Tirez latéralement sur la vanne de purge d'air au niveau de l'anneau (1) jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau qui s'échappe du réservoir d'air comprimé.
4. Si l'eau qui s'écoule est sale, laissez s'échapper l'air, dévissez le clapet de purge du réservoir et nettoyez le réservoir.



Le réservoir d'air comprimé (1) ne doit

- pas se déplacer dans les sangles de serrage,
- pas être endommagé,
- pas présenter de traces de corrosion externes.

La plaque signalétique ne doit pas

- être rouillée
- être desserrée
- manquer.



Remplacez le réservoir d'air comprimé (en atelier) si vous êtes en présence de l'une des situations ci-dessus !

Nettoyer les filtres de conduite

! Effectuer le travail en étant hors pression. Caler la machine afin d'éviter tout déplacement accidentel.

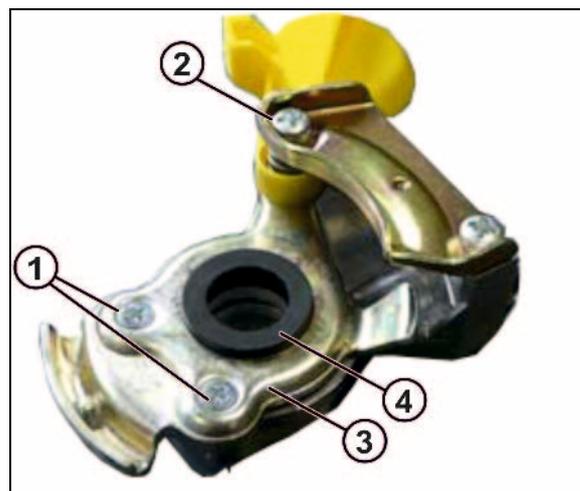
1. Desserrer la sécurité vissée en tapant et retirer la vis (1).
2. Dévisser la vis (2) de quelques tours.
3. Soulever la tôle (3) sur l'élastique en caoutchouc (4) et mettre de côté.

i L'unité est sous contrainte à ressort.

4. Retirer l'élastique en caoutchouc.

5. Nettoyer, graisser les surfaces d'étanchéité, le joint torique et le filtre.

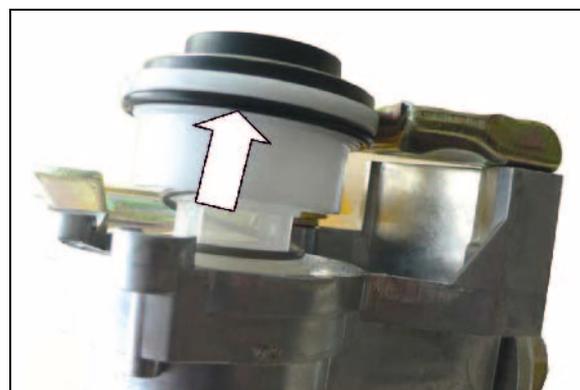
→ Remplacer le joint en caoutchouc si nécessaire.



! Positionner correctement le joint torique sur la bague en plastique.

6. Effectuer le montage dans l'ordre inverse.

- Couple de serrage vis (1) : 2,5 Nm
- Couple de serrage vis (2) : 7 Nm



12.4.1 Consignes de contrôle pour le système de freinage de service à deux conduites

1. Contrôle d'étanchéité

1. Vérifiez l'étanchéité de tous les branchements, des raccords de conduites, raccords de flexibles et raccords vissés.
2. Éliminez les défauts d'étanchéité.
3. Éliminez les zones de frottement au niveau des tubes et des flexibles.
4. Remplacez les flexibles poreux et défectueux.
5. Le système de freinage de service à deux conduites est considéré comme étanche si la chute de pression n'excède pas 0,15 bar en moins de 10 minutes.
6. Étanchez les fuites ou remplacez les clapets non étanches.

2. Contrôler la pression dans le réservoir d'air

1. Raccordez un manomètre au raccord de contrôle du réservoir d'air.
Valeur nominale 6,0 à 8,1 + 0,2 bars

3. Contrôler la pression du cylindre de frein

1. Raccordez un manomètre au raccord de contrôle du cylindre de frein.
Valeurs nominales : frein non actionné, 0,0 bar

4. Contrôler visuellement le cylindre de frein

1. Vérifiez que les manchons antipoussières et les soufflets ne sont pas endommagés.
2. Remplacez les éléments endommagés.

5. Contrôler les articulations au niveau des soupapes, des cylindres et de la timonerie des freins

Les articulations au niveau des soupapes de frein, des cylindres de frein et de la timonerie de frein doivent coulisser librement ; le cas échéant, éliminez les restes de graisse ou lubrifiez légèrement les éléments.

12.4.2 Frein hydraulique

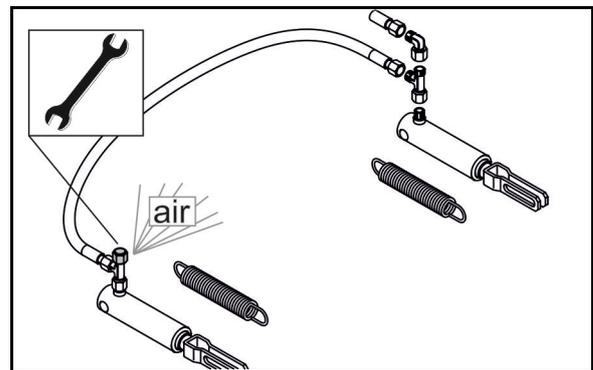
Contrôle du frein hydraulique

- Contrôler l'usure des flexibles de frein
- Contrôlez l'étanchéité de tous les raccords vissés
- Remplacez les pièces usées ou endommagées

Purge du système de freinage hydraulique (opérations en atelier)

Après chaque réparation des freins avec ouverture du système, le système de freinage doit être purgé pour évacuer l'air ayant pu pénétrer dans les conduites de pression.

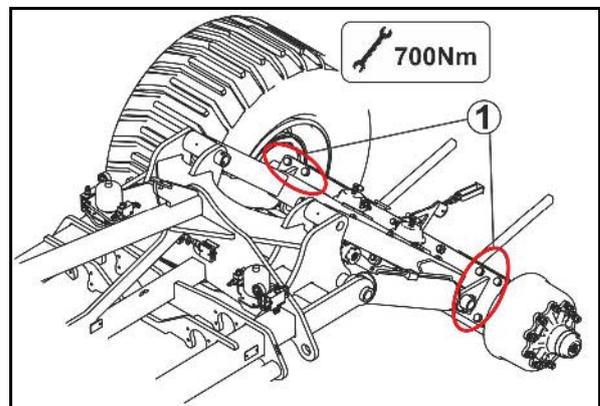
1. Desserrer légèrement la purge d'air.
 2. Actionner le frein du tracteur.
 3. Fermer la purge d'air dès que l'huile sort.
- Recueillir l'huile qui sort.
4. Effectuer un contrôle de freinage.



12.4.3 Vis de l'essieu

- (1) Vissage de l'essieu avec plaque de serrage

Contrôlez que le vissage est bien calé.



12.5 Vérification du dispositif d'attelage



DANGER !

- Remplacez immédiatement un timon endommagé par un timon neuf pour garantir la sécurité routière.
- Les réparations doivent impérativement être effectuées par l'usine du constructeur.
- Pour des raisons de sécurité, il est interdit de souder et de percer le timon.

Vérifier les points suivants sur le dispositif d'attelage (timon, traverse de tirant inférieur, boule d'attelage, anneau d'attelage) :

- Dommages, déformation, fissures
- Usure
- Fixation correcte des vis des paliers

Dispositif d'attelage	Limite d'usure	Vis de fixation	Nombre	Couple de serrage
Traverse de tirant inférieur	Cat. 3 : 34,5 mm Cat. 4 : 48,0 mm Cat. 5 : 56,0 mm	M20 8.8	8	410 Nm
Boule d'attelage				
K80 (LI009)	82 mm	M16 10.9	8	300 Nm
K80 (LI040)	82 mm	M20 10.9	8	560 Nm
K80 (LI015)	82 mm	M20 10.9	12	560 Nm
Anneau de couplage				
D35 (LI038)	42 mm	M16 12.9	6	340 Nm
D40 (LI017)	41,5 mm	M16 10.9	6	300 Nm
D40 (LI006)	42,5 mm	M20 8.8	8	395 Nm
D46(LI034)	48 mm	M20 10.9	12	550 Nm
D50 (LI037)	60 mm	M16 12.9	4	340 Nm
D50 (LI010)	51,5 mm	M16 10.9	8	300 Nm
D50 (LI012)	51,5 mm	M20 10.9	4	540 Nm
D50 (LI011)	51,5 mm	M20 8.8	8	410 Nm
D50 (LI030)	52,5 mm	M20 8.8	8	395 Nm
D51 (LI039)	53 mm	M20 10.9	12	600 Nm
D51 (LI069)	53 mm	M16 10.9	6	290 Nm
D58 (LI031)	60 mm	M20 10.9	12	550 Nm
D62 (LI007)	63,5 mm	M20 10.9	8	590 Nm
D79 (LI021)	81 mm	M20 10.9	12	550 Nm

12.6 Pneumatiques / roues

	Châssis / Roues de jauge:	Couple de serrage requis pour les écrous / vis de roue
	M18 x 1,5	270 Nm (-0/+20)
	M20 x 1,5	350 Nm (- 0/+30)
	M22 x 1,5	450 Nm (-0/+60)



- Utilisez uniquement les pneus et jantes prescrits par nos soins.
- Les travaux de réparation sur les pneus doivent uniquement être confiés à du personnel qualifié qui dispose des outils de montage appropriés !
- Le montage des pneus requiert des connaissances approfondies et l'utilisation d'outils de montage appropriés !
- Ne placez le cric qu'aux endroits prévus !

12.6.1 Pression des pneus



Gonflez les pneus à la pression de gonflage spécifiée.

La pression de gonflage est indiquée sur un autocollant apposé sur la jante.

12.6.2 Montage des pneus (en atelier)

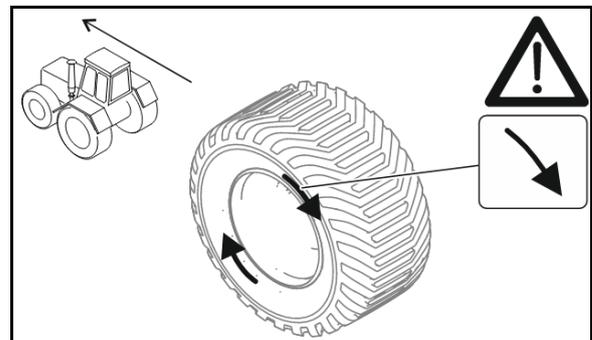


- Éliminez les éventuelles traces de corrosion au niveau des surfaces d'appui des pneus sur les jantes avant de monter un nouveau / autre pneu. Les traces de corrosion peuvent entraîner un endommagement de la jante pendant le trajet.
- Lors du montage de nouveaux pneus, utilisez toujours de nouvelles valves ou flexibles.
- Vissez toujours les capuchons de protection sur les valves en utilisant des joints.

12.6.3 Montage des roues (opérations en atelier)



Monter les roues dans le sens inverse du sens de rotation indiqué sur le pneu.



12.7 Décrotteurs

Réglage du décrotteur :

1. Desserrez la vis sous le décrotteur.
2. Réglez le décrotteur.
3. Resserrez la vis.

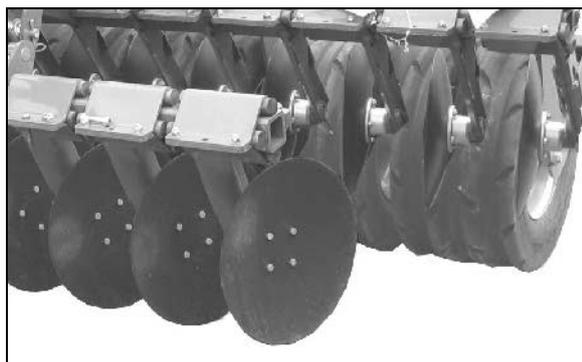
12.8 Remplacement des disques (en atelier)

Diamètre de disque minimum : 360 mm.

Effectuez le remplacement

- lorsque l'outil est déployé,
- lorsque les disques sont relevés,
- lorsque l'outil est protégé contre un abaissement accidentel.

Pour remplacer les disques, desserrez quatre vis, puis les resserrer.



12.9 Remplacement du rouleau

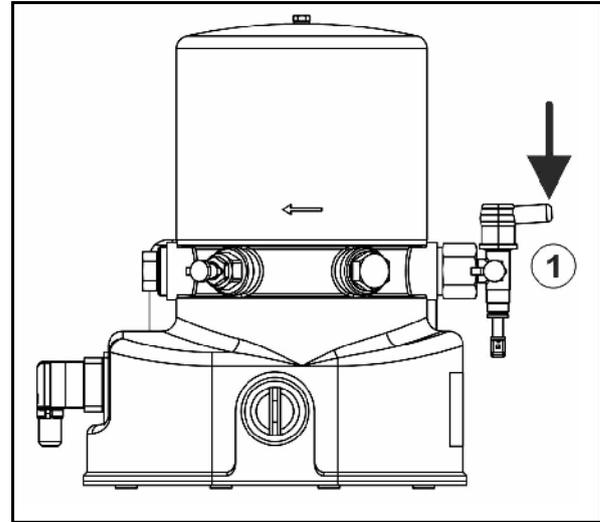


Lors du remplacement du rouleau, respectez la notice de montage MM632 !

12.10 Contrôler le graissage central

Vérifier si de la graisse sort du limiteur de pression de la pompe (1).

- Si de la graisse sort, la lubrification n'est pas correcte.



Cause	Solution
Alimentation en tension incorrecte de la pompe	Assurer une alimentation électrique de 9,6 V – 15,6 V.
Les pauses sont trop longues et les intervalles de lubrification sont trop courts.	Réduire l'intervalle de pause avec le bouton rotatif bleu. Augmenter l'intervalle de lubrification avec le bouton rotatif rouge.
Graisseur bouché	Déboucher le graisseur.

Injecter de la graisse par le graisseur (2) en commençant par le dernier distributeur de la séquence de lubrification.

Si cela est possible, tous les points de lubrification du distributeur sont opérationnels.

Si un distributeur non opérationnel est trouvé, contrôler les points de lubrification du distributeur.

Pour ce faire :

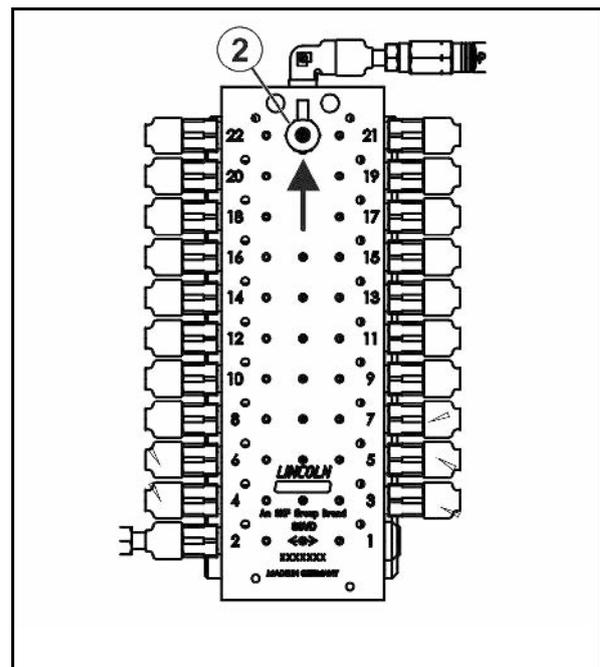
Démonter l'embout vissé d'un point de lubrification et le remplacer par un graisseur M8x1.

Injecter de la graisse avec le presse à graisse.

Si cela est possible, le point de lubrification du distributeur est opérationnel.

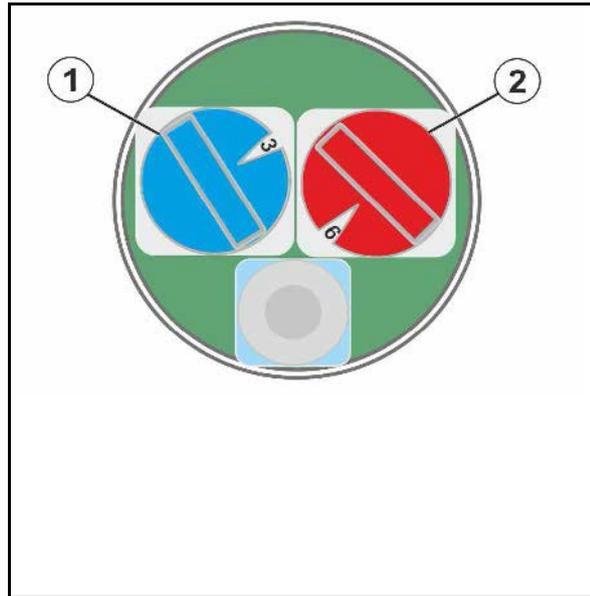
Autrement, démonter et nettoyer le point de lubrification.

Contrôler ensuite le graissage central.



Contrôler le graissage central pendant la nuit :

1. Régler les boutons rotatifs des intervalles de temps de la manière suivante :
 - o Bouton rotatif bleu (1) :
3 = pause de 3 heures
 - o Bouton rotatif rouge (2) :
9 = intervalle de lubrification de 18 minutes
2. Faire fonctionner le graissage central pendant la nuit.
Assurer une alimentation 12 V en atelier.
3. Vérifier sur tous les points de lubrification si de la graisse sort.
4. Rétablir le réglage initial.



12.11 Système hydraulique (en atelier)



AVERTISSEMENT

Risque d'infection provoqué par de l'huile de circuit hydraulique projetée sous haute pression, qui traverse l'épiderme.

- Les interventions sur le circuit hydraulique doivent être réalisées exclusivement par un atelier spécialisé.
- Dépressurisez complètement le circuit hydraulique avant toute intervention sur celui-ci.
- Utilisez impérativement les outillages appropriés pour la recherche de fuites.
- N'essayez en aucune circonstance de colmater avec la main ou les doigts une fuite au niveau de conduites hydrauliques.
Du fluide s'échappant sous haute pression (huile hydraulique) peut traverser l'épiderme et provoquer des blessures corporelles graves.
En cas de blessures provoquées par de l'huile hydraulique, consultez immédiatement un médecin. Risque d'infection.

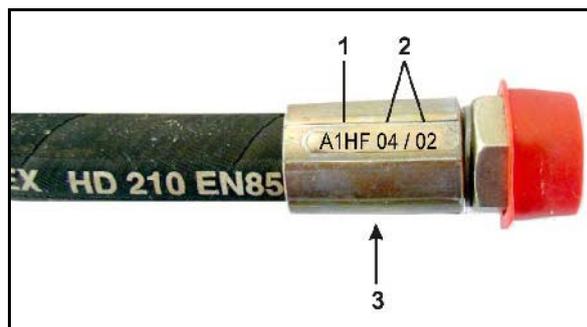


- Lors du branchement des conduites hydrauliques au circuit hydraulique du tracteur, assurez-vous que les circuits hydrauliques du tracteur et de l'outil ne sont pas sous pression.
- Vérifiez le branchement correct des conduites hydrauliques.
- Vérifiez régulièrement le bon état et la propreté des conduites hydrauliques et des branchements.
- Faites examiner au moins une fois par an les conduites hydrauliques par un spécialiste afin de vous assurer de leur bon état.
- Remplacez les conduites hydrauliques endommagées ou usées. Utilisez uniquement des conduites hydrauliques d'origine AMAZONE.
- La durée d'utilisation des conduites hydrauliques ne doit pas excéder six ans, en incluant une durée de stockage possible de deux ans au maximum. Même en cas de stockage approprié et d'utilisation respectant les contraintes admissibles, les flexibles et raccords subissent un vieillissement tout à fait normal, d'où la limitation de leur durée de stockage et de service. Néanmoins, la durée d'utilisation peut être fixée conformément aux valeurs empiriques, en particulier en tenant compte des risques potentiels. Concernant les flexibles et conduites en thermoplastique, d'autres valeurs de référence peuvent être prises en considération.
- Éliminez les huiles usagées conformément à la réglementation en vigueur. En cas de problème, contactez votre fournisseur d'huile.
- Conservez l'huile hydraulique hors de portée des enfants.
- Faites attention à ne pas contaminer la terre ou l'eau avec de l'huile hydraulique.

12.11.1 Marquage des conduites hydrauliques

Le marquage sur l'embout fournit les informations suivantes :

- (1) Identification du fabricant de la conduite hydraulique (A1HF)
- (2) Date de fabrication de la conduite hydraulique (04 /02 = année / mois = février 2004)
- (3) Pression de service maximale autorisée (210 bar).



12.11.2 Périodicités d'entretien

Au bout des 10 premières heures de service, puis toutes les 50 heures de service

1. Vérifiez l'étanchéité de tous les composants du circuit hydraulique.
2. Si nécessaire, resserrez les raccords vissés.

Avant chaque mise en service

1. Effectuez un examen visuel des conduites hydrauliques à la recherche de défauts.
2. Éliminez les zones de frottement au niveau des conduites hydrauliques et des tubes.
3. Remplacez immédiatement les conduites hydrauliques usées ou endommagées.

12.11.3 Critères d'inspection concernant les conduites hydrauliques



Pour votre propre sécurité, respectez les critères d'inspection suivants.

Remplacez les conduites hydrauliques si, lors de l'inspection, vous effectuez l'une des constatations suivantes :

- Détérioration de la couche extérieure jusqu'à la garniture (par ex. zones de frottement, coupures, fissures).
- Fragilisation de la couche extérieure (formation de fissures sur l'enveloppe).
- Déformations ne correspondant pas à la forme naturelle du flexible ou de la conduite, que ce soit à l'état sans pression ou sous pression, ou en flexion (par ex., séparation de couches, formation de cloques, points d'écrasement, cintrages).
- Zones non étanches.
- Endommagement ou déformation de l'embout (nuisant à l'étanchéité) ; les petites détériorations superficielles ne constituent pas un motif de remplacement.
- Flexible se détachant de l'embout.

- Corrosion de l'embout, entraînant une réduction de la fonction et de la solidité.
- Non-respect des spécifications de montage.
- Dépassement de la durée d'utilisation de 6 ans.

L'information suivante est essentielle : la date de fabrication de la conduite hydraulique indiquée sur l'embout, à laquelle il faut ajouter 6 années. Si la date de fabrication indiquée sur le raccord est "2004", la durée d'utilisation prend fin en février 2010. A cet égard, voir la partie "Marquage des conduites hydrauliques".

12.11.4 Pose et dépose des conduites hydrauliques

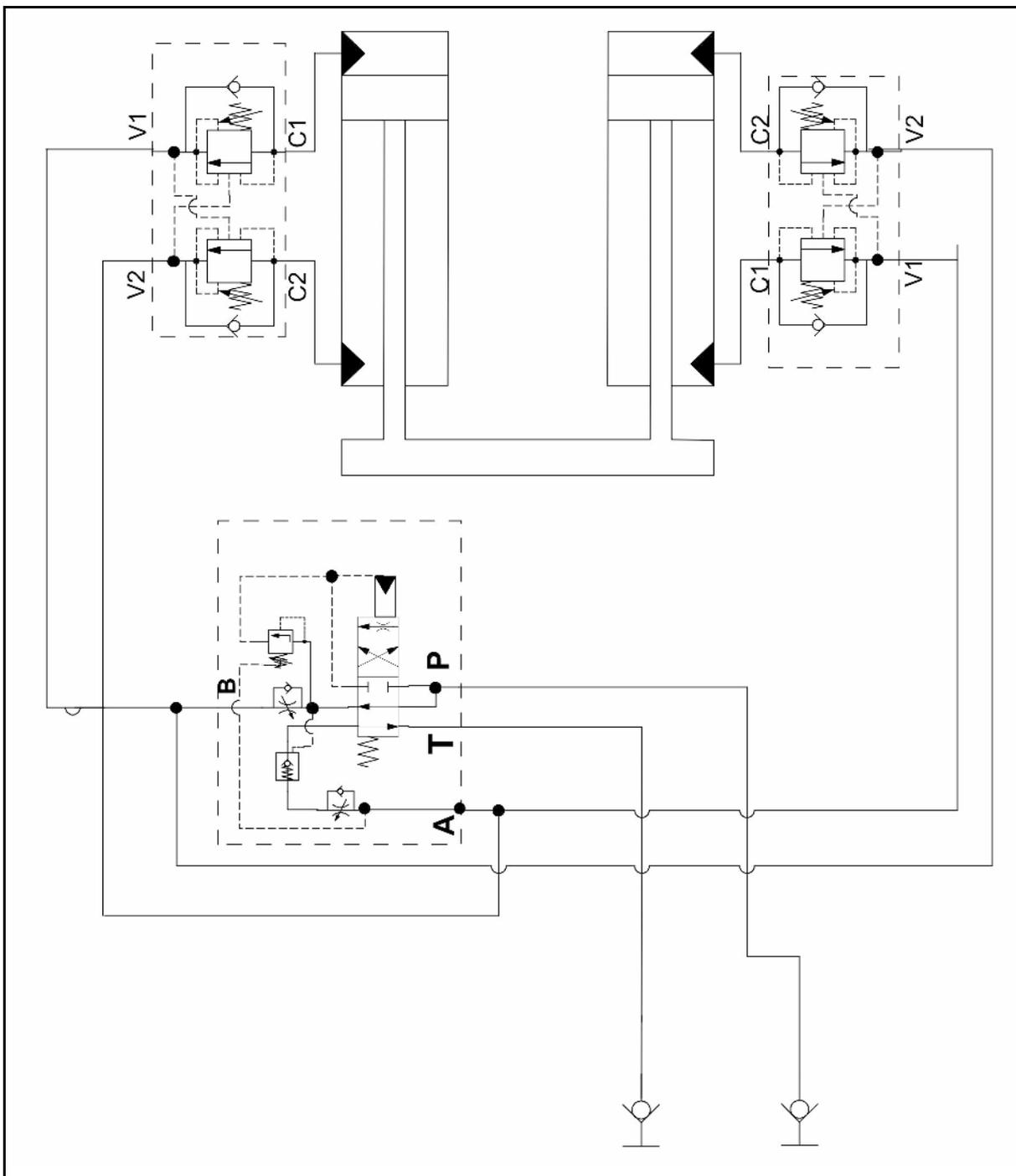


Lors de la pose et de la dépose des conduites hydrauliques, respectez impérativement les consignes suivantes :

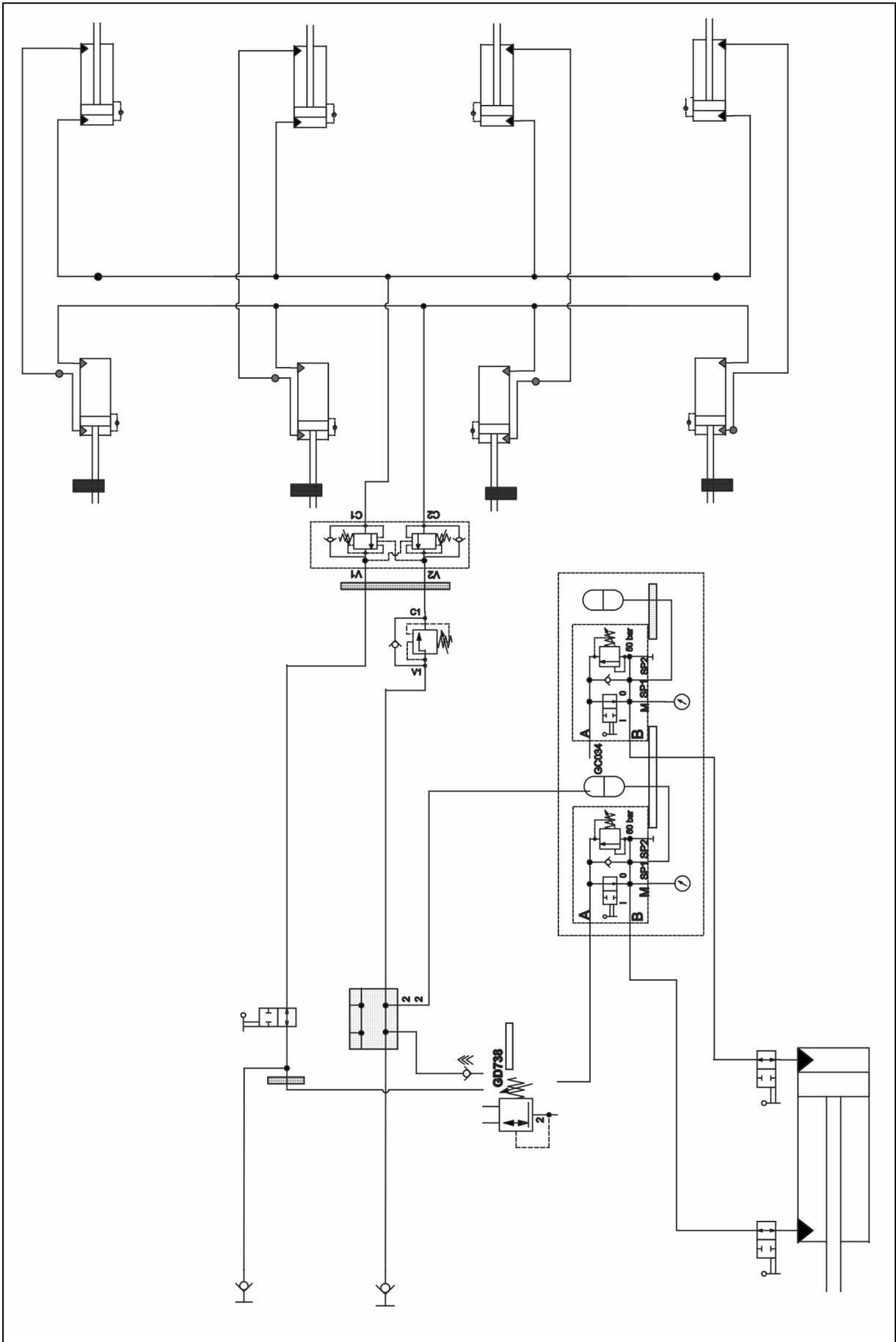
- Utilisez uniquement des conduites hydrauliques d'origine AMAZONE.
- Veillez toujours à la propreté.
- Vous devez toujours poser les conduites hydrauliques de telle sorte que, dans tous les états de fonctionnement,
 - elles ne soient pas soumises à une traction, hormis celle induite par leur poids.
 - il n'y ait pas d'écrasement sur les petites longueurs.
 - il n'y ait pas d'actions mécaniques extérieures sur les conduites hydrauliques.
Évitez un frottement des flexibles sur les éléments de l'outil ou entre eux, en les disposant et les fixant correctement. Protégez, le cas échéant, les conduites hydrauliques par des gaines protectrices. Couvrez les éléments à arêtes vives.
 - les rayons de courbure autorisés ne soient pas dépassés.
- En cas de branchement d'une conduite hydraulique sur des pièces mobiles, il faut mesurer la longueur de flexible de telle sorte que la plage de mouvement totale ne soit pas inférieure au plus petit rayon de courbure autorisé et/ou que la conduite ne soit pas soumise en outre à une traction.
- Fixez les conduites hydrauliques aux emplacements prévus à cet effet. Évitez à cet égard les supports pouvant entraver le mouvement naturel et les modifications de longueur du flexible.
- Il est interdit de peindre les conduites hydrauliques.

12.12 Schéma hydraulique

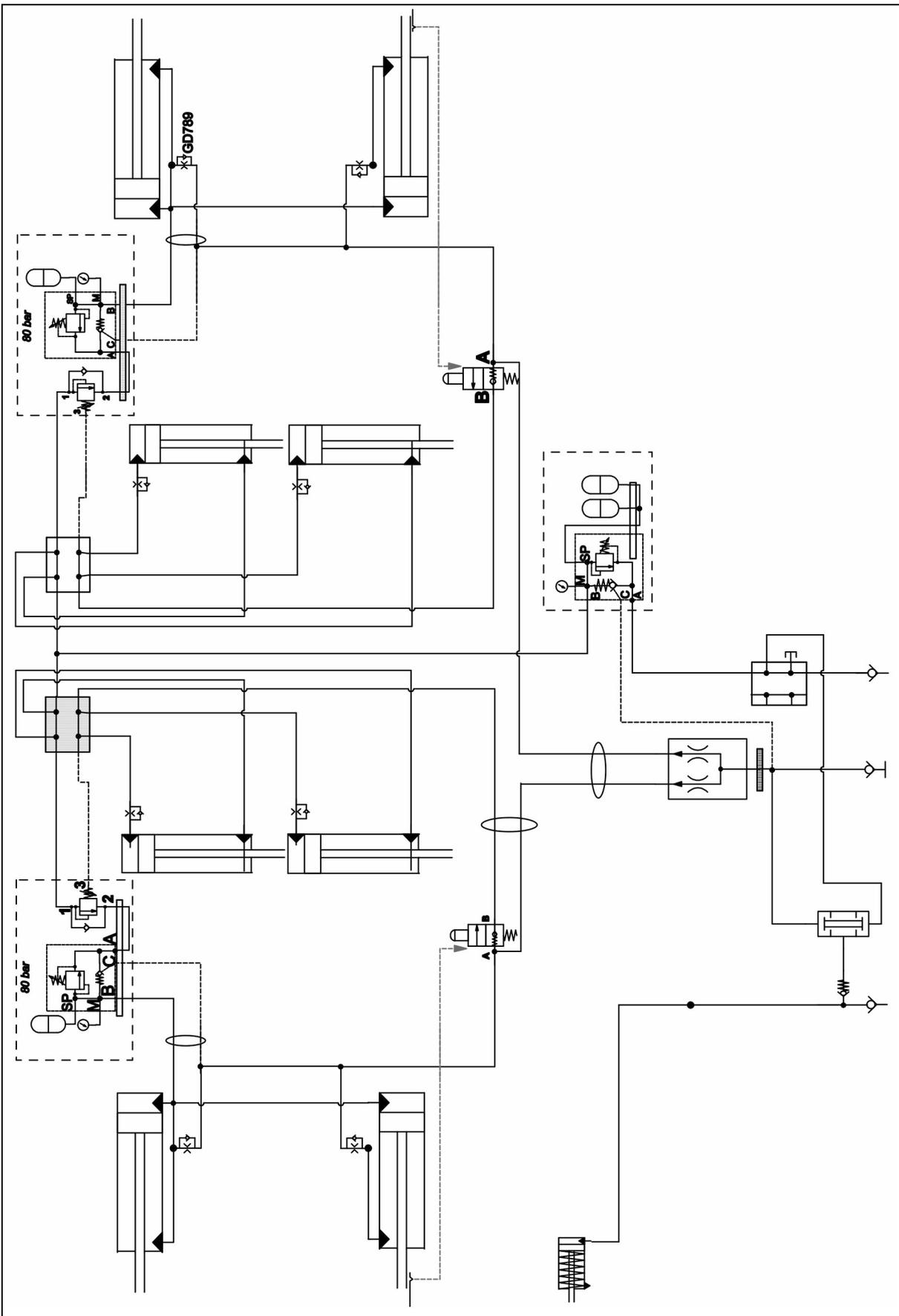
Châssis



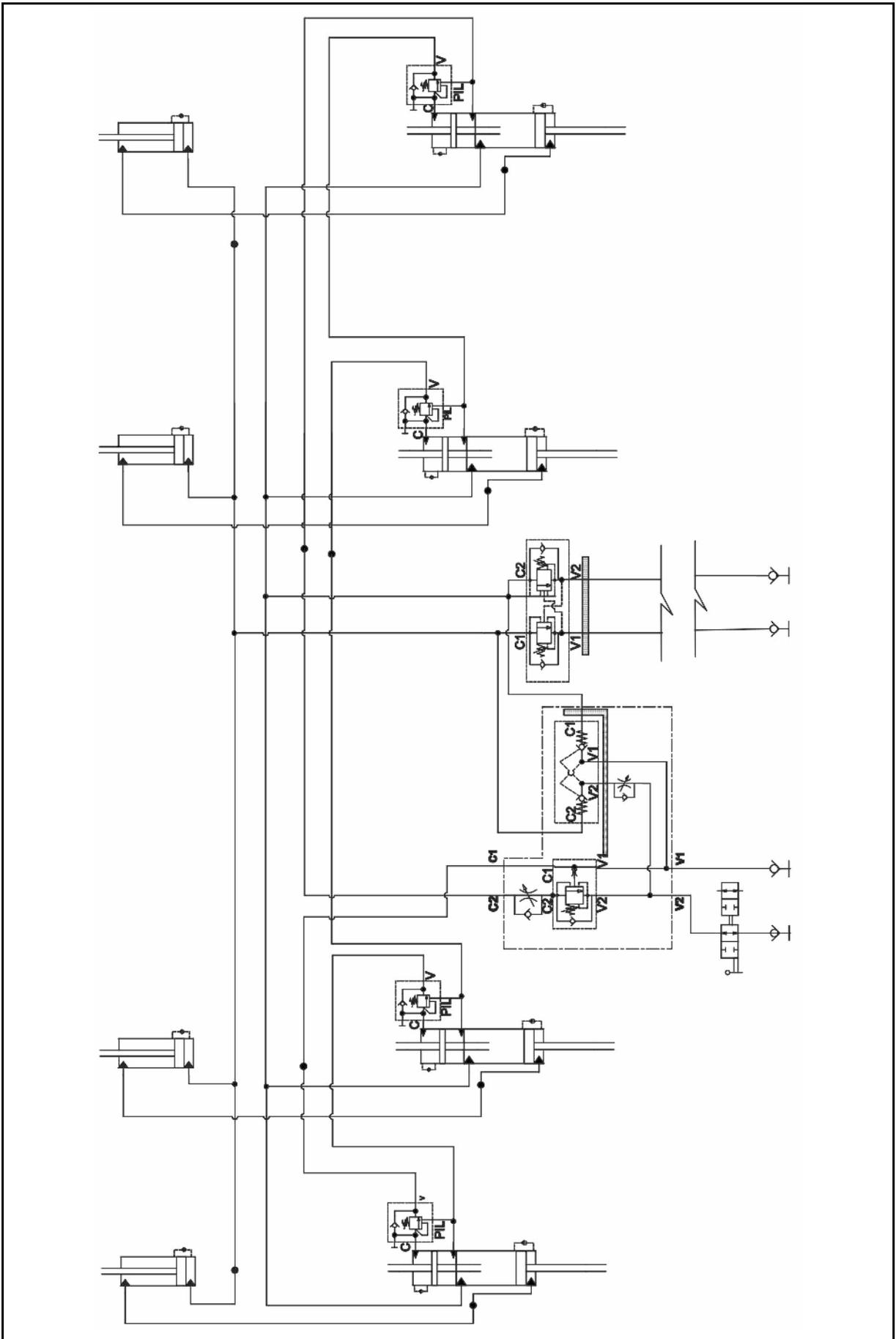
Vorgewende (Scheibentiefe, Deichsel)



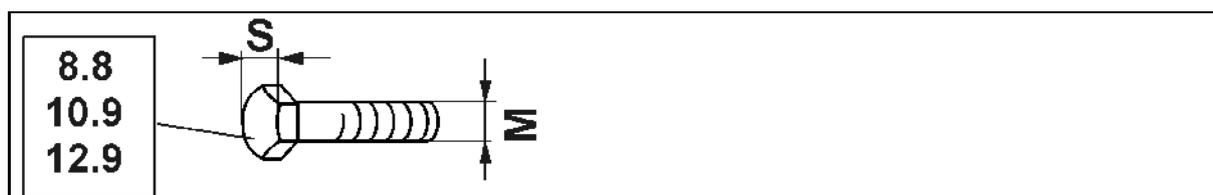
Déplier les tronçons:



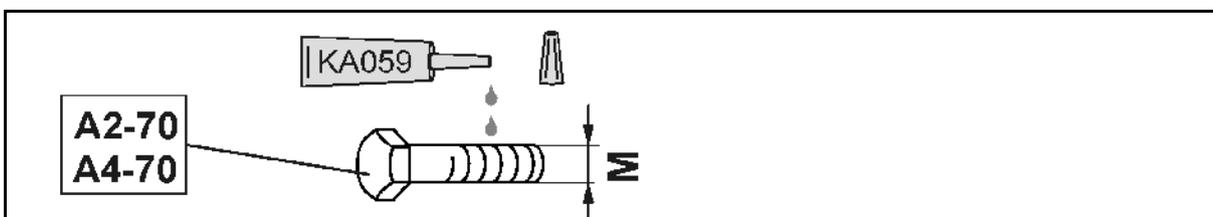
Réglage hydraulique de la profondeur de travail



12.13 Couples de serrage des vis



M	S	Nm		
		8.8	10.9	12.9
M 8	13	25	35	41
M 8x1		27	38	41
M 10	16 (17)	49	69	83
M 10x1		52	73	88
M 12	18 (19)	86	120	145
M 12x1,5		90	125	150
M 14	22	135	190	230
M 14x1,5		150	210	250
M 16	24	210	300	355
M 16x1,5		225	315	380
M 18	27	290	405	485
M 18x1,5		325	460	550
M 20	30	410	580	690
M 20x1,5		460	640	770
M 22	32	550	780	930
M 22x1,5		610	860	1050
M 24	36	710	1000	1200
M 24x2		780	1100	1300
M 27	41	1050	1500	1800
M 27x2		1150	1600	1950
M 30	46	1450	2000	2400
M 30x2		1600	2250	2700



M	M4	M5	M6	M8	M10	M12	M14	M16	M18	M20	M22	M24
Nm	2,4	4,9	8,4	20,6	40,7	70,5	112	174	242	342	470	589



Les vis enduites ont un couple de serrage différent.
Veuillez respecter les indications spéciales pour les couples de serrage au chapitre Maintenance.

13 Notice abrégée

Attelage

1. Brancher les conduites d'alimentation au tracteur.
2. Vérifier que le robinet d'arrêt du rouleau de disques est fermé.
3. Ouvrir les deux robinets d'arrêt sur le vérin hydraulique du timon.
4. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
 - 4.1 Abaisser le timon et atteler le dispositif de connexion au tracteur.
 - 4.2 Relever le timon.
5. Retirer les deux béquilles et les monter latéralement sur le timon.
6. Desserrer le frein de parking.
7. Retirer les cales.
8. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
- Abaisser la machine via le timon jusqu'à ce que la hauteur de la machine soit inférieure à 4 m.
9. Actionner le distributeur *bleu* du tracteur.
- Repliage – Serrer les bras les uns contre les autres.
10. Effectuer un contrôle visuel du verrouillage des bras.
11. Fermer les deux robinets d'arrêt sur le vérin hydraulique du timon.

Dételage

1. Vérifier que le robinet d'arrêt du rouleau de disques est fermé.
2. Ouvrir les deux robinets d'arrêt sur le vérin hydraulique du timon.
3. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
- Relever le timon.
4. Retirer les deux béquilles et monter sur la position de rangement.
5. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
- Ranger la machine sur les béquilles.
6. Serrer le frein de parking.
7. Poser les cales.
8. Débrancher les conduites d'alimentation.
9. Dételer le dispositif d'attelage.
10. Fermer les deux robinets d'arrêt sur le vérin hydraulique du timon.

Passage de la position de travail en position de transport

1. Au besoin, arrêter le dispositif de compensation des oscillations.
2. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
- Mettre la machine en position de tournière.
3. Fermer le robinet d'arrêt du rouleau de disques.
4. Actionner le distributeur *jaune* du tracteur.
- Amener le châssis totalement en position de transport.
5. Actionner le distributeur *bleu* du tracteur.
- Replier la machine.
6. Actionner les distributeurs *jaune* et *vert* du tracteur.
- Abaisser légèrement la machine.
7. Fermer les robinets d'arrêt du cylindre du timon.

Passage de la position de transport à la position de travail

1. Vérifier que le robinet d'arrêt du rouleau de disques est fermé.
 2. Ouvrir les deux robinets d'arrêt sur le vérin hydraulique du timon.
 3. Actionner les distributeurs *vert* et *jaune* du tracteur.
 - Relever la machine au maximum.
 4. Actionner le distributeur *rouge* du tracteur.
- et, en même temps,
actionner le distributeur *bleu* du tracteur.
- Déplier la machine.
-  Après le dépliage, actionner le distributeur du tracteur jusqu'à ce que le manomètre affiche une pré-contrainte de 100 bar.
5.  Mettre le distributeur *bleu* du tracteur en position flottante.
 6. Actionner le distributeur *jaune* du tracteur.
 - Relever le châssis et le poser sur des tampons.
 7. Ouvrir le robinet d'arrêt de profondeur d'enterrage des socs.
 8. Actionner le distributeur *vert* du tracteur.
 - Abaisser le timon et les socs.
-  Le cylindre du timon ne doit pas être totalement rentré afin que le cylindre puisse fonctionner en position hydraulique flottante.
-  Pour le réglage correct de la profondeur, les éléments de distance doivent reposer sur le vérin hydraulique.
9.  Mettre le distributeur *vert* du tracteur en position flottante.

Rouler en tournière

1. Actionner le distributeur vert du tracteur.
→ Relever les outils et le timon.
- Après la tournière :
2. Actionner le distributeur vert du tracteur.
→ Abaisser les outils et le timon.
 3. Mettre le distributeur vert du tracteur en position flottante.



AMAZONEN-WERKE

H. DREYER SE & Co. KG

Postfach 51
D-49202 Hasbergen-Gaste
Germany

Tel.:+ 49 (0) 5405 501-0
e-mail:amazone@amazone.de
<http://www.amazone.de>
